

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITATION (RGPH)-DE 2006***

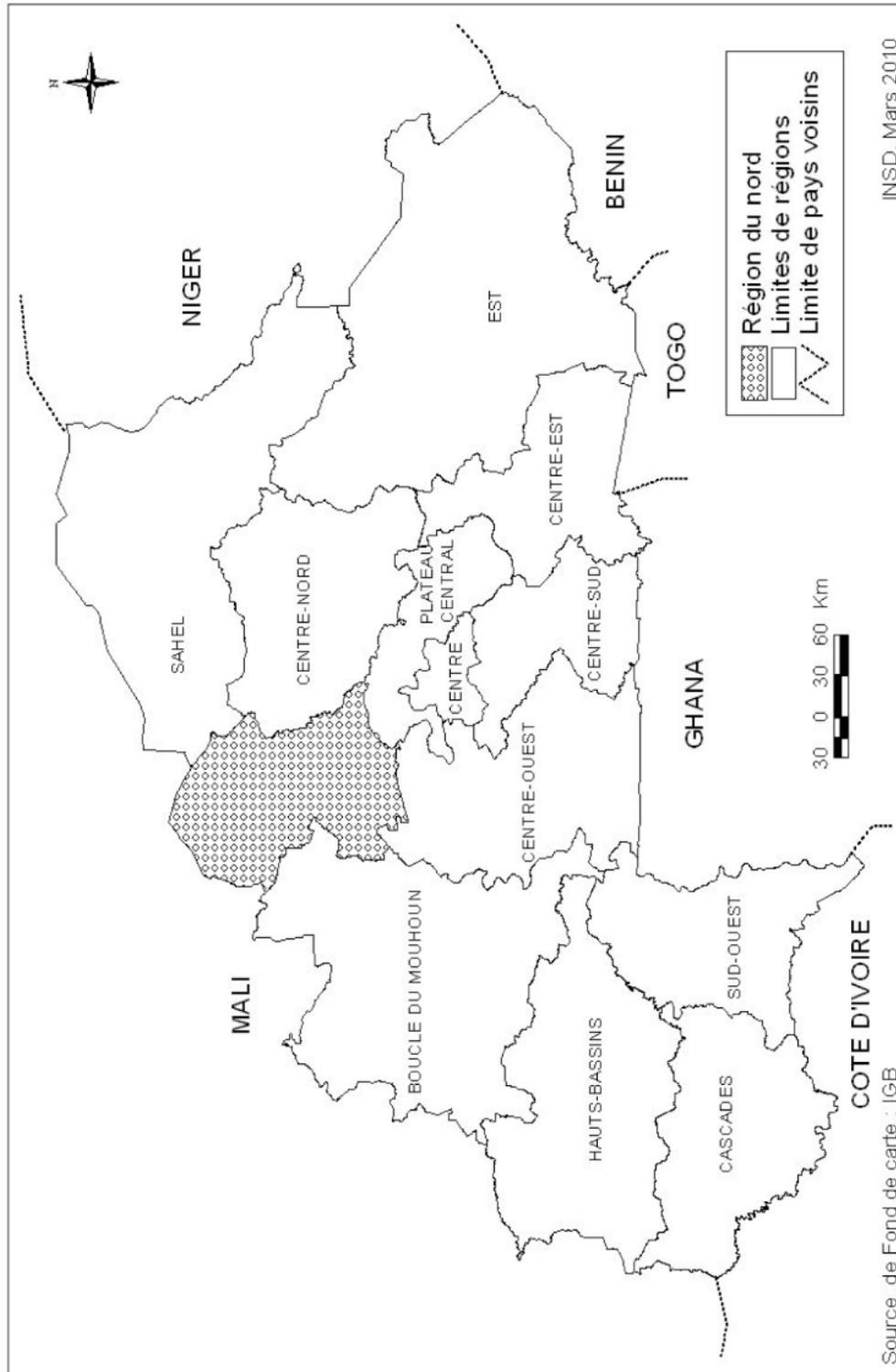
<p>MONOGRAPHIE DE LA REGION DU NORD</p>
--

Analystes

RIPAMA Toubou
SAWADOGO Sibiri Paul
Démographes à l'INSD

Décembre 2009

Carte n°1 : Représentation des régions administratives du Burkina Faso



AVANT PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

**Le Directeur
Général**

**Bamory
OUATTARA**

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX -----	9
LISTE DES GRAPHIQUES -----	13
LISTE DES CARTES -----	15
ANNEXES -----	17
TABLEAU SYNOPTIQUE -----	19
INTRODUCTION -----	21
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF -----	23
1.1 - Présentation du cadre physique -----	23
1.2 – SITUATION ADMINISTRATIVE -----	24
CONCLUSION -----	25
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION -----	27
INTRODUCTION -----	27
2.1 – état de la population -----	28
2.2 – Structure par sexe et par âge -----	32
CONCLUSION -----	37
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION -----	39
INTRODUCTION -----	39
3.1 - Croyances religieuses -----	39
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées -----	42
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité -----	44
Conclusion -----	50
CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION -----	51
Introduction -----	51
4.1 - Niveau d'instruction -----	53
4.2 - Alphabétisation -----	56
4.3 - Fréquentation scolaire -----	59
Conclusion -----	68
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION -----	69
Introduction -----	69
5.1 - Population par état matrimonial -----	70
5.2- Nuptialité -----	73
Conclusion -----	75
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION -----	77
Introduction -----	77
6.1 – Population et statut d'activité -----	79
6.2 – Population occupée -----	82
6.3 – Activité par province -----	84
Conclusion -----	85
CHAPITRE 7 : FECONDITE -----	87
Introduction -----	87
7.1 - Natalité -----	87
7.2 - Fécondité -----	88
Conclusion -----	91
CHAPITRE 8 : MIGRATION -----	93
Introduction -----	93
8.1 - Statut migratoire de la population -----	94
8.2 - Migrations inter-provinciales -----	95
8.3 - Migrations inter régionales -----	96
8.4 – Echanges migratoires avec l'extérieur -----	98
Conclusion -----	100
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION -----	101

Introduction -----	101
9.1 – Nature du handicap -----	102
9.2 –Type du handicap-----	103
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap -----	104
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap -----	106
Conclusion -----	107
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE -----	109
Introduction -----	109
10.1 - Données globales-----	109
10.2 - Milieu de résidence et possession d'un acte de naissance -----	111
10.3 - Niveau d'instruction et possession d'un acte de naissance-----	113
10.4 - Analyse différentielle de la possession d'un acte de naissance par province -----	114
10.5 – Possession d'acte de naissance dans les Communes -----	115
Conclusion -----	120
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES -----	121
Introduction -----	121
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages -----	122
11.2 - Taille Moyenne des menages par province -----	122
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage -----	123
Conclusion -----	124
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION -----	125
Introduction -----	125
12.1 - Type d'habitat-----	126
12.2 - Mode d'éclairage-----	128
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson -----	129
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson -----	131
12.5 - Type d'aisance -----	133
12.6 - Mode d'évacuation des ordures-----	135
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées-----	136
12.8 – Biens d'équipement-----	138
12.9 – Moyens de déplacement -----	139
Conclusion -----	141
Chapitre 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION -----	143
Introduction -----	143
13.1 – METHODE DES PROJECTIONS-----	143
13.2 – RESULTATS DES PROJECTIONS -----	144
CONCLUSION GENERALE -----	167
BIBLIOGRAPHIE -----	169
ANNEXES -----	171

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Répartition de la population résidante par milieu de résidence selon le sexe et l'année -----	28
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe-----	29
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune -----	30
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000) -----	33
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion-----	40
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par religion selon le milieu de résidence -----	40
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par principales communautés religieuses selon le groupe d'âges et le sexe -----	42
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence-----	43
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province -----	44
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées -----	44
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province -----	44
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence -----	45
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province -----	46
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe -----	47
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe (suite et fin)-----	48
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses -----	50
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe-----	53
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant été à l'école par niveau d'étude selon le milieu de résidence et le sexe-----	54
Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe -----	56
Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe-----	57
Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe -----	57
Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe-----	58
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire-----	60
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe-----	61
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe-----	63
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe -----	63
Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province-----	64
Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe -----	65
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence -----	66
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe -----	67
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants-----	67

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe-----	70
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence-----	71
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe-----	72
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon la province et le sexe-----	73
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus-----	74
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus-----	74
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe-----	80
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe-----	82
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe-----	82
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité-----	83
Tableau 6.5 : – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe-----	84
Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province-----	85
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance-----	88
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province-----	88
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants-----	89
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence-----	91
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Nord par statut migratoire selon la province et le sexe-----	95
Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Nord-----	96
Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Nord connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance-----	97
Tableau 8.4 Répartition des natifs du Nord résident au Burkina selon la région de destination----	97
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Nord nés hors du Burkina selon le lieu de naissance-----	98
Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Nord par pays de destination-----	99
Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Nord par pays de destination selon la province d'origine-----	99
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe-----	103
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap-----	104
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap-----	107
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance-----	110
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance-----	110
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe-----	111
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par possession d'un acte de naissance selon le niveau d'instruction et le sexe-----	113
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance-----	114

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance -----	114
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Loroum par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	115
Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Loroum par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	116
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Passoré par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	116
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Passoré par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	117
Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Yatenga par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	118
Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Yatenga par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	119
Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population du Zondoma par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	119
Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Zondoma par commune selon la possession d'un acte de naissance -----	120
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence ----	122
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence -----	122
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe -----	124
Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence -----	126
Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province -----	127
Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence. -----	128
Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province --	129
Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence -----	130
Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province -----	131
Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence -----	132
Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province -----	133
Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence -----	133
Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province -----	134
Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence -----	135
Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province -----	136
Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence -----	136
Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province -----	137
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence --	138
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province -----	139
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence -----	140
Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province -----	141

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du Nord-----	34
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine -----	35
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale -----	36
Graphique 2.4 : Courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence -----	37
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence -----	40
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province -----	41
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées-----	42
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence -----	43
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité -----	45
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence -----	46
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité-----	47
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè -----	48
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers-----	49
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe-----	55
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par groupes d'âges selon le sexe-----	58
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe-----	59
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire-----	61
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint-----	62
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe -----	64
Graphique 4.7 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe -----	65
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe-----	66
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe -----	67
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%) -----	70
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges -----	81
Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité -----	83
Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation -----	84
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée -----	89
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence -----	90
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées-----	105
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance -----	110
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance-----	112
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance -----	112
Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.-----	115
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence -----	123
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence -----	123
Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat -----	127
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage -----	128

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson -----	130
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson. -----	132
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence-----	134
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures-----	135
Graphique 12. 7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées -----	137
Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés -----	139
Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés -----	141

LISTE DES CARTES

Carte n°1 : Représentation des régions administratives du Burkina Faso-----	3
Carte n°2 : Représentation des provinces et communes de la région du Nord -----	20
Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km ²) des communes de la région du Nord-----	32

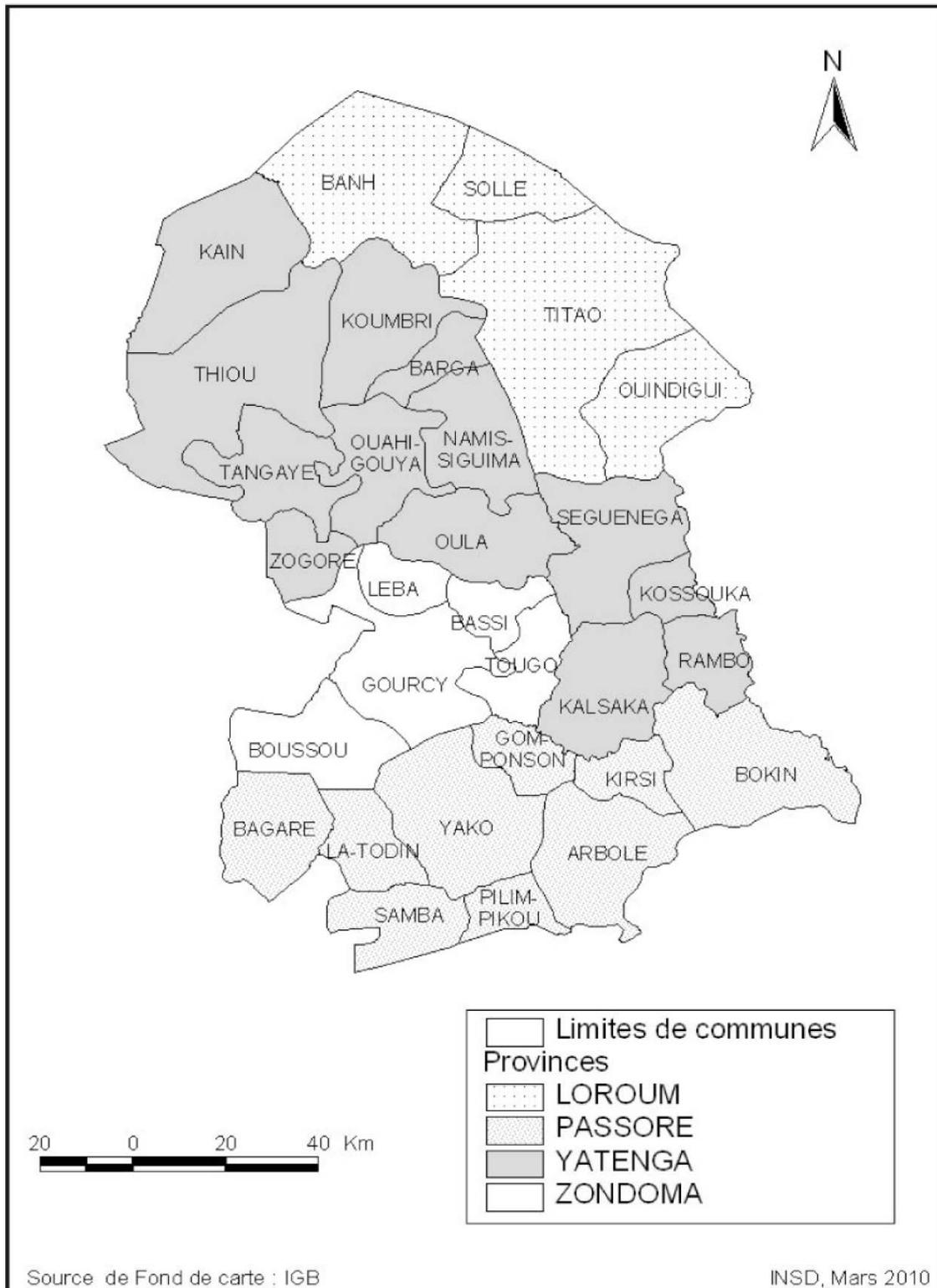
ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe -----	171
Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe -----	173
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe -----	177
Tableau A4 : Répartition de la population de la province du Loroum par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe-----	178
Tableau A5 : Répartition de la population de la province du Passoré par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe-----	179
Tableau A6 : Répartition de la population de la province du Yatenga par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe-----	180
Tableau A7 : Répartition de la population de la province du Zondoma par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe-----	181
Tableau A.8 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe-----	182
Tableau A9 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province -----	183

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEUR	VALEUR
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la région du Nord	
Population totale	1 185 796
Population masculine	554 692
Population féminine	631 104
Population urbaine	139 585
Population rurale	1 046 211
Densité de la population (hbts/km ²)	72,2
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	87,9
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	3,2
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	17,7
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	20,0
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	27,6
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	48,9
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	23,6
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	42,4
Population des femmes en union (%)	64,2
Taux d'urbanisation (%)	11,8
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,2
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,5
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (‰)	45,7
Nombre de ménages ordinaires	183 134
Taille moyenne des ménages	6,5
Taux de scolarisation des filles (%)	56,5
Taux de scolarisation des garçons (%)	72,4
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	16,2
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	74,9
Proportion des personnes possédant un acte de naissance (%)	60,9
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	41,7
Proportion de résidents nés hors Burkina (%)	9,8
Nombre d'émigrés du Nord résidant hors du Burkina Faso	32 419

Carte n°2 : Représentation des provinces et communes de la région du Nord



INTRODUCTION

La région du Nord, l'une des treize (13) du pays, dispose de nombreuses potentialités économiques et culturelles. Mais, elle est confrontée à un manque criard de données nécessaires à l'évaluation des besoins de la population, à la planification, au suivi et à l'évaluation des différents secteurs de développement. En matière de statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente étude se justifie donc par ce manque d'informations et se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région.

L'une des innovations majeures du Bureau Central du Recensement (BCR) du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) est d'élaborer 16 rapports thématiques et de vouloir pousser l'analyse des résultats à la production de treize (13) monographies régionales et de deux (2) monographies communales. La monographie régionale constitue un des instruments précieux de présentation de la région sous plusieurs de ses facettes. Elle permet la mise à disposition de données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau de l'ensemble de la région qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région que sont les provinces et les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structure de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

Par ailleurs, l'élaboration des monographies peut être considérée comme une contribution au processus de décentralisation en cours au Burkina Faso et qui doit se nourrir des données statistiques pour mieux se porter.

La présente monographie est structurée en douze (12) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structure de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation ;
- projections démographiques régionales

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

La région du Nord, à l'instar des autres régions du pays est issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions. La région du Nord est située dans la partie septentrionale du Burkina Faso. Elle est située entre les latitudes 12°38' et 14°18' Nord et les longitudes 1°33' et 2°55' Ouest (DGAT, 2005, P.213). La région fait frontière avec le Mali au Nord et 5 autres régions que sont : le Sahel, le Centre-nord, le plateau central, le Centre-ouest et la Boucle du Mouhoun respectivement au Nord-est, à l'Est, au sud et à l'ouest). Ce chapitre décrit le contexte géophysique et administratif de la région. Il aborde dans l'ordre, le relief et les sols, le climat, la végétation, l'hydrographie, la situation géographique et le cadre administratif.

1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1 – Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

1.1.1.1 – Relief

La région du Nord possède des altitudes variant de 200 à 400 mètres et se caractérise par la présence de plaines et de plateaux dans toutes les quatre provinces. Par endroit, le relief est légèrement perturbé par des élévations collinaires dont l'altitude moyenne est comprise entre 300 et 400 mètres. Cependant, quelques unes peuvent atteindre 600 mètres (Pic de Komkoulibo dans le Passoré avec près de 630 mètre) (DGAT, 2005, p. 214).

1.1.1.2 – Sols

La région du Nord dispose de plusieurs types de sols dont les plus représentatifs sont :

- Les lithosols sur cuirasse : ce sont des sols superficiels, très peu épais avec un recouvrement gravillonnaire, présents dans toute la région où ils occupent 33,3 % de la superficie.
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris : ils sont profonds et se caractérisent par une texture sableuse en surface et argilo-sableuse dès les 40 à 50 cm. C'est le type de sol le plus dominant dans la région. Il occupe 39,4 % de la superficie totale.
- Les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire : ils ont une épaisseur restreinte avec une texture graveleuse à sableuse. Ils ont une faible capacité de rétention en eau. Ces sols occupent 19,2 % de la superficie de la région. Ils sont localisés dans toutes les provinces. Sur la superficie totale occupée par ce type de sol dans la région, la province du Loroum occupe la plus grande portion avec 53,2 %, le Passoré occupe 3,9 %, le Yatenga compte 42,8 % et le Zondoma avec la plus faible superficie compte 0,1 %.

1.1.2 – Climat

La région du Nord correspond au climat soudano-sahélien qui est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une longue saison sèche allant généralement d'octobre à mai et une courte saison pluvieuse allant de mai à septembre. Les mois de juillet et d'août sont

les périodes de grandes pluies. La région subit l'influence des vents d'harmattan et de mousson.

L'harmattan souffle du mois d'octobre au mois d'avril avec des vents secs et frais (octobre à février) et des vents secs et chauds (mars et avril).

La période de la mousson quant à elle, correspond à un flux d'air humide qui apporte la pluie ; elle s'étend de mai à septembre.

Les précipitations y sont insuffisantes et irrégulières avec une pluviométrie annuelle de l'ordre de 600 à 700 mm.

1.1.3 – Végétation et faune flore

La végétation est caractérisée essentiellement par quatre types de formations végétales. En allant du Nord au Sud on distingue respectivement une steppe, une brousse tigrée, une savane arbustive et une savane arborée. Outre ces quatre formations, on note la présence de quelques reliques de forêts galeries localisées essentiellement le long des cours d'eau. Des menaces pèsent sur le couvert végétal de la région. On peut retenir essentiellement la diminution, voire la disparition de certaines espèces ligneuse et/ou herbacées. Tous ces aspects ont des relations de cause à effet qui se manifestent essentiellement par la dégradation de l'environnement et du milieu physique avec pour corollaire, l'avancée progressive du désert.

La région est peu fournie en ressources fauniques qui ont pratiquement disparu. Cette situation semble s'expliquer par les facteurs anthropiques (pression démographique, feux de brousse, méthodes culturales et d'élevage) et naturels (dégradation du couvert végétal).

Tout comme la faune, les ressources halieutiques demeurent faibles dans la région. Ces ressources sont essentiellement localisées sur le Nakambé et ses affluents et sur certains barrages et retenues d'eau tels que le barrage de Kanazoé, le barrage de Taonsgo, etc. le caractère temporaire des cours d'eau limite le développement des ressources halieutiques qui sont composées essentiellement de tilapia, claria, schilbé, synodontus, d'auchenoglanis, etc.

1.1.4 – Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par des cours d'eau et des bas-fonds. Ce sont les affluents du fleuve Nakambé qui la draine essentiellement. Aussi, existe-t-il des barrages et des retenues d'eau beaucoup favorable au développement des activités agropastorales. La région dispose de 102 retenues d'eau dont 12 permanentes et 90 temporaires. L'importance des ressources en eau varie d'une zone à une autre en fonction des éléments géomorphologiques en présence.

1.2 – SITUATION ADMINISTRATIVE

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Nord regroupe les provinces du Loroum, du Passoré, du Yatenga et du Zondoma qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Titao, Yako, Ouahigouya et Gourcy.

Les provinces du Passoré et du Yatenga sont les plus anciennes entités administratives. Elles sont nées du découpage administratif du pays en 30 provinces en 1984. Les deux autres (le Loroum et le Zondoma) résultent de la réorganisation du pays en 45 provinces en 1996 par la loi N°09/96/ADP du 24/04/1996 portant création et dénomination de 15 nouvelles provinces. Ces provinces sont nées de la scission du Yatenga.

Les provinces sont également subdivisées en communes et les communes en villages. Ainsi, la province du Passoré comporte 9 communes, le Yatenga 13 communes, le Loroum 4 et le Zoundoma 5.

CONCLUSION

La région du Nord, de par son cadre physique, semble d'emblée naturellement défavorisée. En effet, elle présente des contraintes physiques telles que : le phénomène de l'érosion qui entraîne un appauvrissement continu des sols, l'irrégularité et la faiblesse de la pluviométrie et une faune en voie de disparition.

Cependant, la disponibilité de ressources humaines a permis de transformer certaines contraintes en atouts. Ainsi, peut-on constater l'existence d'organisations agricoles crédibles à même de porter le développement agricole et l'existence de potentialités aménageables et irrigables au niveau de secteur agricole.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

L'état d'une population est le reflet de celle-ci dans un espace et à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes (âge, sexe, état matrimonial, nationalité, religion, etc.). La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population de la région du Nord ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré (Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme les détenus dans les établissements pénitentiaires).

Résident présent : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

La population de droit encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la population de fait est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Villes : Dans la présente monographie, on considère comme villes, les quatre chefs-lieux de province que sont **Titao** (province du Loroum), **Yako** (province du Passoré), **Ouahigouya** (Province du Yatenga) et **Gourcy** (province du Zondoma). La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1 – ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la région du Nord 1 201 044 individus dont 15 248 visiteurs et 1 185 796 résidents. La population résidente est composée de 554 692 hommes (46,8 %) et 631 104 femmes (53,2 %). Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région du Nord compte pour 8,5 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence	2006			1996*	1985**
	Masculin	Féminin	Total		
Urbain	68 241	71 344	139 585	86982	67458
Rural	486 451	559 760	1 046 211	868 438	692 950
Ensemble	554 692	631 104	1 185 796	955 420	760 408

*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

**reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La structure par sexe de la région du Nord est semblable à la structure de l'ensemble de la population burkinabè. La population est composée d'environ 47 % d'hommes et de 53 % de femmes. La situation est pareille en milieu rural où on obtient 46,5 % d'hommes. Par contre, en milieu urbain, l'écart se réduit : il y a environ 49 % d'hommes contre 51 % de femmes. Le taux d'urbanisation (11,8 %) est en dessous du niveau observé au plan national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (2,2 %) inférieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population du Nord est passé de 760 408 en 1985 à 955 420 en

1996 pour atteindre 1 185 796 en 2006. A ce rythme, la population du Nord va doubler en 2037 (31 ans après le recensement de 2006) alors que celui du pays tout entier le sera en 2028 (soit 22 ans après le recensement de 2006).

2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 – La population des provinces

La région du Nord, rappelons-le, est composée de quatre provinces : le Loroum, le Passoré, le Yatenga et le Zondoma. La province du Yatenga est de loin la plus peuplée (553 164 résidents) avec environ 47 % de la population totale de la région. Vient ensuite le Passoré avec 27 % de la population régionale. Le Zondoma et le Loroum ont chacun moins de 15% de la population régionale (Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe

Provinces	Sexe			Poids de chaque province (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Loroum	67 590	75 263	142 853	12,0	89,8
Passoré	149 146	174 076	323 222	27,3	85,7
Yatenga	261 272	291 892	553 164	46,6	89,5
Zondoma	76 684	89 873	166 557	14,0	85,3
Ensemble	554 692	631 104	1 185 796	100,0	87,9

Le nombre d'hommes pour 100 femmes est plus élevé dans le Yatenga (89,5) et dans le Loroum (89,8) que dans les deux autres provinces. Mais dans l'ensemble, il ressort que le nombre d'hommes pour 100 femmes est largement à l'avantage des femmes (87,9 hommes pour 100 femmes).

2.1.2.2 – La population des communes

La répartition de la population par commune montre que Ouahigouya est la plus grande commune avec 10,5 % de la population totale. Elle est suivie par les autres communes capitales provinciales : Yako (6,8%), Gourcy (6,8%) et Titao (5,6%). Ces quatre communes renferment à elles seules près de 30 % de la population totale de la région. En dehors la commune rurale de Séguénéga (5,1 %), les autres communes rurales ont chacune moins de 5 % de la population totale.

Le tableau 2.3 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que dans la quasi-totalité des communes, les rapports de masculinité sont en deçà de 100, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives. Seule la commune rurale de Kain dans la province du Yatenga compte un peu plus d'hommes que de femmes (101,6 hommes pour 100 femmes)

Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune

Commune	Effectif	Poids de chaque commune (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Commune	Effectif	Poids de chaque commune (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
Banh	30 332	2,6	95,0	Kossouka	17 197	1,5	85,3
Ouindigui	28 278	2,4	85,9	Koumbri	44 535	3,8	88,4
Sollé	17 526	1,5	90,4	Namissiguima	34 904	2,9	91,2
Titao	66 717	5,6	89,1	Ouahigouya	125 030	10,5	95,3
Total Loroum	142 853	12,0	89,8	Oula	44 692	3,8	86,1
Arbolé	45 848	3,9	81,8	Rambo	34 019	2,9	82,9
Bagaré	23 311	2,0	87,4	Séguénéga	60 478	5,1	84,9
Bokin	54 544	4,6	86,3	Tangaye	32 612	2,8	88,4
Gomponsom	18 268	1,5	84,3	Thiou	48 296	4,1	93,1
Kirsi	19 019	1,6	83,8	Zogoré	18 384	1,6	82,9
La-Todin	28 192	2,4	87,5	Total Yatenga	553 164	46,6	89,5
Pilimpikou	17 277	1,5	82,0	Bassi	21 557	1,8	88,0
Samba	35 837	3,0	82,3	Boussou	23 455	2,0	85,6
Yako	80 926	6,8	89,5	Gourcy	81 226	6,8	84,9
Total Passoré	323 222	27,3	85,7	Léba	9 781	0,8	84,7
Barga	30 319	2,6	89,9	Tougo	30 538	2,6	84,5
Kain	11 290	1,0	101,6	Total Zondoma	166 557	14,0	85,3
Kalsaka	51 408	4,3	87,5	Total Région	1 185 706	100,0	87,9

Les communes de Ouahigouya et Yako qui ont la plupart des fonctions administratives de la région ont des rapports de masculinité qui font parti des plus élevés de la région.

2.1.3 - Densité des provinces et des communes

La densité d'une entité administrative est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différents niveaux géographiques permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

La population de la région du Nord se répartit sur une superficie de 16 414,1 km² (Base Nationale de Données Topographiques (BNDT), 2002); ce qui donne une densité moyenne de 72,2 habitants (hbts)/km². Cette densité qui semble relativement élevée au regard de la moyenne nationale (51,8 hbts/km²) masque des disparités aussi bien à l'intérieur des provinces que des communes.

2.1.3.1 – Densité des provinces

La pression démographique n'est pas la même entre les provinces de la région. +Alors que le Zondoma, le Yatenga et le Passoré ont des densités respectives de 84,1 ; 81,7 et 81,2 hbts/km², la province du Loroum quant à elle connaît une pression démographique moindre (38,8 hbts/km²). Il ressort ainsi, une inégale répartition de la population par province. En outre, les densités par milieu de résidence montrent que le nombre d'habitants par km² en milieu urbain est nettement plus important que celui du milieu rural (97,0 hbts/km² contre 65,2 hbts/km²). Si au niveau provincial on observe une si grande différence, qu'en est-il alors du niveau communal ?

2.1.3.2 – Densité des communes

Les inégalités de densité sont plus prononcées au niveau des communes. En effet, il y'a une variation d'environ 240 points entre la densité la plus faible constatée dans la commune de Kain (14,5 hbts/km²) et la densité la plus forte dans la commune de Ouahigouya (254,1 hbts/km²).

Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km²) des communes de la région du Nord

On peut distinguer quatre (4) groupes de communes selon les densités. Les Communes de la province du Loroum ont toutes des densités inférieures à 50 hbts/km². A l'exception des communes de Léba et Bossou (qui ont moins de 50 hbts/km²), la plupart des communes dont la densité est moyenne (100 à 150 hbts/km²) ou forte (plus de 150 hbts/km²) se trouvent dans les parties centre et sud de la région.

2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

2.2.1 – Ensemble de la population de la région

La population de la région est aussi jeune que celle du pays. En effet, plus de la moitié de la population (57,5 %) à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 21,9 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 21,8 ans et 12,5 en milieu rural, contre 23,1 ans et 15,8 ans en milieu urbain. En considérant les groupes d'âges fonctionnels (qui traduisent des besoins spécifiques de la population), ce constat se confirme davantage car les enfants de moins de 15 ans constituent 48,9 % de la population totale.

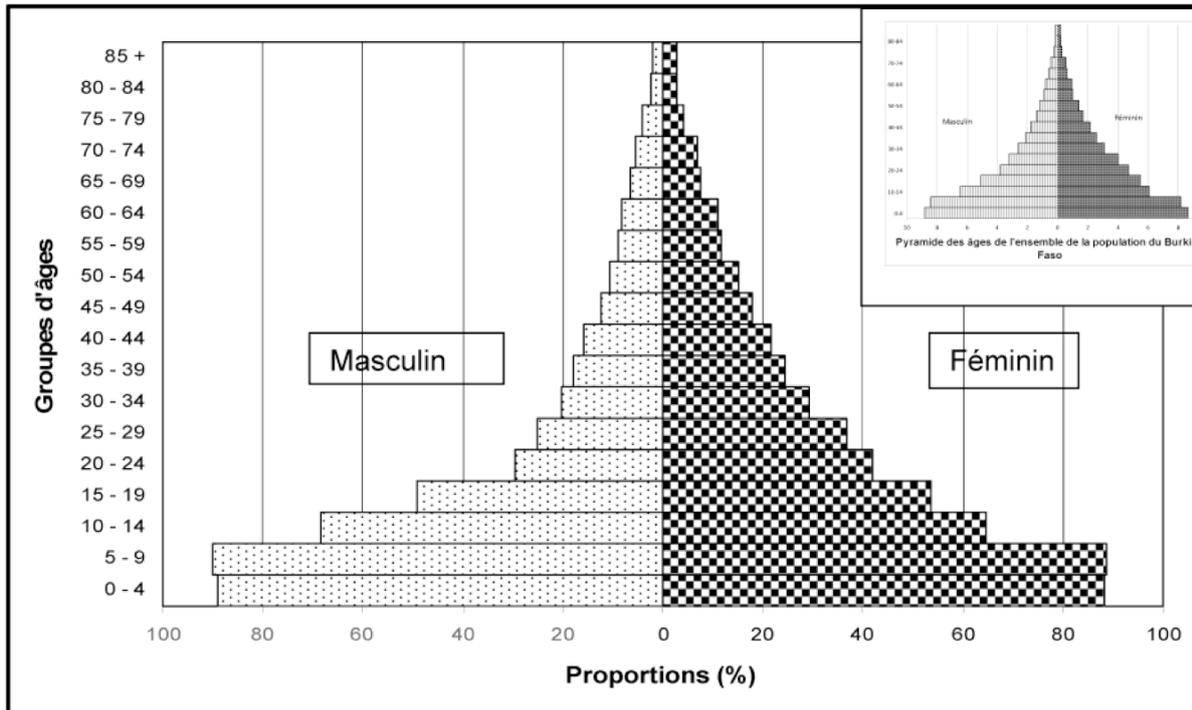
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)

Groupes d'âge quinquennaux	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	88,8	88,4	177,2	70,3	68,6	138,9	91,3	91,0	182,3
5-9	90,1	88,6	178,7	68,8	69,7	138,5	92,9	91,1	184,1
10-14	68,5	64,7	133,2	65,8	67,3	133,1	68,8	64,3	133,2
15-19	49,1	53,7	102,9	67,6	66,2	133,8	46,7	52,1	98,7
20-24	29,6	42,0	71,6	47,3	49,6	96,9	27,2	41,0	68,2
25-29	25,1	36,9	62,0	34,6	38,8	73,4	23,8	36,7	60,5
30-34	20,1	29,3	49,4	30,1	29,8	59,9	18,8	29,2	48,0
35-39	17,7	24,4	42,1	25,3	22,7	47,9	16,7	24,7	41,4
40-44	15,7	21,5	37,2	19,1	19,5	38,7	15,2	21,8	37,0
45-49	12,3	17,7	30,0	13,6	16,7	30,3	12,1	17,9	30,0
50-54	10,6	15,1	25,7	10,6	13,3	24,0	10,6	15,3	25,9
55-59	8,9	11,6	20,5	8,3	11,3	19,6	9,0	11,6	20,6
60-64	8,2	11,1	19,3	7,6	11,0	18,6	8,3	11,1	19,3
65-69	6,5	7,6	14,1	6,0	7,7	13,7	6,5	7,6	14,1
70-74	5,4	6,9	12,3	4,5	6,7	11,2	5,5	6,9	12,4
75-79	4,0	4,3	8,3	3,2	4,1	7,3	4,1	4,3	8,4
80-84	2,5	2,8	5,3	1,8	2,5	4,3	2,6	2,8	5,4
85 +	2,1	2,6	4,6	1,4	2,6	4,0	2,1	2,6	4,7
ND	2,6	3,1	5,7	2,8	3,0	5,8	2,6	3,1	5,7
Total	467,8	532,2	1 000,0	488,9	511,1	1 000,0	465,0	535,0	1 000,0
Age moyen	20,7	23,0	21,9	22,4	23,8	23,1	20,5	22,9	21,8
Age médian	11,5	14,8	13,0	15,4	16,3	15,8	11,0	14,5	12,5

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population masculine est plus jeune que la population féminine avec des âges moyens et médians respectifs de 20,7 et 11,5 ans chez les hommes contre 23,0 et 14,8 ans chez les femmes.

Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina Faso, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, La pyramide une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population du Nord.

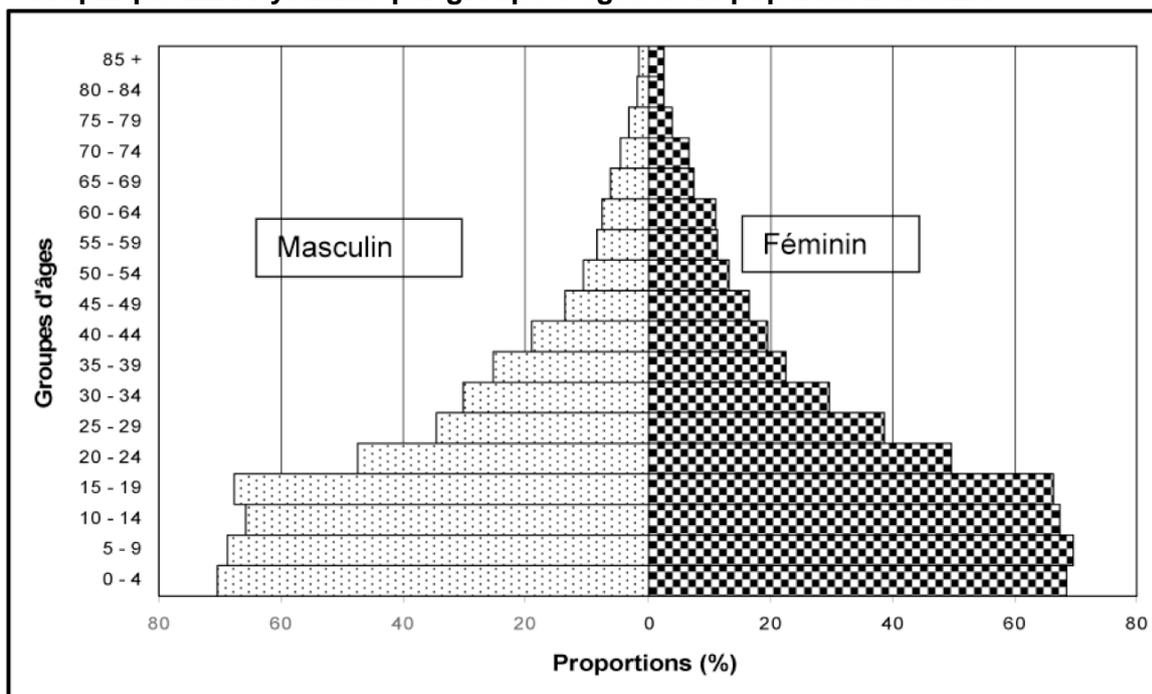
Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du Nord



Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, on observe un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, les écarts se réduisent et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

2.2.2 – Population urbaine

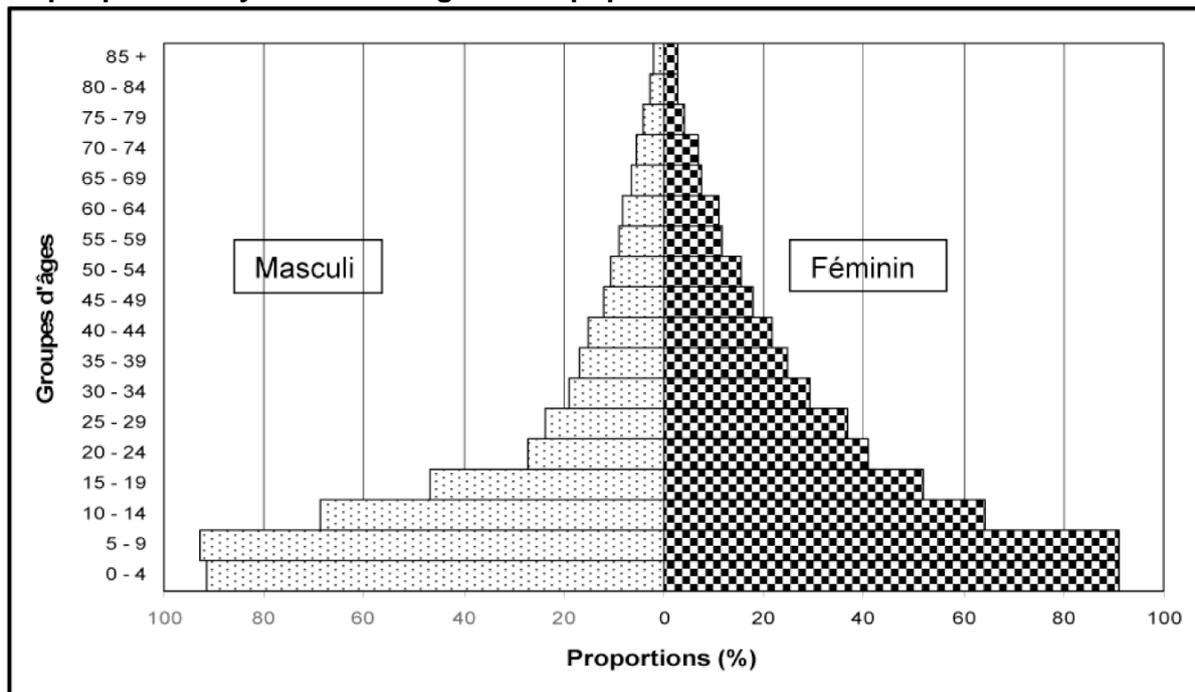
L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base moins large que celle de la pyramide du Burkina Faso, un sommet effilé et des échancrures par endroit (graphique 2.2). On observe des saillies à 15-19 ans.

Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine

Le milieu urbain étant pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes jusqu'à 65 ans. Le déficit de personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise ou encore par une surmortalité aux âges élevés.

2.2.3 – Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population régionale de part sa forme et sa structure. La base très large est le fruit de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide, le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés. On observe d'une part, des saillies à 5-9 ans surtout du côté masculin et des décalages prononcés entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans et entre les groupes d'âges 10-14 ans et 15-19 ans.

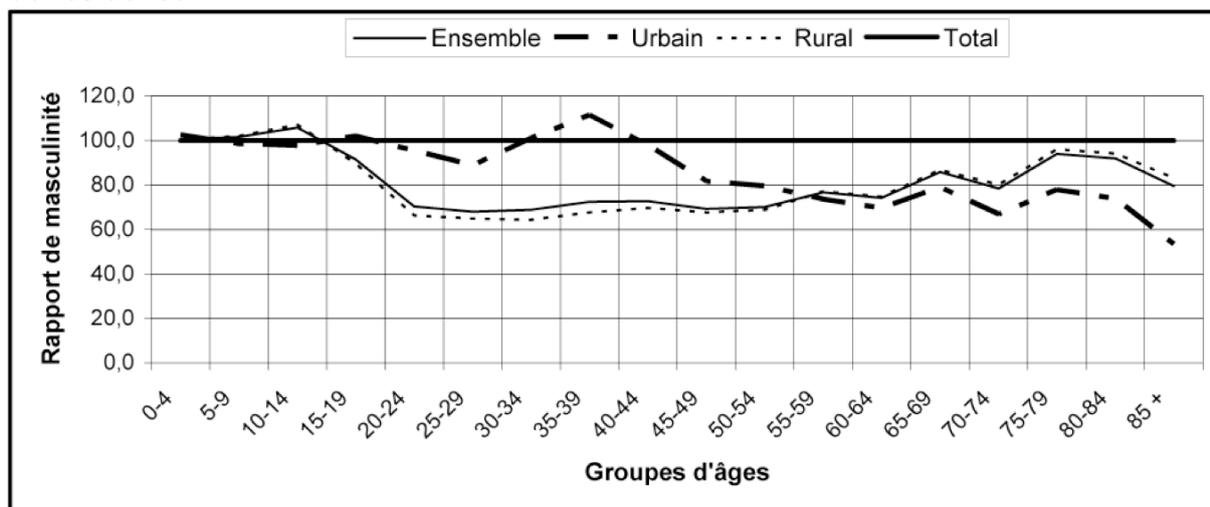
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale

La décroissance rapide des effectifs à partir des groupes d'âges 10-14 ans (plus prononcé du côté masculin) confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 15 ans. Par contre, au-delà de 15 ans, il y a un déficit d'hommes. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Graphique 2.4 : Courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence



Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain dans les tranches d'âges 0-15 ans et 55 ans ou plus, tandis qu'entre 15 à 54 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent dans le milieu urbain.

CONCLUSION

En résumé, la population de la région du Nord représente 8,5 % de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Plus de sept personnes sur dix ont moins de 30 ans. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la région cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La prédominance féminine est remarquable surtout aux âges actifs (15-54 ans). La population est inégalement répartie sur le territoire de la région : la pression démographique est dans l'ensemble plus forte que la moyenne nationale. Cependant, elle est plus prononcée dans les provinces du Yatenga, du Passoré et du Zondoma que dans la province du Loroum.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

INTRODUCTION

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques et démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble des croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble des pratiques et des rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans, il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus.

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportements et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région du Nord, les musulmans sont les plus nombreux avec environ 80 % de la population. Les animistes et les catholiques viennent en deuxième et troisième position avec respectivement 10,1 % et 7,6 % de la population. Les protestants, les sans religions et les adeptes d'autres religions sont faiblement représentés.

Au niveau provincial, le constat est également valable, sauf dans la province du Passoré où la proportion de musulmans n'atteint pas 50%. (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion

Province	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Passoré	32,9	42,1	19,3	5,2	0,4	0,1	100,0
Yatenga	1,0	95,8	2,2	0,6	0,4	0,0	100,0
Loroum	0,4	97,0	1,8	0,6	0,3	0,0	100,0
Zoundoma	4,7	85,3	8,3	1,3	0,3	0,0	100,0
Ensemble	10,1	79,9	7,6	2,0	0,4	0,0	100,0

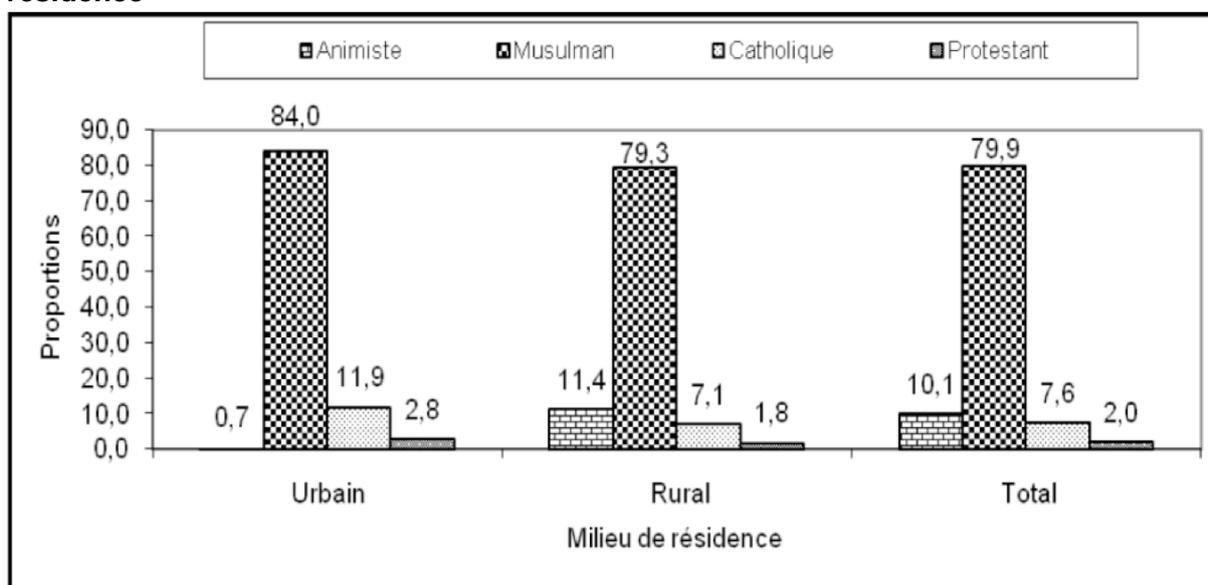
3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus importante en effectif de population. Ainsi, les musulmans représentent 79,3 % en milieu rural et 84,0 % en milieu urbain. La religion traditionnelle est plus pratiquée en milieu rural (11,4%) qu'en milieu urbain (0,7 %). Par contre, les catholiques sont plus nombreux en milieu urbain (11,9 %) qu'en milieu rural (7,1 %). Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par religion selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Urbain	0,7	84,0	11,9	2,8	0,6	0,0	100,0
Rural	11,4	79,3	7,1	1,8	0,3	0,1	100,0
Ensemble	10,1	79,9	7,6	2,0	0,4	0,0	100,0

Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence

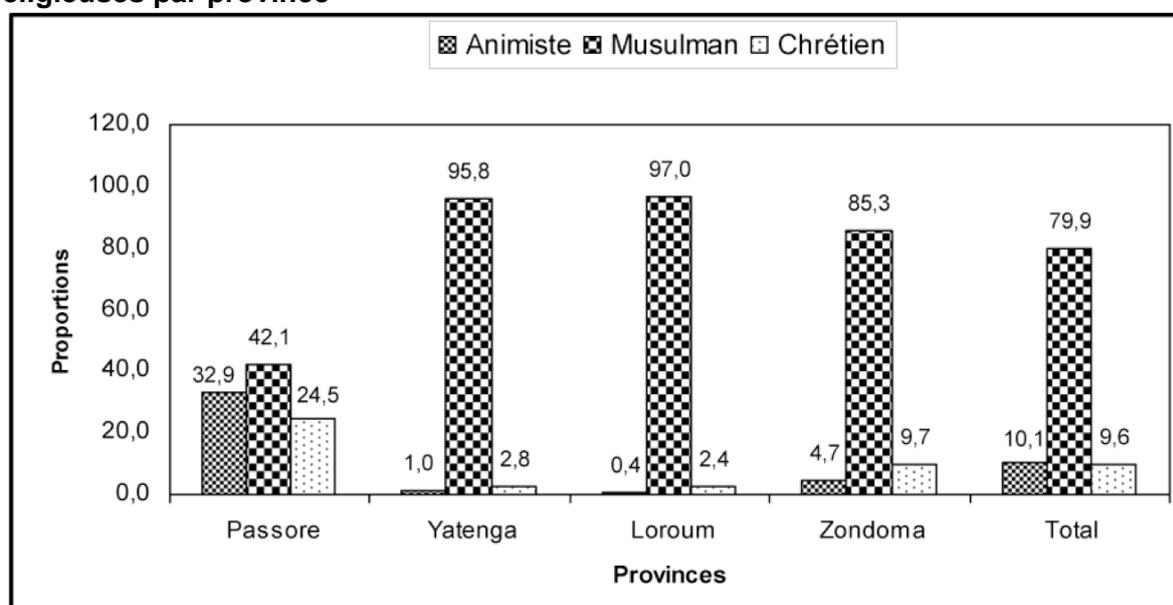


3.1.3 – Communautés religieuses des provinces

La communauté musulmane est plus représentée dans le Loroum et le Yatenga que dans le Zondoma et le Passoré. En effet, plus de 95 % de la population des provinces du Loroum et du Yatenga sont des musulmans tandis que dans le Zondoma, on a 85,3% et le Passoré 42,1% (tableau 3.1).

Quant à la communauté catholique, elle est plus présente dans le Passoré (19,3 %) et le Zondoma (8,3 %) que dans le Yatenga et le Loroum où on enregistre moins de 3 % de la population. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province



3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée et ceci quelle que soit la génération considérée et le sexe. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, pour les générations avant 40 ans, on constate pratiquement la même représentativité aussi bien chez les garçons que chez les filles en matière de pratiques religieuses.

En ce qui concerne les générations après 40 ans, en dehors de la religion traditionnelle (animisme), les différences de proportions entre hommes et femmes sont d'au plus deux points. Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît quand avec l'âge. En d'autres termes, les jeunes générations pratiquent plus la religion musulmane que les vieilles générations.

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par principales communautés religieuses selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Sexe	Religion				Total
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
0 – 14	Masculin	10,1	80,3	9,3	0,2	100,0
	Féminin	9,8	80,8	9,2	0,2	100,0
15 – 39	Masculin	8,1	81,4	10,2	0,3	100,0
	Féminin	9,3	80,1	10,2	0,3	100,0
40 – 59	Masculin	10,2	79,2	10,3	0,3	100,0
	Féminin	12,8	77,2	9,7	0,3	100,0
60 +	Masculin	17,6	75,0	7,1	0,3	100,0
	Féminin	14,4	75,5	9,6	0,5	100,0
Ensemble	Masculin	10,0	80,2	9,6	0,3	100,0
	Féminin	10,3	79,7	9,7	0,3	100,0

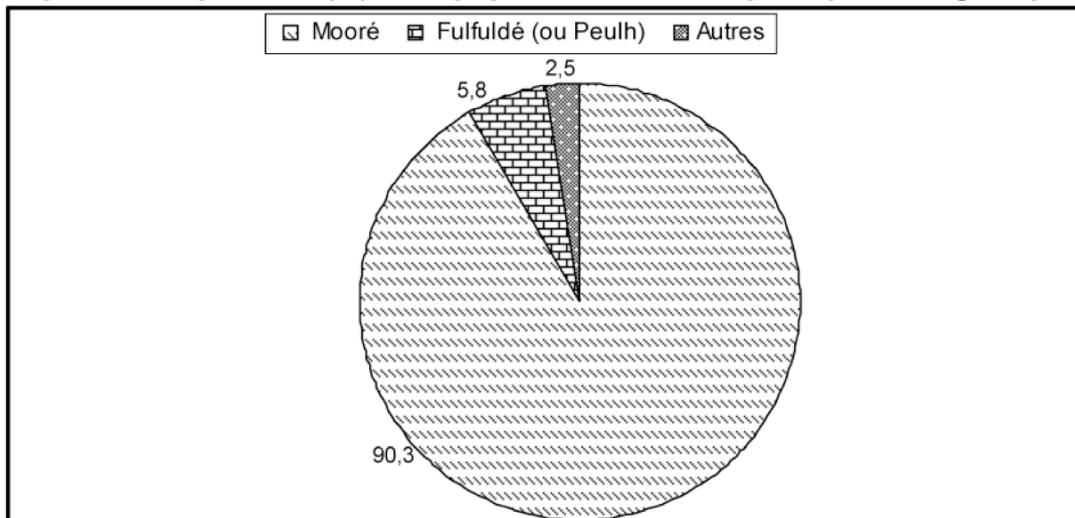
3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le mooré est de loin la langue nationale la plus parlée dans la région du Nord (91,6 %). Elle est suivie du fulfuldé (5,9 %). Le mooré et le fulfuldé occupent respectivement la première et la deuxième place au niveau national en termes de langues parlées. Les autres langues regroupant un certain nombre de langues nationales, sont parlées par 2,5 % de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées



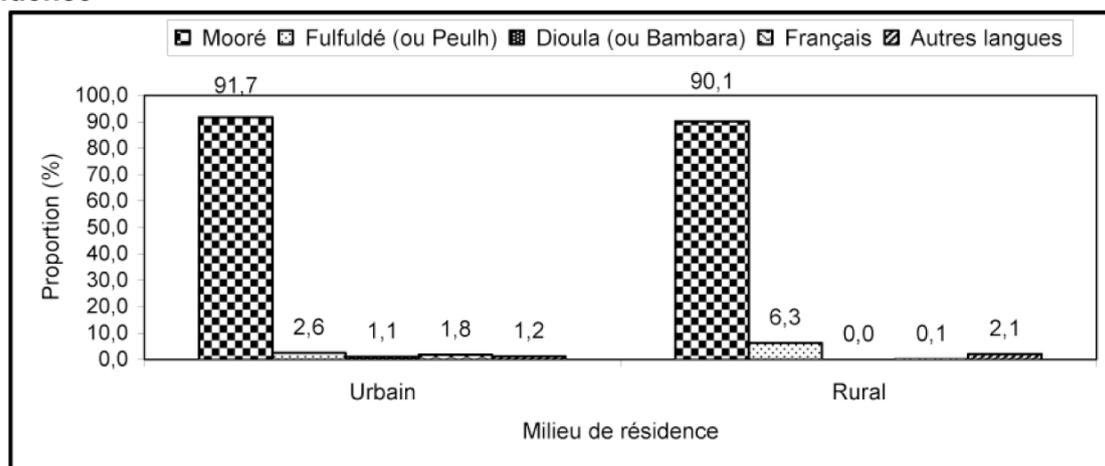
3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. Quel que soit le milieu de résidence, le mooré demeure la principale langue parlée (90,3 %). Cependant, le fulfuldé qui est la deuxième langue de la région est plus parlée en milieu rural (6,3 %) qu'en milieu urbain (2,6 %) ; quant au dioula et au français, ils sont plus parlés en ville qu'en campagne (1,1 % et 1,8 % respectivement contre 0,0 % et 0,1 %) (graphique 3.4).

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence

Langues parlée	Urbain	Rural	Total
Mooré	91,7	90,1	90,3
Fulfuldé (ou Peulh)	2,6	6,3	5,8
Dioula (ou Bambara)	1,1	0,0	0,2
Français	1,8	0,1	0,3
Autres langues	1,2	2,1	2,0
ND	1,7	1,4	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence



3.2.3 – Langue parlée et province de résidence

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. En effet, les principales langues à savoir : le mooré et le fulfuldé sont les plus parlées dans toutes les provinces de la région, mais avec des degrés différents selon la province. En effet, alors que le mooré l'emporte dans le Passoré, le Zondoma et le Yatenga avec plus de 89 % des résidents, l'écart est considérablement réduit dans le Loroum où le fulfuldé est parlé par près du quart de la population résidante. (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province

Langue parlée	Passoré	Yatenga	Loroum	Zoundoma	Ensemble
Mooré	96,0	89,9	72,3	96,0	90,3
Fulfuldé (ou Peulh)	1,6	6,1	18,9	2,1	5,8
Dioula (ou Bambara)	0,1	0,3	0,0	0,1	0,2
Français	0,2	0,5	0,1	0,2	0,3
Autres langues	1,1	1,7	7,4	0,3	2,0
ND	1,1	1,6	1,2	1,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.4 - Structure par âge de la population selon les principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région du Nord, le mooré est la langue dominante. En effet, 91,6 % de la population du Nord parlent couramment le mooré et 5,9 % le fulfuldé. Par ailleurs très peu de la population (2,0 %) parle autres langues. On note cependant à l'intérieur d'une génération donnée, quelques nuances selon la langue parlée. En effet, pour les générations avant 60 ans, on remarque que le poids du mooré est moindre que ceux à partir de 60 ans. Par contre, pour les autres langues, les proportions de population de moins de 60 ans qui les utilisent sont supérieures à celle de la population de 60 ans ou plus.

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées

Groupes d'âges	Principales langues parlée					Total
	Mooré	Fulfuldé (ou Peulh)	Dioula (ou Bambara)	Français	Autres langues	
3 – 14	91,9	5,8	0,1	0,1	2,1	100,0
15 – 39	91,0	6,1	0,2	0,6	2,0	100,0
40 – 59	91,8	5,8	0,1	0,2	2,0	100,0
60 +	92,7	5,6	0,0	0,0	1,6	100,0
Ensemble	91,6	5,9	0,2	0,3	2,0	100,0

3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalité étrangère. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

3.3.1 - Volume des différentes nationalités

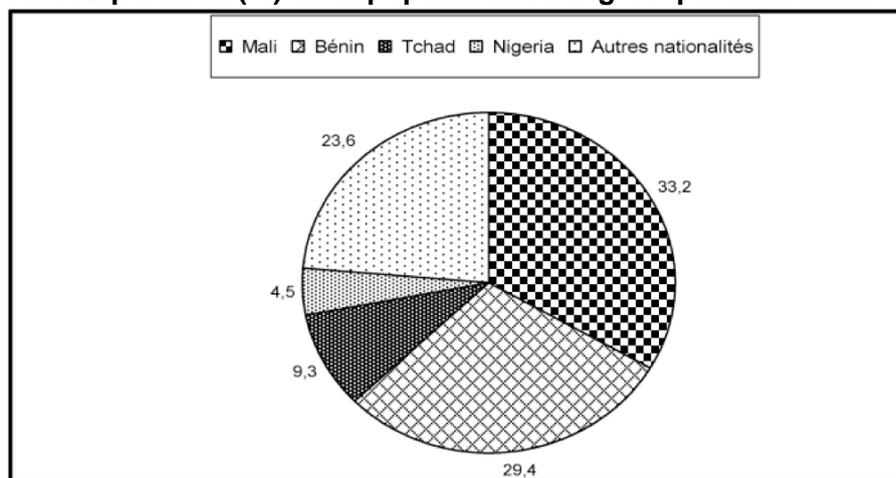
Dans la région du Nord, la quasi-totalité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,6 % contre 0,2% pour les étrangers). Cette importance numérique des burkinabé s'affirme dans toutes les provinces (Tableau 3.7). Ainsi, comme au niveau national, la région du Nord renferme très peu d'étrangers.

Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province

Nationalité	Passoré		Yatenga		Loroum		Zoundoma		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Burkinabé	322 462	99,8	550 675	99,6	142 212	99,6	166 249	99,8	1 181 598	99,6
Etrangers	376	0,1	1 174	0,2	505	0,4	148	0,1	2 203	0,2
ND	384	0,1	1 315	0,2	136	0,1	160	0,1	1 995	0,2
Total	323 222	100,0	553 164	100,0	142 853	100,0	166 557	100,0	1 185 796	100,0

Les étrangers, au nombre de 2 203 proviennent principalement du Mali (33,2 %), du Bénin (29,4 %), du Nigeria (23,6 %) et du Tchad (9,3 %). A eux seuls, les ressortissants de ces quatre pays représentent 95,5 % de la population étrangère. Les autres nationalités ne représentent que 4,5%.

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité

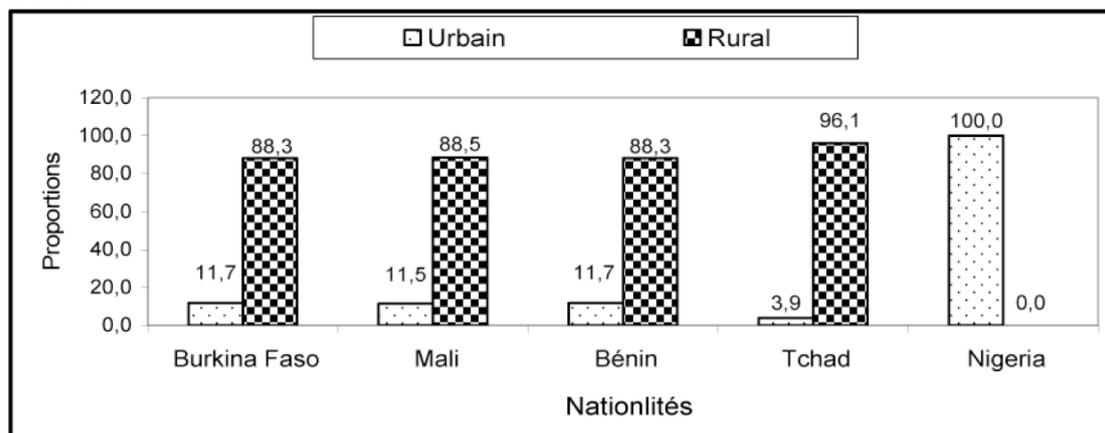


3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Le tableau 3.8 indique que 88,2 % de la population du Nord, toute nationalité confondue résident en milieu rural contre 11,8 % en milieu urbain. On observe par ailleurs que la plupart des nationalités (burkinabé, maliens, béninois et tchadiens) vivent plus en campagne. Les nigériens se démarquent de cette particularité et se retrouvent quasiment tous en ville. Ce qui voudra dire que les premiers travaillent plus dans le secteur primaire et que les seconds sont occupés dans les activités urbaines. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Burkina Faso	11,7	88,3	100,0
Mali	11,5	88,5	100,0
Bénin	11,7	88,3	100,0
Tchad	3,9	96,1	100,0
Nigeria	100,0	0,0	100,0
Autres nationalités	35,1	64,9	100,0
Ensemble	11,8	88,2	100,0

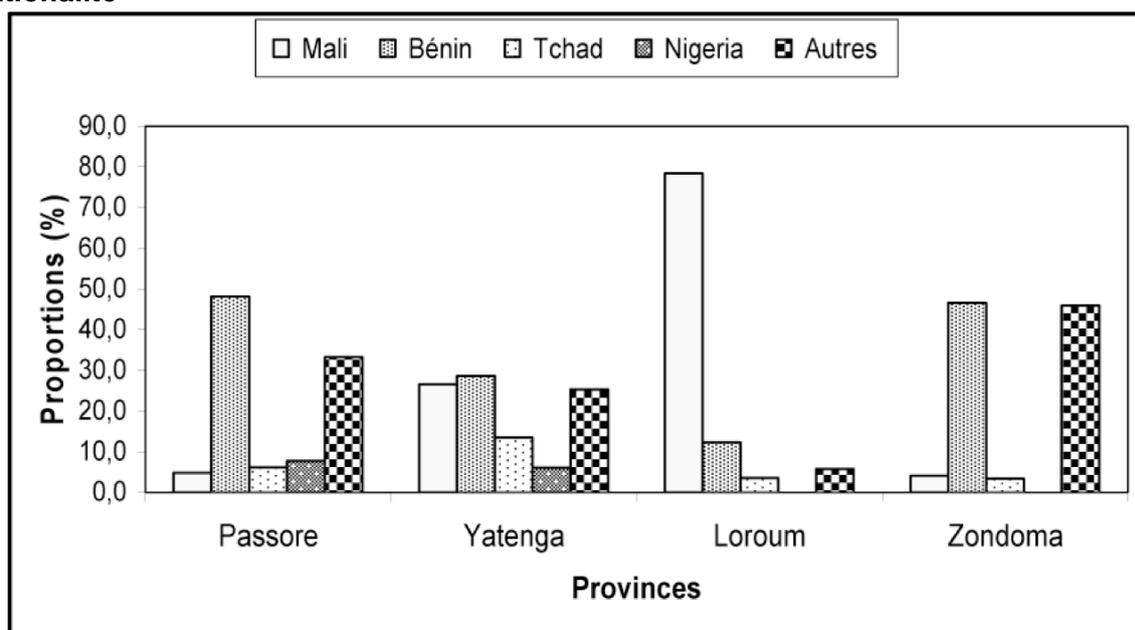
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

3.3.3 – Populations étrangères des provinces

Le graphique 3.7 montre que parmi les principales nationalités présentes dans la région, il n'y en a pas qui dominent dans toutes les provinces. Les maliens sont majoritaires dans le Loroum avec près de 80% de la population étrangère et les béninois dominent dans le Passoré et le Zondoma avec respectivement 48,1 % et 46,6 % de la population étrangère. Au Yatenga, béninois et maliens sont en proportions presque identiques (28,6% et 26,6% respectivement).

Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province

Nationalité	Passoré		Yatenga		Loroum		Zondoma		Ensemble	
	Effectif	%								
Mali	18	4,8	312	26,6	396	78,4	6	4,1	732	33,2
Bénin	181	48,1	336	28,6	62	12,3	69	46,6	648	29,4
Tchad	23	6,1	158	13,5	18	3,6	5	3,4	204	9,3
Nigeria	29	7,7	71	6,0	0	0,0	0	0,0	100	4,5
Autres nationalités	125	33,2	297	25,3	29	5,7	68	45,9	519	23,6
Total	376	100,0	1174	100,0	505	100,0	148	100,0	2203	100,0

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité

3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités

D'une manière générale, on constate que les femmes, toutes générations confondues, représentent peu plus de la moitié (53,2 %) des Burkinabé et aussi au sein des principales nationalités étrangères dans la région à savoir : les maliens, les béninois, les tchadiens et les nigériens avec respectivement 51,2% ; 51,7% ; 52,5% et 56,0%. Cependant, dans le regroupement des autres nationalités étrangères, ce sont les hommes qui sont les plus représentés avec 53,4 % de cette population (Tableau 3.10).

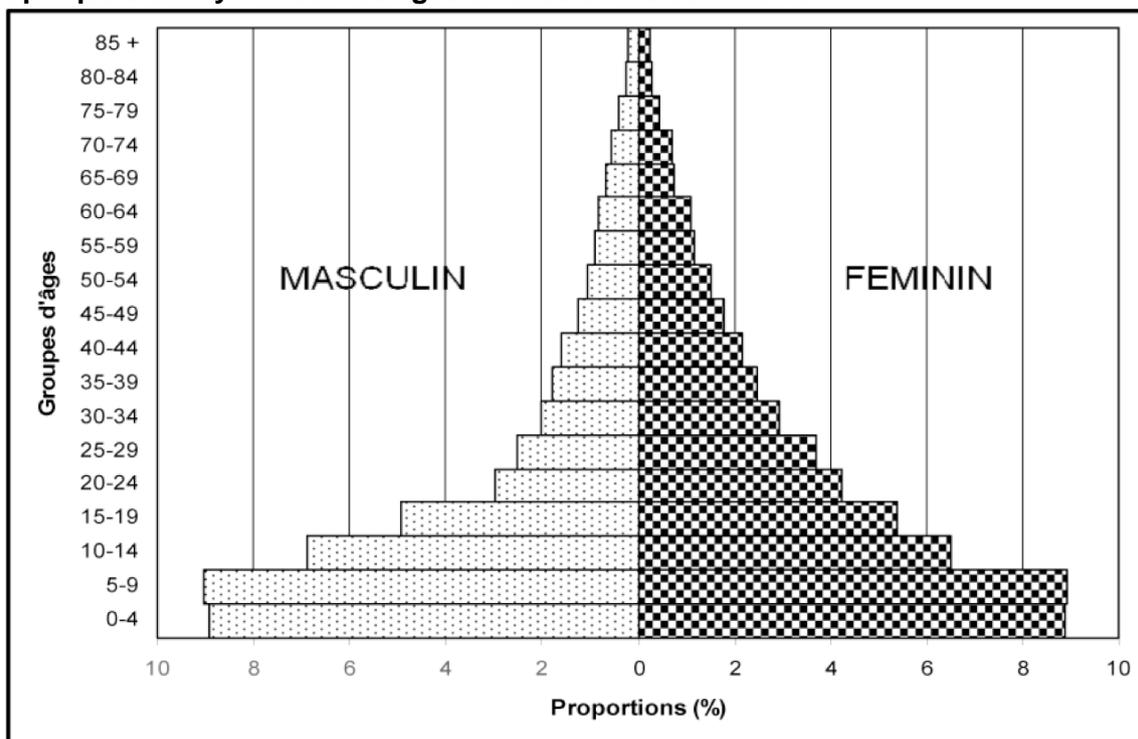
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

Groupes d'âges	Burkina Faso			Mali			Bénin		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
0-4	8,9	8,8	17,7	9,7	7,9	17,6	4,8	6,6	11,4
5-9	9,0	8,9	17,9	9,8	8,7	18,6	16,5	14,8	31,3
10-19	11,8	11,9	23,6	9,0	10,7	19,7	15,6	13,9	29,5
20-29	5,5	7,9	13,4	6,6	9,2	15,7	3,7	6,3	10,0
30-39	3,8	5,4	9,2	5,5	5,1	10,5	2,6	3,1	5,7
40-49	2,8	3,9	6,7	3,4	4,5	7,9	2,3	2,8	5,1
50-59	2,0	2,7	4,6	2,2	1,9	4,1	0,8	1,5	2,3
60-69	1,5	1,9	3,3	1,8	1,9	3,7	0,5	0,9	1,4
70-79	0,9	1,1	2,1	0,7	0,8	1,5	0,2	0,8	0,9
80 +	0,5	0,5	1,0	0,0	0,1	0,1	0,6	0,6	1,2
ND	0,2	0,2	0,5	0,1	0,4	0,5	0,8	0,3	1,1
Total	46,8	53,2	100,0	48,8	51,2	100,0	48,3	51,7	100,0

Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe (suite et fin)

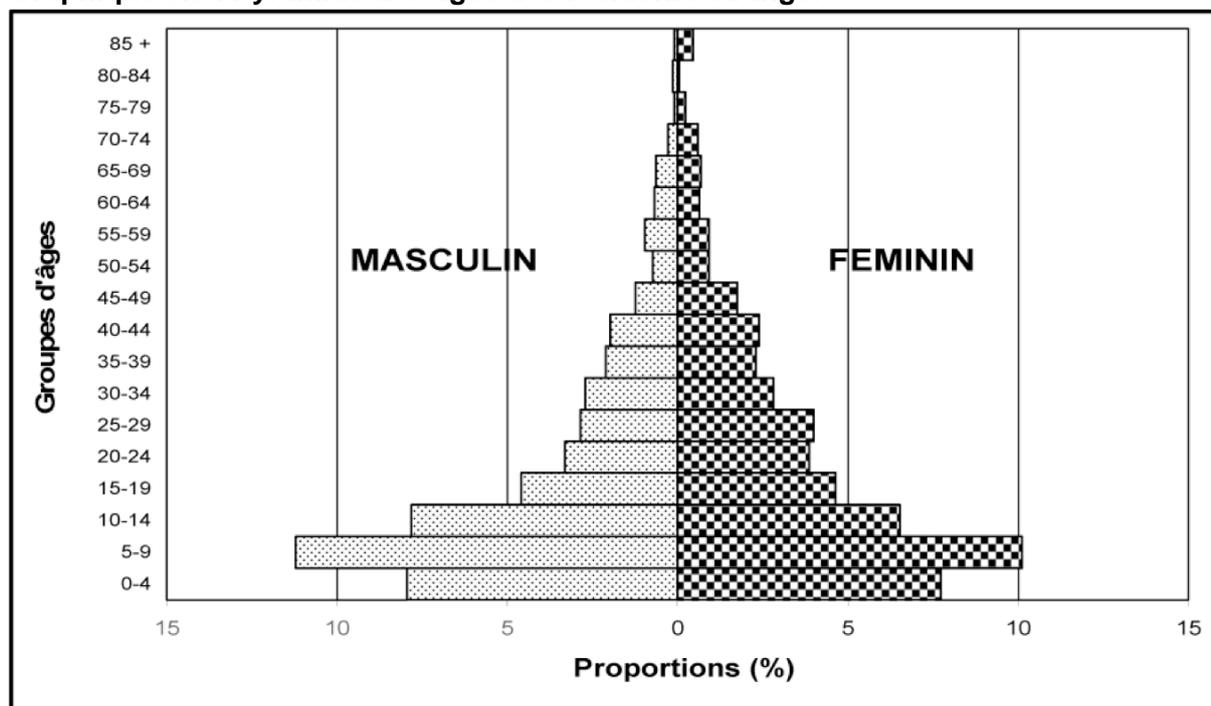
Groupes d'âges	Tchad			Nigeria			Autres		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
0-4	9,8	7,8	17,6	7,0	14,0	21,0	8,5	7,1	15,6
5-9	8,8	7,4	16,2	7,0	6,0	13,0	7,7	7,5	15,2
10-19	15,7	13,7	29,4	10,0	7,0	17,0	11,8	7,7	19,5
20-29	3,4	6,9	10,3	8,0	12,0	20,0	9,1	7,1	16,2
30-39	4,4	4,4	8,8	5,0	11,0	16,0	6,6	6,6	13,1
40-49	2,0	4,9	6,9	3,0	5,0	8,0	4,4	4,6	9,1
50-59	1,0	2,0	2,9	4,0	1,0	5,0	1,9	2,1	4,0
60-69	2,0	2,0	3,9	0,0	0,0	0,0	1,7	1,0	2,7
70-79	0,5	1,5	2,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,8	1,0
80 +	0,0	1,5	1,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6	0,8
ND	0,0	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	1,3	1,5	2,9
Total	47,5	52,5	100,0	44,0	56,0	100,0	53,4	46,6	100,0

L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité aux âges adultes. En outre, la répartition par sexe montre qu'avant 15 ans la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (0-4 ans et 80-84 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (5-9 ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est composée de plus d'adultes. La répartition par sexe indique qu'avant 20 ans, les hommes sont plus représentés que les femmes (Graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers



3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

Le tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant, cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à l'autre. En effet, l'islam est pratiqué par 97,3 % des maliens 94,6 % des tchadiens, 80 % des burkinabè, 71,5 % des béninois et 63 % des nigériens. La religion traditionnelle (animisme) a plus d'adeptes chez les béninois (14,2 %) et les burkinabè que chez les autres nationalités. Le catholicisme est la deuxième religion après l'islam en termes de représentativité chez les nigériens (26%) et chez les autres nationalités (12,1 %). Cette dernière croyance vient en troisième position après l'islam et l'animisme chez les burkinabè (7,7%).

Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses

Nationalité	Religion					Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	
Burkina Faso	10,1	80,0	7,7	2,0	0,3	100,0
Mali	0,4	97,3	0,0	0,4	1,9	100,0
Bénin	14,8	71,5	8,8	3,9	1,1	100,0
Tchad	1,0	94,6	1,0	3,4	0,0	100,0
Nigeria	1,0	63,0	26,0	8,0	2,0	100,0
Autres nationalités	22,2	54,3	12,1	5,8	5,6	100,0
Ensemble	10,1	80,0	7,7	2,0	0,3	100,0

CONCLUSION

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que 80% de la population de la région sont musulmans, 10,1 % sont des animistes et 7,7 % sont des catholiques.

Les principales langues couramment parlées sont le mooré (90,3%) et le fulfuldé ou peulh (5,8%).

Les burkinabé représentent 99,6 % de la population totale. Dans la population étrangère, les maliens sont les plus nombreux (33,2 %) suivis des béninois (29,4 %), des tchadiens (9,3%) et des nigériens (4,5%).

CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

INTRODUCTION

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'Indice de Développement Humain. D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné la population de 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? ».

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et les étudiants.

La population préscolaire : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-29 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

Le taux d'alphabétisation : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la région du Nord. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. A partir de 30-39 ans, le nombre d'hommes instruits est plus du double de celui des femmes. En observant les résultats de la plus vieille génération (50 ans ou plus), il ressort qu'il y a 3,5 fois plus d'hommes que de femmes instruites. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant selon les générations) traduit entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, 45 % de la population instruite a un âge compris entre 6 et 11 ans ; tandis que 77,7 % de cette population a moins de 20 ans.

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
3-5	1,2	1,6	1,3	114,3
6-11	42,3	49,6	45,2	130,0
12-15	19,9	19,0	19,5	159,1
16-19	12,1	10,9	11,6	169,9
20-24	8,0	7,3	7,7	167,3
25-29	5,7	4,9	5,4	179,7
30-39	6,0	4,3	5,4	211,8
40-49	2,7	1,5	2,3	267,4
50 ou plus	2,0	0,9	1,6	351,5
Total	100,0	100,0	100,0	152,4

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous-populations ont quasiment la même structure mais, avant l'âge de 11 ans, les proportions des filles instruites sont plus importantes que celles des garçons : entre 3-5 ans il y a 1,2 % de garçons instruits contre 1,6 % de filles instruites. Cet écart se creuse entre 6-11 ans en faveur des femmes car, à ces âges, la proportion des filles instruites est de 49,6 % contre 42,3% pour les garçons. Toutefois, après l'âge de 11 ans, les proportions des hommes instruits sont plus élevées que celles des femmes nonobstant une baisse des proportions pour chaque sexe. Ceci serait consécutif aux abandons scolaires pour des raisons multiples dont le mariage des filles. Bien que l'instruction de la population soit une nécessité pour les pays, le niveau d'instruction apparaît-il encore plus important ?

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction (la classe achevée) atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté.

4.1.2 - Population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école selon la classe achevée (niveau d'instruction)

Le tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre de personnes qui arrêtent les études à un niveau donné augmente avec le niveau d'instruction au primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 2 abandons pour 100 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté pour chacun des 2 sexes au CP1 à 23 et 22 abandons respectivement pour les garçons et les filles au CM2. En d'autres termes, plus d'une personne sur 4 de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté a atteint le niveau CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

On constate dans la région du Nord que, environ 17 % seulement des résidents de 10 ans ou plus ayant été à l'école atteignent le secondaire premier cycle. Au niveau du supérieur ce sont 2,5 % et 1,0% de la population masculine et féminine respectivement qui ont atteint ce niveau.

On note par ailleurs qu'à tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur), la parité fille/garçon n'est pas acquise. A tous ces niveaux, les garçons ont environ deux fois plus de chance d'atteindre un niveau supérieur comparativement aux filles.

Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant été à l'école par niveau d'étude selon le milieu de résidence et le sexe

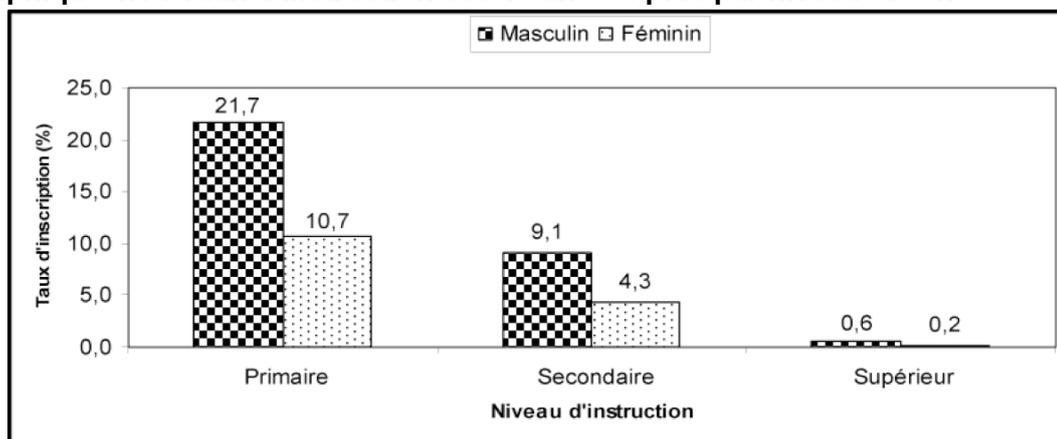
Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Parité F/G	Urbain	Rural	Parité U/R
Aucun	2,1	1,9	0,5	0,8	2,5	0,2
CP1	4,1	4,5	0,5	2,1	5,2	0,2
CP2	8,3	9,0	0,5	5,2	10,1	0,2
CE1	12,2	12,2	0,5	8,7	13,9	0,3
CE2	10,1	10,6	0,5	8,2	11,2	0,3
CM1	14,2	14,7	0,5	13,5	14,7	0,4
CM2	23,2	22,2	0,5	20,6	23,9	0,4
1er cycle	15,8	18,0	0,6	24,4	12,8	0,9
2nd cycle	7,5	5,8	0,4	11,9	4,5	1,2
Supérieur	2,5	1,0	0,2	4,3	0,9	2,3
ND	0,2	0,2	0,6	0,2	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	0,5	100,0	100,0	

F/G=Fille/Garçon ; U/R=Urbain/Rural

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. En effet, 24,4 % et 12,8 % de la population non scolaire de 10 ans ou plus du Nord ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement dans les milieux urbain et rural (tableau 4.2). Les

abandons sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain au niveau du primaire et du secondaire premier cycle, en témoigne l'indice de parité urbain/rural. Concernant les niveaux secondaire second cycle et supérieur respectivement, il ressort que la population non scolaire de 10 ans ou plus du milieu urbain ayant fréquenté a 1,2 et 2,3 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux que celle du milieu rural. Le graphique 4.1 permet de mieux observer les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe



De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus représentés que les femmes. En effet, c'est environ 22 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre 11 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille demeure encore important avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du secondaire, le graphique révèle qu'il y a 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont faibles. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région du Nord, cachent des disparités au niveau provincial que nous examinons dans la section suivante.

4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus du Nord selon les provinces de la région.

Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe

Niveau d'instruction	Passoré				Yatenga			
	Masc.	Fém.	Total	Indice F/G	Masc.	Fém.	Total	Indice F/G
CP1	2,3	2,0	2,2	0,9	1,6	1,4	1,5	0,9
CP2	6,6	6,6	6,6	1,0	5,5	5,6	5,5	1,0
CE1	13,3	13,4	13,4	1,0	12,0	12,2	12,1	1,0
CE2	14,4	14,9	14,6	1,0	12,0	12,8	12,3	1,1
CM1	15,5	16,8	16,0	1,1	14,2	14,5	14,3	1,0
CM2	17,5	18,4	17,9	1,1	20,6	18,8	19,9	0,9
Secondaire 1	22,1	21,9	22,1	1,0	23,2	25,0	23,9	1,1
Secondaire 2	6,9	4,8	6,1	0,7	8,6	8,0	8,4	0,9
Supérieur	1,2	0,9	1,1	0,7	2,3	1,7	2,1	0,7
Non déclaré	0,2	0,2	0,2	0,9	0,1	0,0	0,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
Niveau d'instruction	Loroum				Zoundoma			
	Masc.	Fém.	Total	Indice F/G	Masc.	Fém.	Total	Indice F/G
CP1	2,1	2,4	2,2	1,1	1,7	1,6	1,6	0,9
CP2	8,8	10,6	9,4	1,2	6,3	7,0	6,6	1,1
CE1	14,8	18,1	15,9	1,2	13,9	15,0	14,3	1,1
CE2	16,1	18,1	16,7	1,1	15,4	16,8	15,9	1,1
CM1	17,1	17,6	17,2	1,0	16,1	16,2	16,2	1,0
CM2	17,4	15,6	16,8	0,9	21,5	20,0	20,9	0,9
Secondaire 1	16,1	12,6	15,0	0,8	18,7	18,0	18,4	1,0
Secondaire 2	6,1	3,2	5,1	0,5	5,0	4,1	4,7	0,8
Supérieur	1,5	1,7	1,6	1,1	1,3	1,2	1,3	0,9
Non déclaré	0,1	0,1	0,1	1,7	0,0	0,1	0,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	

Le tableau 4.3 révèle que les proportions des personnes de 10 ans ou plus qui ont achevé primaire dans la région du Nord varient d'une province à l'autre. La province du Zoundoma a la plus forte proportion avec environ 21%, viennent ensuite le Yatenga et le Passoré avec respectivement 19,9% et 17,9%. La province du Loroum enregistre la plus faible proportion avec 16,8%. Les résultats par sexe montrent que les filles abandonnent l'école plus tôt que les garçons. En effet, au niveau du primaire (du CP1 au CM2), les proportions des filles ayant abandonné sont plus importantes que celles des garçons de la même situation ; mais, à partir du secondaire, la tendance s'inverse. Ceci signifie également que les garçons sont plus instruits que les filles.

4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la région du Nord, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 16,2 %. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, ce sont environ 44 personnes de moins de 15 ans sur 100 qui sont alphabétisées contre seulement 12 personnes sur 100 dans le milieu rural, soit moins de la moitié du taux d'alphabétisation du milieu urbain. Selon le sexe, on remarque que, près de 25 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 10 femmes sur 100 dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 53,7 % et 35,2 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre respectivement 19,3 % et 6,3 % en milieu rural.

Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	53,7	35,2	44,1
Rural	19,3	6,3	11,8
Total	24,5	9,9	16,2

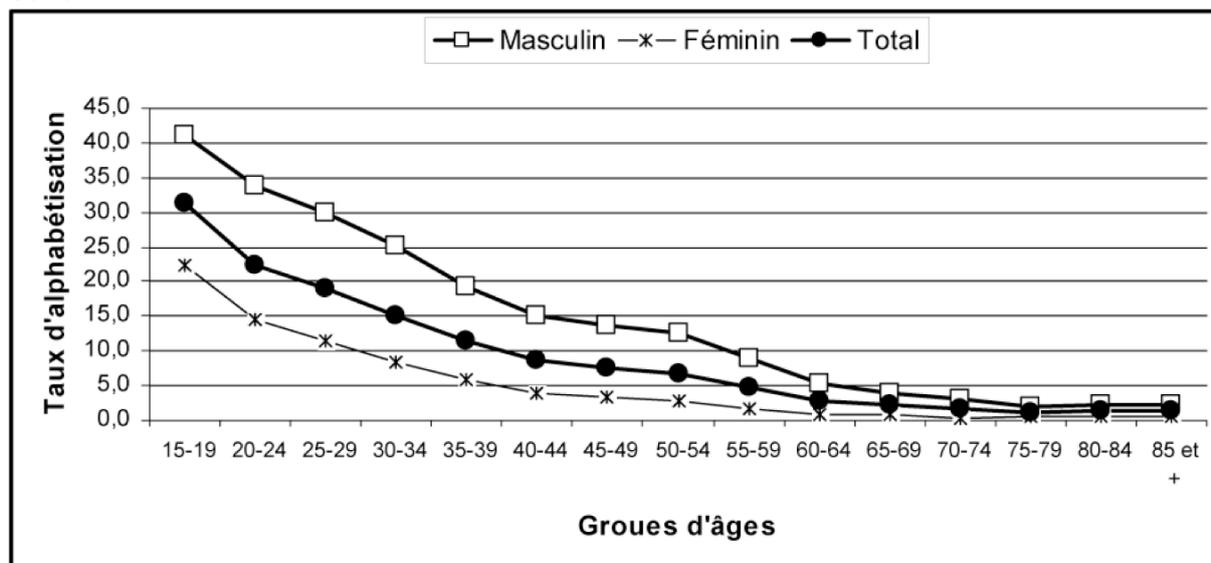
4.2.1 - Taux d'alphabétisation par groupe d'âges selon le sexe

L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (24,5 % pour les hommes contre 9,9 % pour les femmes). Ces taux décroissent suivant les générations excepté pour la génération 80 et plus où l'on observe une légère hausse. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15-19	41,2	22,3	31,3
20-24	33,7	14,5	22,5
25-29	30,0	11,4	18,9
30-34	25,1	8,4	15,2
35-39	19,4	5,8	11,5
40-44	15,0	4,0	8,6
45-49	13,7	3,3	7,5
50-54	12,5	2,7	6,7
55-59	8,9	1,6	4,8
60-64	5,3	1,0	2,8
65-69	4,0	0,7	2,2
70-74	3,2	0,4	1,6
75-79	2,0	0,4	1,2
80-84	2,3	0,6	1,4
85 et +	2,3	0,6	1,4
Total	24,5	9,9	16,2

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 est une illustration de l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par groupes d'âges selon le sexe

Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces du Nord. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

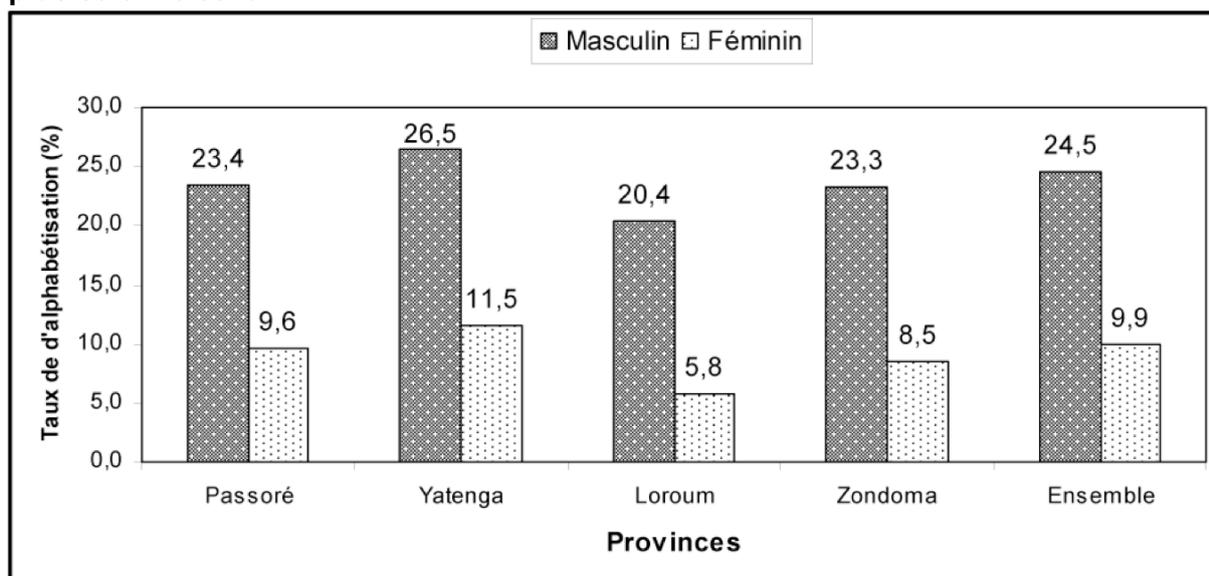
Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province du Yatenga est la plus élevée de la région (18,1 %). Ensuite viennent les provinces du Passoré et du Zondoma avec respectivement 15,3 % et 14,7 %. Le Loroum a le plus faible taux d'alphabétisation (12,2 %).

Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Province de résidence en 2006	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Passoré	23,4	9,6	15,3
Yatenga	26,5	11,5	18,1
Loroum	20,4	5,8	12,2
Zondoma	23,3	8,5	14,7
Ensemble	24,5	9,9	16,2

Toutefois, à l'intérieur de chaque province, ces différences selon le sexe sont plus importantes que celles entre provinces. Dans quasiment toutes les provinces de la région, les écarts entre les hommes et femmes sont d'environ 15 points. C'est dans le Passoré que cet écart, quoique élevé est en dessous des autres provinces. Dans la province du Loroum, la différence est encore plus importante car le taux d'alphabétisation des hommes est plus du triple de celui des femmes soit respectivement 20,4 % et 5,8 %. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



Le graphique 4.3 révèle que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés dans la province du Yatenga que dans les autres provinces avec des taux supérieurs à la moyenne régionale.

4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

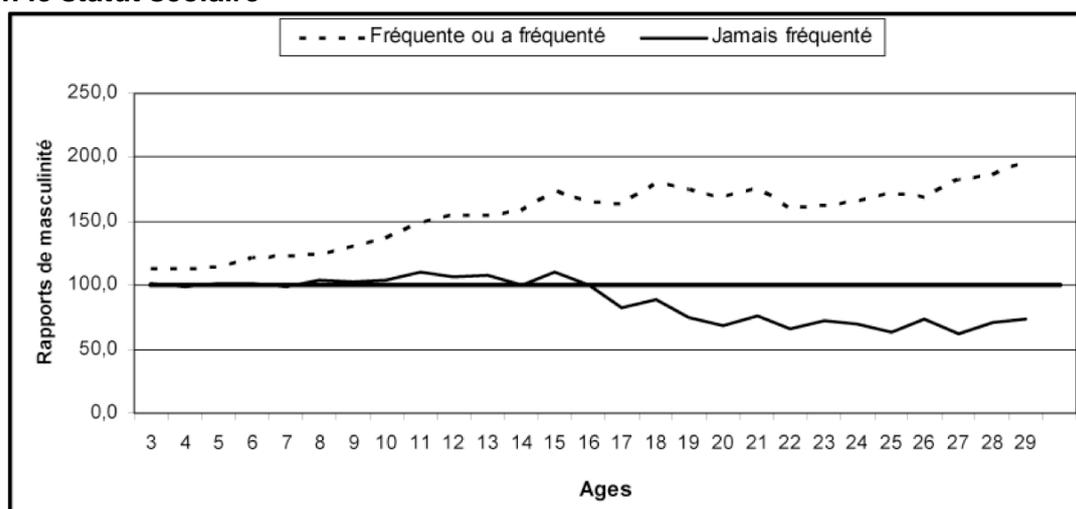
La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 23,8 % (Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée/population(3-29))*100=23,8 %). En examinant le graphique 4.4, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations, négligeables pour les jeunes générations. Ce pourrait être la conséquence de la politique actuelle en matière d'éducation qui prône la gratuité de l'école pour les filles.

Le tableau 4.7 révèle que, la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté diminue à partir de 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 23,8 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 8 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

Age	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisés
	Proportion	Rapport de masculinité	Proportion	Rapport de masculinité	
3	0,1	113,3	6,0	101,9	0,7
4	0,3	113,4	6,0	99,0	1,3
5	1,1	114,7	5,8	101,5	5,4
6	5,0	122,5	6,0	102,1	20,9
7	10,7	122,5	6,7	98,8	33,3
8	9,5	123,9	5,0	103,8	37,1
9	9,2	131,0	5,2	103,0	35,7
10	8,9	136,8	5,4	103,9	34,0
11	6,5	148,5	3,9	110,7	34,4
12	6,6	154,4	4,5	106,3	31,5
13	5,8	154,7	4,0	108,2	30,9
14	4,8	158,3	3,6	100,9	29,3
15	4,4	173,4	3,9	110,3	26,5
16	4,0	164,9	3,4	100,1	26,9
17	3,5	163,9	3,6	82,9	23,1
18	2,9	180,2	2,8	88,8	24,2
19	2,5	175,4	2,9	74,3	21,4
20	2,6	168,8	3,6	69,0	18,2
21	1,7	176,3	2,1	76,4	20,7
22	1,6	160,3	2,2	65,4	18,2
23	1,3	162,5	1,9	72,7	18,0
24	1,3	166,4	1,7	70,3	18,8
25	1,4	172,5	2,6	63,0	14,7
26	1,3	169,1	1,9	73,4	17,2
27	1,2	182,5	2,2	62,5	14,8
28	1,0	186,1	1,7	71,5	16,1
29	1,0	196,1	1,5	74,0	16,4
Total	100,0	145,8	100,0	92,7	23,8

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

4.3.2 - Niveau d'études atteint

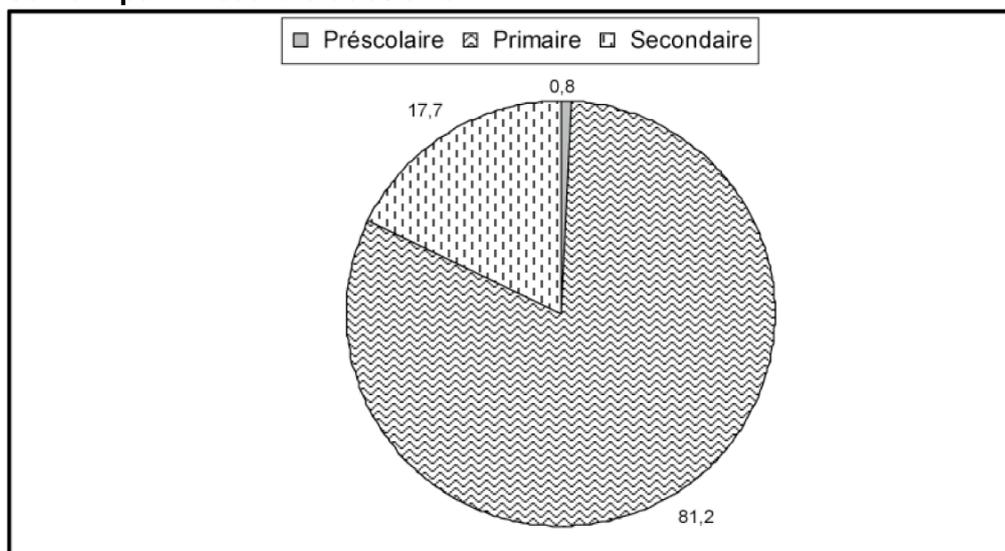
En observant les indicateurs du tableau 4.8, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les écarts croissent avec le niveau d'instruction.. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, moins de 2 personnes sur 10 de cette sous-population a le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier après le supérieur en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Rapport F/G	
Préscolaire	0,7	0,9	1,2	113,9
Primaire	80,0	82,8	1,0	133,0
Secondaire	18,9	16,1	0,9	161,4
Supérieur	0,4	0,3	0,7	202,5
ND	0,0	0,0	0,8	166,7
Total	100,0	100,0		137,6

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 82,8 % et 80 %). Cependant, au niveau du secondaire et du supérieur, la tendance est inversée : 18,9 % de garçons au secondaire contre 16,1 % de filles et 0,4 % de garçon au supérieur contre 0,3 % de filles. Relevons qu'au préscolaire les proportions des filles sont légèrement supérieures à celles des garçons. Les indices de parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au secondaire que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5.

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint



Les quatre cinquièmes du secteur sont occupés par le primaire et le reste est le domaine pratiquement du secondaire.

4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région du Nord.

4.3.3.1 – Population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région du Nord, la population scolarisable (7-12 ans) est de 226 148 personnes : 115 170 garçons et 110 978 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles quasiment à tous les âges, sauf à 7 ans (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent près de 40 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, plus de 40 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire (7-12 ans) au primaire			
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
7	24 476	24 767	49 243	98,8	13 549	11 060	24 609	122,5
8	18 931	18 234	37 165	103,8	11 902	9 645	21 547	123,4
9	19 380	18 811	38 191	103,0	11 727	8 963	20 690	130,8
10	20 323	19 568	39 891	103,9	11 294	8 361	19 655	135,1
11	15 080	13 623	28 703	110,7	8 198	5 612	13 810	146,1
12	16 980	15 975	32 955	106,3	7 626	5 002	12 628	152,5
Total	115 170	110 978	226 148	103,8	64 296	48 643	112 939	132,2

4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire

a) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence

En vue d'examiner les disparités entre milieux de résidence en matière de scolarisation au primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités.

Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe

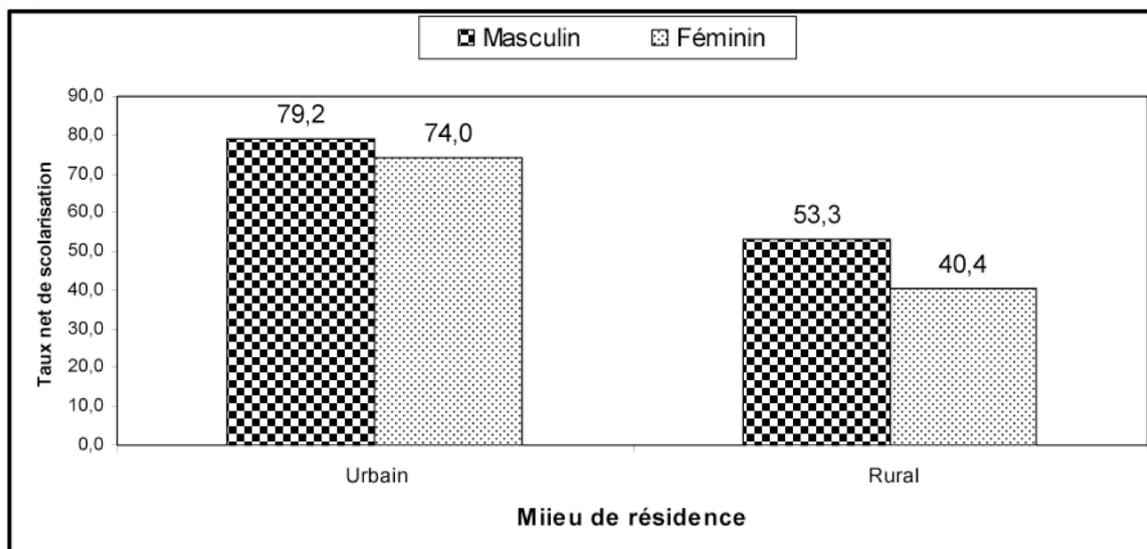
Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Urbain	107,5	100,3	103,8	0,9	79,2	74,0	76,6	0,9
Rural	68,6	51,5	60,2	0,8	53,3	40,4	47,0	0,8
Total	72,4	56,5	64,6	0,8	55,8	43,8	49,9	0,8

Le tableau 4.10 révèle que le taux brut de scolarisation au primaire dans la région du Nord est de 64,6 % et 49,9 % pour le taux net de scolarisation. Ces taux sont au-dessus de la moyenne nationale estimée à 57,8 % pour le taux brut de scolarisation et 44,3 % pour le taux net de scolarisation au primaire.

On observe qu'en milieu urbain, le taux brut de scolarisation au primaire est de 103,8 %, traduisant le fait que les enfants qui fréquentent le primaire à la date du recensement sont plus nombreux que la population scolarisable qui est celle de 7-12 ans. Par contre, le taux net de scolarisation est de 76,6 % dans ce milieu. Les inégalités entre fille et garçon demeurent et on note que les taux bruts de scolarisation sont respectivement 107,5 % et 100,3 %. Les taux nets sont de 79,2 % et 74,0 % pour les garçons et les filles dans cet ordre.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation est de 60,2 % tandis que le taux net est de 47,0 %. Les inégalités entre filles et garçons sont plus prononcées dans ce milieu comparativement au milieu urbain.

La répartition des taux nets dans chaque milieu est illustrée par le graphique 4.6

Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe

b) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par province

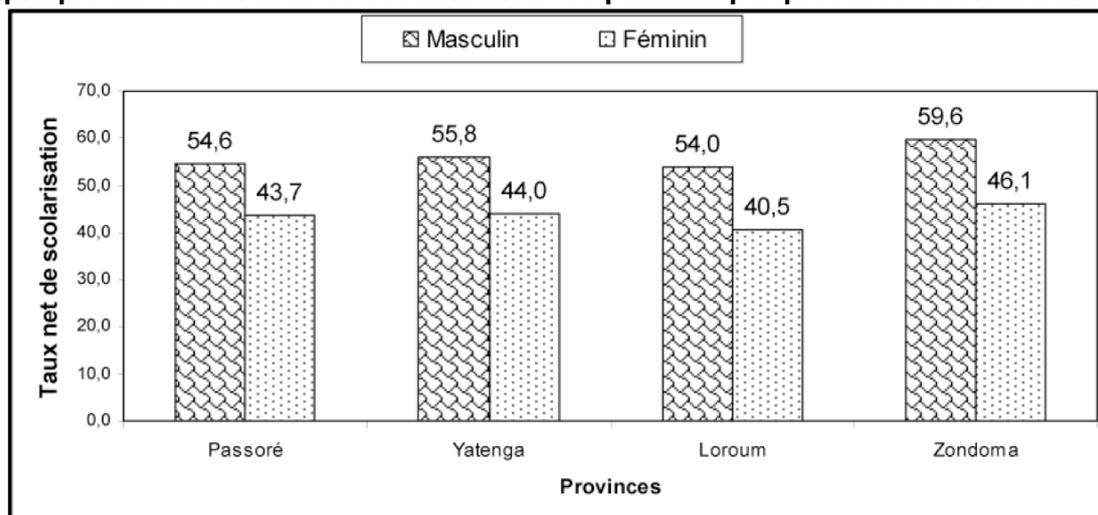
Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région du Nord. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province

Province	Taux brut				Taux net			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Passoré	69,8	55,9	63,0	0,8	54,6	43,7	49,4	0,8
Yatenga	72,5	56,5	64,6	0,8	55,8	44,0	50,0	0,8
Loroum	71,8	53,1	62,6	0,7	54,0	40,5	47,4	0,8
Zondoma	77,9	60,5	69,3	0,8	59,6	46,1	52,9	0,8
Ensemble	72,4	56,5	64,6	0,8	55,8	43,8	49,9	0,8

Le tableau 4.11 montre que les provinces du Zondoma et du Yatenga ont les indicateurs de scolarisation les plus élevés de la région. En effet, le taux brut et le taux net de scolarisation dans ces provinces sont respectivement de 69,3 % et 52,9 % pour le Zondoma et 64,6 % et 50 % pour le Yatenga. Les provinces du Passoré et du Loroum quant à elles ont des indicateurs en-dessous des moyennes régionales (64,6 pour le taux brut et 49,9 pour le taux net).

En examinant ces indicateurs pour les garçons et les filles, on remarque qu'ils sont meilleurs chez les premiers que chez les seconds soit respectivement 72,4 % contre 56,5 % pour le taux brut et 55,8 % contre 43,8 pour le taux net de scolarisation. Les inégalités en matière de scolarisation au primaire sont en faveur des garçons et sont quasiment identiques dans toutes les provinces. Le taux net de scolarisation par province est illustré par le graphique 4.7

Graphique 4.7 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe

4.3.4 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région du Nord à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

4.3.4.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

Les populations scolarisables féminine et masculine sont quasiment identiques en termes d'effectifs. Avant l'âge de 17 ans ce sont les garçons qui sont plus représentés, âge à partir duquel la population féminine prend le relais (Tableau 4.12).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus d'environ 69 garçons pour 100 filles. En d'autres termes, le rapport de masculinité est de 169 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire évoluent en dents de scie au fil des âges, avec un minimum de 158 garçons pour 100 filles à 16 ans à un maximum d'environ 185 garçons pour 100 filles à 18 ans.

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (13 - 19 ans)				Population scolaire (13 - 19 ans)			
	Masculin	Féminin	Total	R.M.	Masculin	Féminin	Total	R.M.
13	15 504	14 327	29 831	108,2	1 343	812	2 155	165,4
14	13 314	13 200	26 514	100,9	2 146	1 334	3 480	160,9
15	14 940	13 546	28 486	110,3	2 766	1 659	4 425	166,7
16	12 441	12 428	24 869	100,1	2 795	1 765	4 560	158,4
17	12 138	14 634	26 772	82,9	2 611	1 519	4 130	171,9
18	9 737	10 962	20 699	88,8	2 542	1 376	3 918	184,7
19	9 012	12 131	21 143	74,3	2 106	1 189	3 295	177,1
Total	87 086	91 228	178 314	95,5	16 309	9 654	25 963	168,9

R.M. =Rapport de masculinité

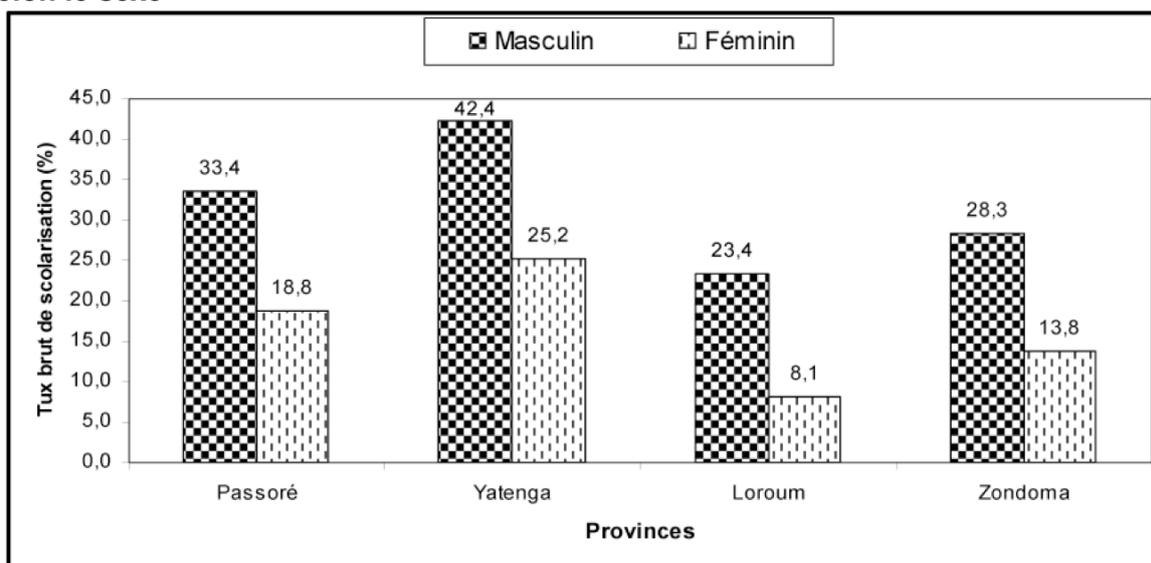
4.3.4.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux bruts de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région du nord, par milieu de résidence, par province et selon le sexe.

a) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

En considérant le milieu de résidence, on peut observer les différences entre sexe et entre milieu de résidence en matière de scolarisation au secondaire. Le graphique 4.8 fournit plus de détails. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons et le milieu rural est moins nanti que le milieu urbain en matière d'accès à l'enseignement secondaire.

Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe



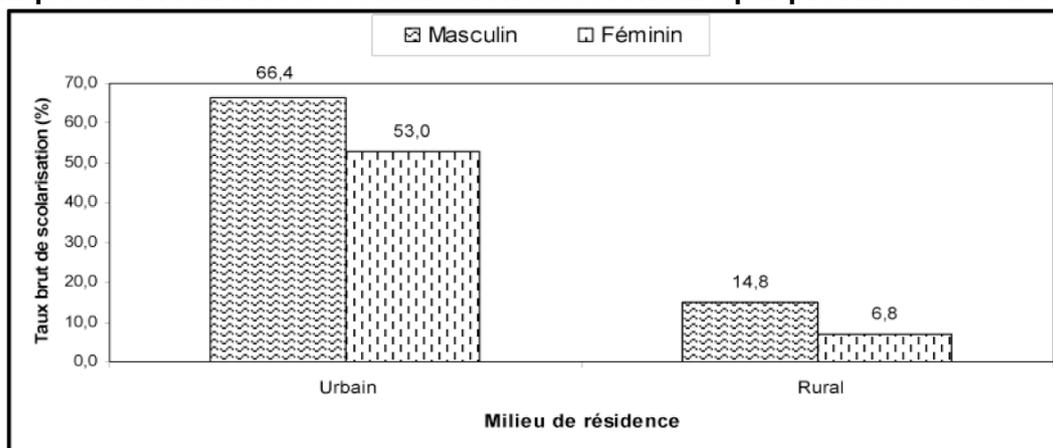
b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par province

Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau provincial fait ressortir que la province du Yatenga possède le taux de scolarisation le plus élevé (soit 21 %) comparativement aux autres provinces de la région. Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont plus importantes dans la province du Passoré (avec un écart de 10,5 points) que dans les autres provinces (Tableau 4.13). Les mêmes conclusions peuvent être tirées lorsque l'on considère les milieux de résidence dans chacune des provinces de la région ; le milieu rural étant le moins nanti.

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Province	Urbain				Rural				Ensemble			
	M.	F.	Total	Parité F/G	M.	F.	Total	Parité F/G	M.	F.	Total	Parité F/G
Passoré	76,2	55,5	66,1	0,7	18,1	9,1	13,5	0,5	24,0	13,4	18,6	0,6
Yatenga	77,2	68,7	73,0	0,9	14,7	6,4	10,4	0,4	25,5	16,7	21,0	0,7
Loroum	39,9	18,0	29,6	0,5	8,0	2,8	5,3	0,4	13,5	5,1	9,2	0,4
Zoundama	39,6	24,8	31,9	0,6	13,7	6,3	9,8	0,5	18,0	9,3	13,4	0,5
Ens.	66,4	53,0	59,7	0,8	14,8	6,8	10,7	0,5	22,6	13,4	17,9	0,6

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre provinces de résidence sont illustrées par le graphique 4.9

Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe

4.3.5 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 158 446 personnes et représente un potentiel de 13 362 $\left(\frac{\text{Population scolarisable}}{\text{population totale}}\right) \times 100.000$ étudiants pour 100.000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.14). Les 20 ans sont les plus représentés soit environ 17 % de la population scolarisable au supérieur. Par contre, dans la population scolaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux.

Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (20 - 29 ans)				Population scolaire (20 - 29 ans)			
	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM
20	10 827	15 691	26 518	69,0	11	6	17	183,3
21	6 650	8 704	15 354	76,4	14	4	18	350,0
22	6 491	9 921	16 412	65,4	31	22	53	140,9
23	5 831	8 024	13 855	72,7	49	13	62	376,9
24	5 269	7 500	12 769	70,3	45	23	68	195,7
25	7 375	11 712	19 087	63,0	43	19	62	226,3
26	6 052	8 244	14 296	73,4	48	10	58	480,0
27	6 340	10 140	16 480	62,5	32	26	58	123,1
28	5 187	7 253	12 440	71,5	23	24	47	95,8
29	4 779	6 456	11 235	74,0	34	26	60	130,8
Total	64 801	93 645	158 446	69,2	330	173	503	190,8

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur s'observe également au niveau des provinces (Tableau 4.15).

Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants

Provinces	Masculin	Féminin	Total
Passoré	68	61	64
Yatenga	174	131	151
Loroum	112	94	103
Zoundoma	99	82	90
Total	127	100	113

Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants dans cette région du Burkina Faso est de 113. On compte 127 étudiants pour 100 000 hommes et 100 étudiantes pour 100 000 femmes. Ces inégalités sont également constatées entre province et à l'intérieur de celles-ci. En effet, la province du Yatenga est celle qui a le plus grand nombre d'étudiants (151) pour 100 000 habitants (174 hommes et 131 femmes), vient ensuite le Loroum avec 103 étudiants pour 100 000 habitants (112 hommes et 94 femmes).

CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Nord, 16 personnes savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Les taux d'alphabétisation dans les provinces de cette région que sont le Passoré, le Yatenga, le Loroum et le Zondoma sont respectivement de 15,3 % ; 18,1 % ; 12,2 % et 14,7%.

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 64,6 % et le taux net de scolarisation est de 49,9 %. Mais ces indicateurs sont inégalement répartis selon le sexe ; le taux brut de scolarisation des garçons est de 72,4 % contre 56,5 % pour les filles. Quant au taux net, il vaut 55,8 % chez les garçons contre 43,8 % chez les filles.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 17,9 % et varie selon les provinces et le sexe. Il vaut 18,6 % ; 21 % ; 9,2 % et 13,4 % dans le Passoré, le Yatenga, le Loroum et le Zondoma. Par rapport au sexe, ce taux est de 22,6 % chez les garçons et 13,4 % chez les filles.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables aux filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs. Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est de 113 dans la région du Nord.

En somme, le défi de l'Education Pour Tous (EPT) en 2015 constitue une réelle préoccupation dans la région du Nord au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés dans le sens de la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, pourraient aider à atteindre cet objectif car ces inégalités sont plus importantes que celles entre les sexes. Cependant, les inégalités entre sexes dans ces milieux sont plus marquées dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e) et union libre.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Mariage : est mariée, toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (é) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans ou plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (é) : est séparée, toute personne de 12 ans ou plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans ou plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

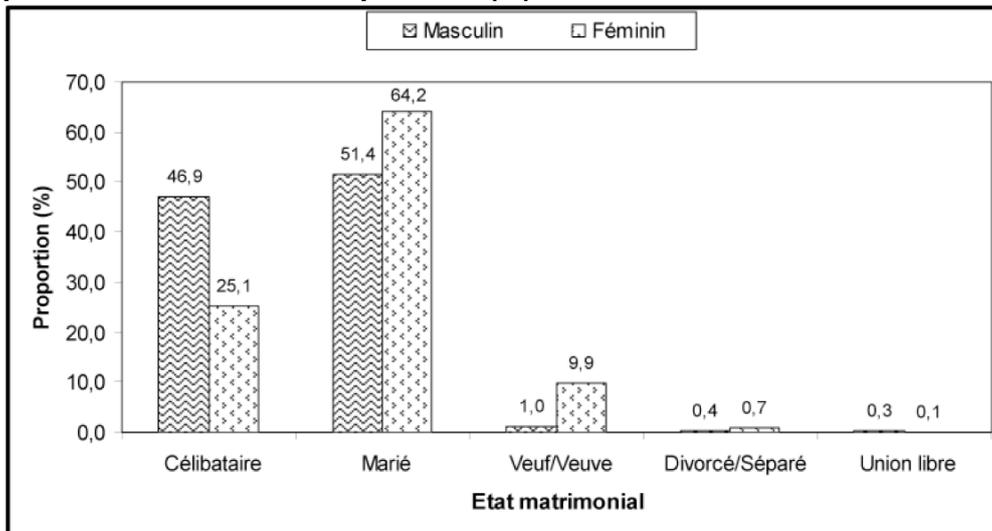
5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région du Nord que près de 6 personnes sur 10 de la population âgée de 12 ans ou plus (58,5 %) a déclaré être mariée contre environ 34,8 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 6 % ; 0,6 % et 0,2 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine les célibataires sont légèrement moins représentés (46,9 %) que les mariés (51,4 %) tandis que dans la population féminine, il y a près de 3 fois plus de mariées (64,2 %) que de célibataires (25,1 %). Il existe moins de veufs (1,0 %) et de divorcés (0,4 %) que de veuves (9,9 %) et de divorcées (0,7 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (0,3 %) que de femmes en union libre (0,1 %) (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Etat Matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Célibataire	140 981	46,9	94 747	25,1	235 728	34,8
Marié	154 358	51,4	242 402	64,2	396 760	58,5
Veuf/Veuve	3 104	1,0	37 374	9,9	40 478	6,0
Divorcé/Séparé	1 100	0,4	2 787	0,7	3 887	0,6
Union libre	855	0,3	457	0,1	1 312	0,2
Total	300 398	100,0	377 767	100,0	678 165	100,0

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)



5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (47,1 %) qu'en milieu rural (32,8 %) alors que les mariés représentent 60,4 % en milieu rural contre 46,1 % en milieu urbain. Les veufs/veuves sont un peu plus représentés en milieu rural (6,1 %) qu'en milieu urbain (5,4 %). Les divorcés/séparés et les unions libres sont plus présents en milieu urbain avec respectivement 0,7 % et 0,6 % contre respectivement 0,5 % et 0,1 % en milieu rural.

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Célibataire	47,1	32,8	34,8
Marié	46,1	60,4	58,5
Veuf/ve	5,4	6,1	6,0
Divorcé/Séparé	0,7	0,5	0,6
Union libre	0,6	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants que dans les autres générations. Aussi, parmi les célibataires, on retrouve plus les personnes de 12-19 ans que les personnes d'autres générations. En effet, 77 % des personnes de 12-19 ans sont célibataires, 9,2 % vivent en union libre, 6,5 % sont mariés, 8,9 % sont divorcés et 0,8 % sont veufs ou veuves. Dans cette génération, la proportion de femmes célibataires est supérieure à celle des hommes. Ceci est valable pour les mariés et les unions libres de la génération. Les hommes de cette génération sont par conséquent plus représentés chez les divorcés que les femmes.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (45,2 %), les mariés (27,6 %), les divorcés (23,0 %), les célibataires (18,5 %), et les veufs (2,2 %). Concernant la génération 20-29 ans, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires et les veufs.

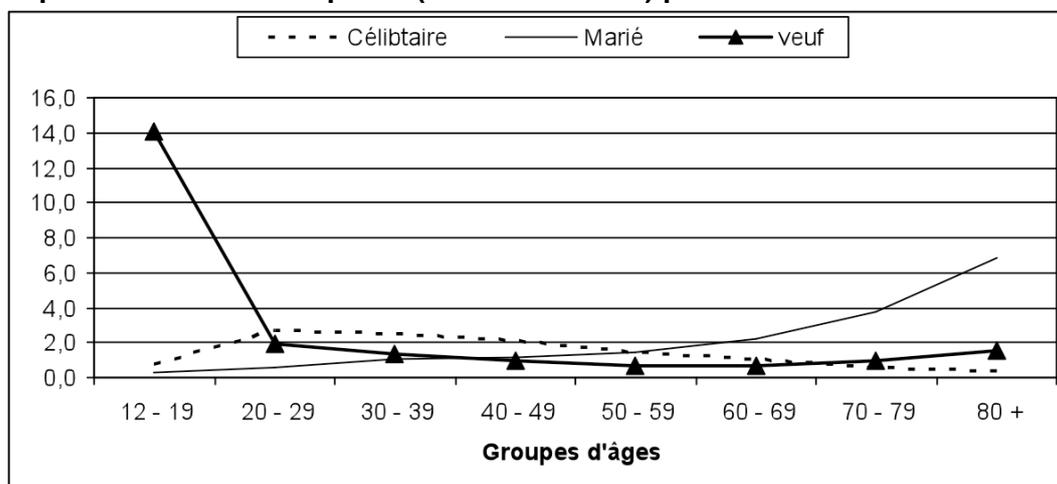
Pour ce qui est la génération 30-39, les mariés ont des fréquences plus élevées que les autres statuts. En effet, les mariés représentent 24,6 % pour cette génération contre 26,9 % et 22,5 % de veufs. C'est la tendance inverse que l'on observe dans la génération 40-49 ans avec 18,3 % de divorcés contre 17,9% de mariés.

Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes (Tableau 5.3

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupes d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/Séparé			Union libre		
	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.
12 - 19	69,7	88,0	77,0	2,5	9,0	6,5	5,5	0,4	0,8	14,5	6,7	8,9	1,8	23,2	9,2
20 - 29	24,8	9,1	18,5	18,3	33,6	27,6	4,0	2,0	2,2	14,7	26,3	23,0	43,3	48,8	45,2
30 - 39	3,5	1,4	2,6	25,2	24,2	24,6	6,4	4,7	4,8	22,8	22,4	22,5	34,4	16,2	28,0
40 - 49	1,0	0,4	0,8	19,9	16,6	17,9	11,9	12,4	12,4	20,6	17,3	18,3	10,2	5,7	8,6
50 - 59	0,5	0,3	0,4	14,1	9,4	11,2	13,2	20,3	19,7	10,4	12,8	12,1	4,2	3,7	4,0
60 - 69	0,3	0,3	0,3	10,5	4,8	7,0	17,9	25,0	24,5	9,8	8,0	8,5	2,6	1,3	2,1
70 - 79	0,1	0,2	0,2	6,5	1,8	3,6	21,0	21,8	21,8	4,5	4,5	4,5	2,0	0,7	1,5
80 +	0,1	0,2	0,1	2,9	0,4	1,4	19,5	12,8	13,3	2,4	1,9	2,0	1,3	0,2	0,9
ND	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,6	0,6	0,6	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans et après 70 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires évolue en dents de scie d'une génération à une autre.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial

5.1.4 - Etat matrimonial par province

Dans toutes les provinces de la région du Nord, il y a plus d'hommes célibataires que de femmes célibataires. En revanche, les femmes sont plus représentées chez les mariés, les veufs et les divorcé/séparés (Tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon la province et le sexe

Province/Sexe		Célibataire	Marié	Veuf/ve	Divorcé/séparé	Union libre	Total
Passoré	Masculin	49,8	48,4	1,2	0,4	0,3	100,0
	Féminin	26,9	61,0	11,1	0,9	0,1	100,0
Yatenga	Masculin	46,3	51,9	1,0	0,4	0,4	100,0
	Féminin	24,7	65,0	9,5	0,7	0,1	100,0
Loroum	Masculin	42,4	56,1	1,0	0,3	0,1	100,0
	Féminin	21,6	69,0	8,7	0,5	0,1	100,0
Zondoma	Masculin	47,4	51,2	1,0	0,3	0,1	100,0
	Féminin	25,5	63,9	9,8	0,7	0,1	100,0
Ensemble	Masculin	46,9	51,4	1,0	0,4	0,3	100,0
	Féminin	25,1	64,2	9,9	0,7	0,1	100,0

5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

L'étude de la nuptialité se fait au moyen de table de nuptialité du moment. La table de nuptialité du moment est un ensemble d'indices qui permettent de montrer comment se réalisent les mariages des célibataires à travers les âges. La table de nuptialité indique la chance, à chaque âge pour un célibataire, de contracter un mariage. La table du moment décrit le mariage au sein d'une génération fictive, qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année en l'absence de la mortalité et de la migration. Pour les femmes, on commencera par 12 ans et pour les hommes, on prendra à partir de 15 ans pour tenir compte de l'intensité de la sortie du célibat de chaque sexe.

Cette table comprend les indicateurs de nuptialité suivants : le nombre de mariage et le quotient de nuptialité. Le nombre de mariage est obtenu en faisant la différence entre les proportions de célibataire de deux âges consécutifs. Le quotient de nuptialité ou la probabilité pour un célibataire de se marier avant son prochain anniversaire est obtenu en rapportant le nombre de mariages entre deux âges consécutifs au nombre de célibataire de l'âge de début. La construction d'une table de nuptialité n'est envisageable que lorsque la proportion des célibataires décroît régulièrement avec l'âge ou le groupe d'âge. La proportion des célibataires s'obtient en rapportant l'effectif de célibataires d'un groupe d'âge donnée à l'effectif de ce groupe d'âge. Lorsque la proportion des célibataires observés ne suit pas une décroissance régulière, on procède à un lissage par la méthode des moyennes mobiles.

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes dans le Nord. On peut dire qu'elle est précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 23,6 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 23 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre une forte intensité de cette nuptialité car pour 1000 célibataires à 15 ans, seulement 23 d'entre eux ne sont pas mariés à 55 ans. Entre 15 et 55 ans donc, 97,7 % des célibataires se sont mariés.

Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	Célibataires ajustés aux anniversaires C(x)	Mariages m(x+1)	Quotient de nuptialité n(x)
15	1000	274	273,9
20	726	404	556,9
25	322	182	564,4
30	140	68	483,7
35	72	27	377,3
40	45	10	216,6
45	35	4	104,0
50	32	9	286,5
55	23		
Age moyen = 23,6 ans			
Age médian = 23 ans			
Célibat définitif = 2,3 %			

Source : Rapport d'analyse sur la nuptialité du RGPH 2006

5.2.2 - Nuptialité des femmes

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Tout comme chez les hommes, la nuptialité des femmes dans la région du Nord est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 19,1 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes sont déjà marié à 16 ans et demi. L'intensité du mariage est ici plus forte que chez les hommes. En effet, entre 12 et 35 ans, 98,5 % des femmes ont célébré leur mariage.

Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus

Age	Célibataires ajustés aux anniversaires C(x)	Mariages m(x+1)	Quotient de nuptialité n(x)
12	1000	352	352,1
15	648	517	798,4
20	131	83	632,1
25	48	24	493,5
30	24	9	374,7
35	15		
Age moyen = 19,1 ans			
Age médian = 16,5 ans			
Célibat définitif = 1,5 %			

CONCLUSION

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région du Nord a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 34,8 % contre 58,5 % de mariés, 6 % de veufs, 0,6 % de divorcés/séparés et 0,2 % d'unions libres.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 1,5 % chez les femmes contre 2,3 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 23,6 ans tandis qu'il est de 19,1 ans chez les femmes.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays.

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

« (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?

« Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?

« Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ? ».

« que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde tour à tour, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête de 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actives, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

-Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

-Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

-Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

-Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

-Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région du Nord, la population âgée de 5 ans ou plus est de 970 433 résidents composée de 570 142 actifs et de 400 291 inactifs, soit 58,8 % d'actifs et 41,2 % d'inactifs (Tableau A.9). Dans cette population, près de 6 personnes sur 10 (57,9 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 17,9 % et les personnes occupées au foyer 9,6 % de la population de 5 ans ou plus.

6.1.1 – Population active

La population active (5 ans ou plus) est de 570 142 personnes composée de 282 353 hommes et de 287 789 femmes ; soit 49,5 % d'hommes et 50,5 % de femmes.

6.1.1.1 – Les actifs de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 32,6 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs, c'est-à-dire, un enfant sur trois est disposé à travailler. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (35 %) qu'en milieu urbain (11,4 %) (Tableau 6.1). Le taux d'activité des enfants de moins de 15 ans, particulièrement élevé en milieu rural, pourrait être la conséquence du faible niveau de scolarisation de ceux-ci dans ce milieu (confère chapitre 4 ci-dessus).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence et groupes d'âges		Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	5 - 14	11,6	11,3	11,4
	15 - 64	72,0	43,9	57,6
	15 +	71,2	42,4	56,3
Rural	5 - 14	34,0	36,0	35,0
	15 - 64	90,4	72,6	80,0
	15 +	88,8	69,9	77,9
Ensemble	5 - 14	31,8	33,4	32,6
	15 - 64	87,5	69,0	76,9
	15+	86,1	66,5	74,9

Selon le milieu de résidence, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans diffère de celui des filles du même groupe d'âges. Dans l'ensemble de la région, on a 33,4 % d'enfants de sexe féminin et 31,8 % d'enfants de sexe masculin qui sont actifs. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 36 % et 34 %. Dans le milieu urbain, on compte 11,3 % de filles qui travaillent contre 11,6 % de garçons (Tableau 6.1).

6.1.1.2 – Les actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 74,9 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 76,9 % pour les personnes de 15-64 ans ; ce niveau est supérieur au niveau national (74,0 %). En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (77,9 %) qu'en milieu urbain (56,3 %).

En milieu urbain comme en milieu rural la proportion des hommes d'au moins 15 ans qui travaillent est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges. Ainsi, pour l'ensemble, on a 66,5 % de femmes en activité contre 86,1 % d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 69,9 % et 88,8 %. En milieu urbain, on compte 42,4 % de femmes en activité pour 71,2 % d'hommes (Tableau 6.1).

6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 400 291 personnes et comprend 164 457 hommes et 235 834 femmes ; soit 58,9 % de femmes et 41,1 % d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

6.1.2.1 – Les inactifs de 5-14 ans

Dans la région du Nord, les personnes de moins de 15 ans économiquement inactifs représente 67,4 % des enfants de la même tranche d'âge. Ils constituent 65 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 88,6 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 68,2 % chez les garçons et de 66,6 % chez les filles (Tableau 6.1).

6.1.2.2 – Les inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 25,1 % chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 43,7 % en milieu urbain à 22,1 % en milieu rural. Dans l'ensemble de la région, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes (33,5 %) que chez les hommes (13,9 %). Cette tendance est maintenue quel que soit le milieu de résidence. En effet, ce sont 30,1 % des femmes et 11,2 % des hommes qui sont inactifs en milieu rural, alors qu'en milieu urbain, ces taux sont respectivement de 57,6 % et 28,8 % (Tableau 6.1).

6.1.3 – Taux d'activité par sexe et âge de la population de 15 ans ou plus

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 74,9 %. Ce taux varie avec l'âge, passant de 66 % à 15-19 ans à 83,6 % entre 40 et 44 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 41,9 % au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 1 % avec un maximum de 1,8 % entre 20 et 24 ans. Les femmes, avec 0,5 % de chômage, sont moins touchées que les hommes (1,6 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges

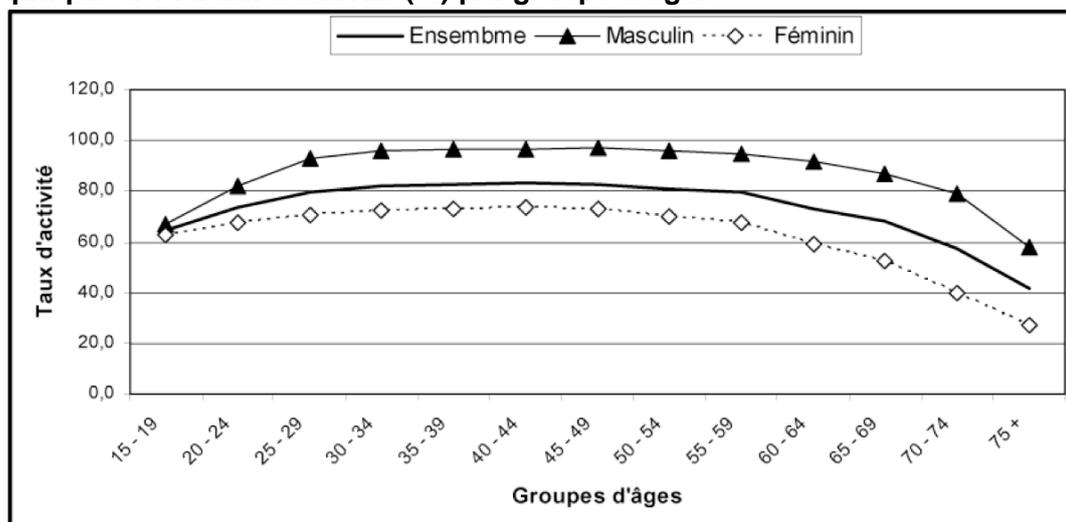


Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupes d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19	68,9	63,3	66,0	2,4	1,0	1,7
20 - 24	84,8	68,1	75,0	3,3	0,7	1,8
25 - 29	94,4	71,0	80,5	2,2	0,6	1,3
30 - 34	96,8	72,6	82,5	1,5	0,3	0,8
35 - 39	97,2	72,9	83,1	0,9	0,2	0,5
40 - 44	97,2	73,7	83,6	0,7	0,1	0,4
45 - 49	97,0	72,8	82,7	0,5	0,2	0,3
50 - 54	96,3	70,3	81,0	0,4	0,3	0,3
55 - 59	94,9	67,5	79,4	0,3	0,3	0,3
60 - 64	91,5	59,2	72,9	0,4	0,2	0,3
65 - 69	86,9	52,6	68,4	0,3	-	-
70 - 74	79,0	40,2	57,2	0,2	-	-
75 +	58,2	27,4	41,9	0,5	-	-
Total	86,1	66,5	74,9	1,6	0,5	1,0

6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15-64 ans) est de 420 164 personnes, dont 414 452 personnes occupées : soit un taux d'occupation de 98,6 %, légèrement au dessus de la moyenne nationale pour la même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 90,4 % dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne «le personnel de service et les vendeurs» (4,1 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (2,6 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 97,1 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 87,1 % d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche, 4,5 % dans les services et la vente et 4,2 % sont des ouvriers ou des artisans. Dans la population féminine occupée, 93,5 % sont dans l'agriculture tandis que 3,7 % sont dans les services et la vente, alors que 1,2 % sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 8,2 % étaient dans les activités agricoles, 1,6 % dans les services et la vente contre 1,3 % qui étaient des cadres de l'administration ou dans des professions intermédiaires

Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Actifs chômeurs		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Cadres de l'administration + Professions intermédiaires	2,4	0,8	1,6	1,2	1,5	1,3
Personnel de services et vendeur	4,5	3,7	4,1	1,5	2,0	1,6
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	87,1	93,5	90,4	6,9	11,4	8,2
Artisanats, ouvriers	4,2	1,2	2,6	0,9	0,7	0,8
Ouvriers et employés non qualifiés	0,3	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1
Autres métiers et professions	1,0	0,2	0,6	1,6	0,0	1,9
Sans profession, profession non précisée	0,4	0,5	0,5	87,8	81,8	86,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	97,4	100,0

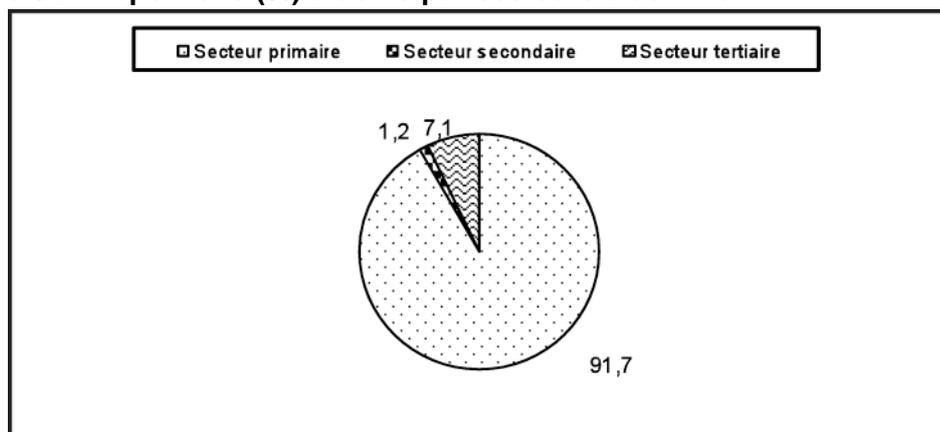
6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 91,7 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (7,1 %) et secondaire (1,2 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Cadres de l'administration + Professions intermédiaires	0,0	0,0	1,3	1,3
Personnel de services et vendeur	0,1	0,1	4,1	4,3
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	90,7	0,0	0,1	90,9
Artisanats, ouvriers	0,7	1,0	0,9	2,6
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,0	0,2	0,2
Autres métiers et professions	0,0	0,0	0,6	0,6
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	91,7	1,2	7,1	100,0

Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité



6.2.3 – Situation dans l'occupation

Dans cette partie, l'analyse porte d'abord sur la situation dans l'occupation (employé, aide familial, employeur...) des actifs occupés de la région, puis la répartition de ces actifs occupés selon le milieu de résidence.

6.2.3.1 – La situation globale des occupés

Dans la région, parmi les actifs occupés, plus de la moitié (54,6 %) sont des aides familiaux. Ceux-ci sont suivis des « indépendants » (38,8 %). Les salariés ne représentent que 2,5 % de cette population. Parmi les hommes, 59,4 % sont indépendants, 32,3 % des aides familiaux et 4 % des salariés. Dans la population féminine active occupée, si la tendance est la même que les hommes, les proportions sont différentes. En effet, 76,1 % d'entre elles sont des aides familiaux, 19,5 % des indépendants et 1,2 % des salariées.

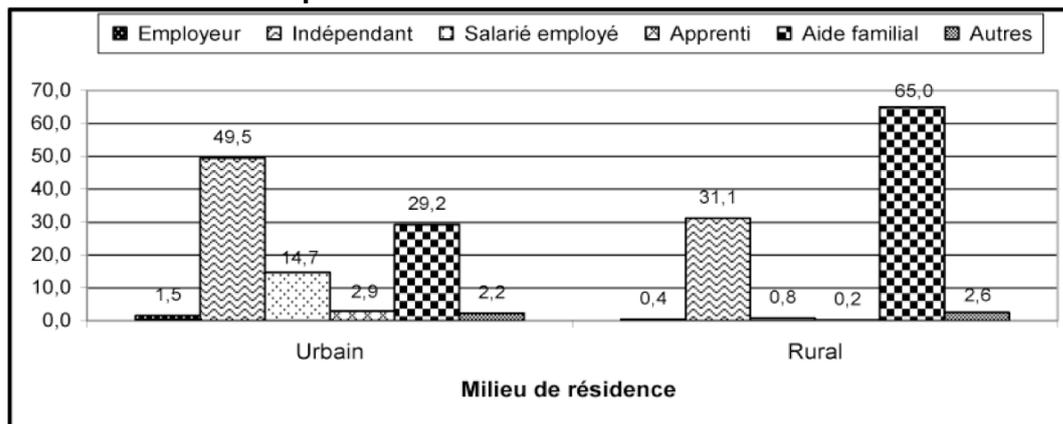
Tableau 6. 5: – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	2,1	0,8	1,6	0,8	0,2	0,5	0,9	0,3	0,6
Indépendant	54,5	42,9	49,9	60,1	17,6	37,6	59,4	19,5	38,8
Salarié employé	19,3	10,8	15,9	1,8	0,4	1,1	4,0	1,2	2,5
Apprenti	4,4	0,7	2,9	0,3	0,1	0,2	0,8	0,1	0,5
Aide familial	14,7	38,9	24,2	34,8	79,1	58,3	32,3	76,1	54,9
Autres	0,7	0,6	0,7	0,8	1,2	1,0	0,8	1,2	1,0
ND	4,3	5,3	4,7	1,5	1,4	1,4	1,8	1,7	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain près de la moitié des actifs occupés (49,9 %) sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 15,9 %, les aides familiaux 24,2 % et les apprentis 2,9 %. Au niveau des hommes, 54,5 % d'entre eux sont des indépendants, 19,3 % des salariés ; 14,5 % des aides familiaux et 4,4 % des apprentis. Dans la population féminine active occupée, plus de 4 personnes sur 10 (42,9 %) d'entre elles travaillent pour leur propre compte «indépendants», 38,9 % sont des aides familiaux et 10,8 % des salariés (Tableau 6.5).

En milieu rural, près de 6 actifs occupés sur 10 (58,3 %) sont des aides familiaux et 37,6 % des indépendants. Les salariés représentent 1,1 %. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural. Le graphique 6.3 illustre ces résultats

Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation

6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les 4 provinces de la région du Nord (Passoré, Yatenga, Loroum, Zondoma).

Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province

Provinces	Indicateurs d'activité				Total
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	
Passoré	82,7	99,5	0,5	116,6	323 222
Yatenga	68,6	98,2	1,8	112,3	553 164
Loroum	70,6	98,6	1,4	119,5	142 853
Zondoma	75,2	98,4	1,6	123,3	166 557
Total	74,9	98,6	1,4	115,8	1 185 796

6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité de la région du Nord est de 74,9 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans les provinces du Passoré et du Zondoma où on a des indicateurs supérieurs à la moyenne régionale. Dans le Loroum et le Yatenga, on a des taux qui n'atteignent pas la moyenne régionale.

6.3.2 – Taux d'occupation

La quasi-totalité de la population active est occupée (98,6 %). Le taux d'occupation est presque le même dans toutes les provinces de la région et est proche de 100%.

6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très faible dans le Nord (1,4 %) comparativement à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est davantage faible dans le Passoré (0,5) et le Loroum (1,4 %) que dans le Yatenga (1,8 %) et le Zondoma (1,6 %).

6.3.4 – Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance mesure la charge que constitue la population inactive (moins de 15 ans et plus de 64 ans). Lorsque le rapport est supérieur à 100, il y a une forte dépendance : un adulte devra produire en moyenne pour plus d'un inactif. Au Nord, ce rapport est de 115,8 %. Une personne âgée de 15 ans à 64 ans est donc supposée avoir à sa charge d'environ 16 personnes potentiellement inactives (population de moins de 15 ans et de plus de 64 ans). Ce taux est plus élevé dans le Zondoma (123,3 %) que dans les autres provinces de la région. Il est par ailleurs plus faible dans le Yatenga (112,3 %).

CONCLUSION

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent environ 75 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 32,6 %, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, le secteur primaire, largement dominé par les activités agropastorales, regroupe 91,7 % des actifs occupés. Le secteur tertiaire qui comprend principalement le commerce et les activités de service vient en deuxième position avec 7,1 % des actifs occupés. Selon la situation dans l'occupation principale, les aides familiaux avec plus de la moitié des actifs occupés (54,9 %) sont plus représentés que les indépendants ou ceux qui travaillent à leur propre compte (38,8 %) et les salariés qui ne représentent que 2,4 % de l'ensemble.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

INTRODUCTION

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans le domaine de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenance des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région du Nord présente un taux brut de natalité de 45,7 ‰ presque identique à celui de l'ensemble du pays qui est de 45,8 ‰. On note cependant une disparité du taux brut selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 47,0 ‰ contre 36,0 ‰ pour le milieu urbain. Ces résultats se confirment avec le rapport de masculinité qui indique qu'il naît plus de garçons que de filles aussi bien pour l'ensemble de la région que par milieu de résidence. En effet, il naît 102 garçons pour 100 filles dans l'ensemble de la région, 102 garçons pour 100 filles en milieu rural et 103 garçons pour 100 filles pour le milieu urbain (Tableau 7.1).

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance

Milieu de résidence	Taux brut de natalité	Rapport de masculinité
Urbain	36,0	103,5
Rural	47,0	101,9
Ensemble	45,7	102,1

7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province du Loroum enregistre un peu plus de naissances pour mille habitants que les autres provinces de la région. En effet, le taux brut de natalité dans la province du Loroum est de 48,7 ‰ contre 46,9 ‰ dans le Zondoma, 46,1 ‰ dans le Yatenga et 43,3 ‰ dans le Passoré. Ce taux ne varie pratiquement pas selon le sexe (Tableau 7.2).

Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province

Provinces	Taux brut de natalité	Rapport de masculinité
Loroum	48,7	101,6
Passoré	43,3	100,0
Yatenga	46,1	103,3
Zondoma	46,9	102,2
Ensemble	45,7	102,1

7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

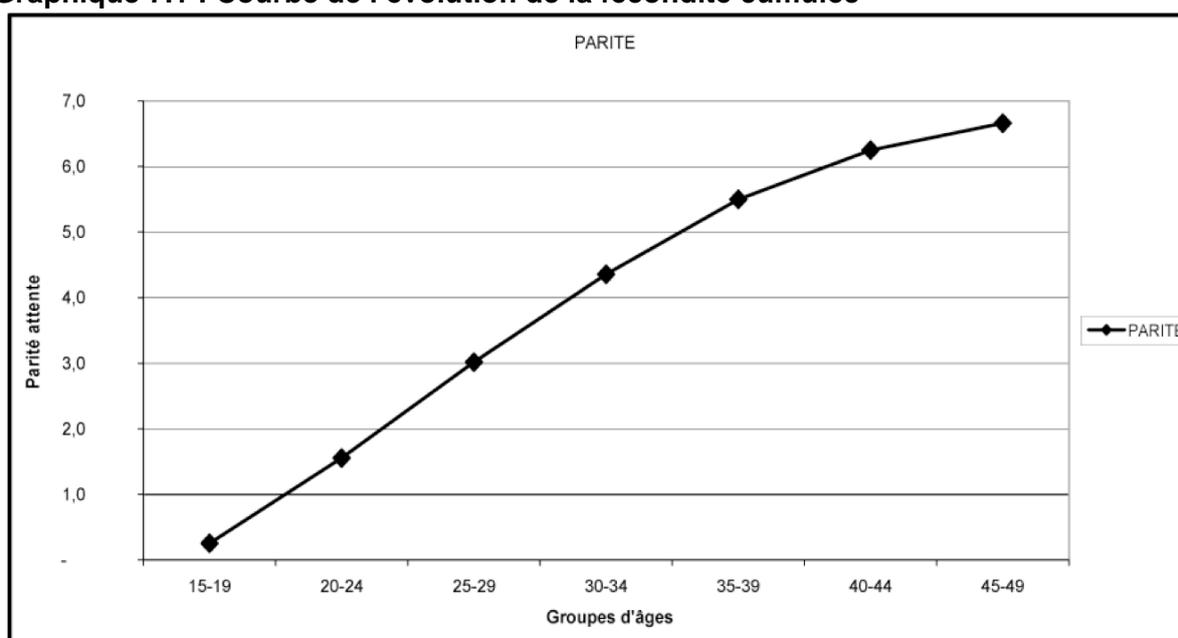
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 6,7 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 20 % des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants. Sept femmes sur dix environ de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 76 % des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants

Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes ayant déclaré leur parité	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	79,6	16,4	3,0	0,8	0,2	0,0	0,0	100,0	62 280	0,3
20-24	20,2	32,7	28,2	12,0	4,4	1,7	0,8	100,0	49 401	1,6
25-29	7,2	10,6	19,2	25,5	20,6	10,2	6,6	100,0	43 517	3,0
30-34	4,4	4,9	8,3	13,8	20,0	20,6	27,9	100,0	34 516	4,4
35-39	3,3	3,0	5,1	7,8	11,9	16,7	52,2	100,0	28 806	5,5
40-44	3,2	2,4	3,6	5,8	8,4	12,5	64,1	100,0	25 412	6,3
45-49	3,1	1,9	3,3	5,0	7,4	11,0	68,4	100,0	20 883	6,7

Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée

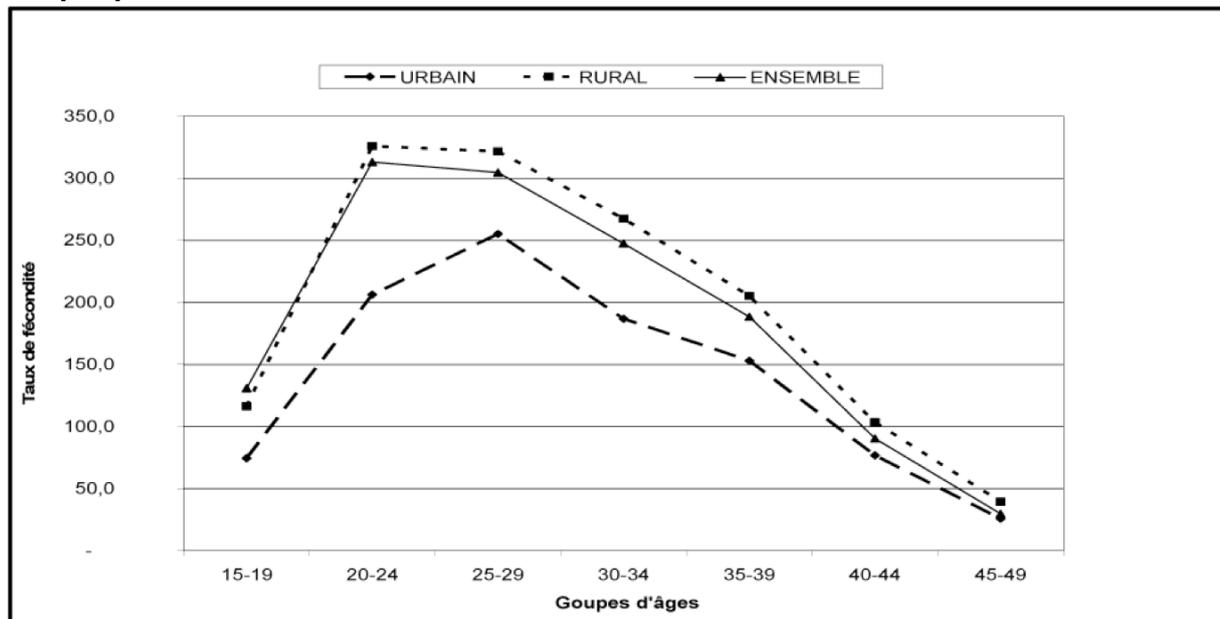


7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 24 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans ont les taux de fécondité du moment les plus élevés (supérieurs à 200,0 ‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 15-19 ans et 35-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges présentent des taux inférieurs à 100,0 ‰.

Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 202,7 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,5 (tableau 7.4).

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 39,3 ‰ à 325,9 ‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 25,7 ‰ à 255,1 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,9 en milieu rural contre 4,9 en milieu urbain (Tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	74,4	116,3	130,7
20-24	206,3	325,9	312,9
25-29	255,1	321,6	304,5
30-34	186,8	267,4	247,4
35-39	153,0	205,1	188,4
40-44	76,7	103,2	90,2
45-49	25,7	39,3	29,7
ISF	4,9	6,9	6,5
TGFG	148,1	210,6	202,7

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région du Nord reste élevé. Le taux brut de natalité est de 45,7 ‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 47,0 ‰ en milieu rural contre 36,0 ‰ pour le milieu urbain. Par province, il est de 48,7 ‰ dans le Loroum, 43,3 ‰ dans le Passoré, 46,1 ‰ dans le Yatenga et 46,9 ‰ dans le Zoundoma.

Le nombre d'enfants par femme est de 6,5 enfants par femme pour l'ensemble de la région et varie selon le milieu de résidence : 6,9 en milieu rural 4,9 en milieu urbain.

CHAPITRE 8 : MIGRATION

INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Nord, entre la région du Nord et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? La combinaison de ces questions permet de classer la population en non **migrants, migrants durée de vie et migrants récents**.

Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résident dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

Migration inter-provinciale : A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région du Nord. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

Migration inter régionale : On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région du Nord et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence (Nord).

Indice de sortie durée de vie : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

Indice d'entrée : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résident dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

8.1 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Au recensement de 2006 du Burkina Faso, si au niveau national on comptait environ une personne sur 4 qui ne résidait pas dans son lieu de naissance, dans la région du Nord on en comptait environ une personne sur 10 (Tableau 8.1). C'est donc une région qui connaît une très faible migration. A l'intérieur de la région, on observe une disparité du mouvement migratoire selon les provinces. Ainsi, la proportion des personnes nées hors de leur province de résidence varie de 8,9 % dans le Yatenga à 11,0 % dans le Zondoma qui est la province la plus attractive de la région du Nord. Les femmes ont un niveau de mobilité légèrement supérieur à celui des hommes. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les migrations dans cette région sont généralement des migrations familiales, c'est-à-dire que ce sont des familles qui changent de résidence. La polygamie aidant, le nombre de migrantes sera naturellement supérieur à celui des migrants.

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Nord par statut migratoire selon la province et le sexe

Statut migratoire	Province de résidence								
	Loroum			Passoré			Yatenga		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Migrant durée de vie	6,8	11,3	9,2	9,8	11,8	10,9	7,6	10,2	8,9
Natif	93,2	88,7	90,8	90,2	88,2	89,1	92,4	89,8	91,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut migratoire	Province de résidence			Région du Nord					
	Zoundama								
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.			
Migrant durée de vie	8,1	13,5	11,0	8,2	11,2	9,8			
Natif	91,9	86,5	89,0	91,8	88,8	90,2			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			

8.2 - MIGRATIONS INTER-PROVINCIALES

Ce sous chapitre étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région du Nord.

8.2.1- Provinces de départ

De toutes les provinces de la région du Nord, la province du Passoré a l'indice de sortie le plus bas (1,0 %). Par opposition, l'indice de rétention vaut 99,0 %, ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie malgré ses limites, que les natifs de la province du Passoré migrent peu à l'intérieur de la région (Tableau 8.2). L'indice de sortie le plus élevé est celui de la province du Zoundama : 4,4 %, soit plus de quatre fois celui de la province du Passoré. Ainsi, les natifs de cette province sont plus mobiles que ceux des autres provinces de la région. La province du Zoundama apparaît alors comme la principale province de départ des migrations inter-provinciales dans la région du Nord.

8.2.2 - Provinces de destination

Les natifs du Nord résident dans cette région représentent 81,6 % de l'ensemble des natifs de la région. En d'autres termes, près d'un natif du Nord sur cinq réside hors de cette région. Les échanges migratoires se font entre les quatre provinces au détriment de la province du Loroum qui se trouve être celle où le poids des natifs est le plus élevé.

Par rapport aux provinces de la région, il ressort que 3,3 % des natifs du Loroum et 3,5 % des natifs du Zoundama résident dans le Yatenga (qui contient le chef lieu de la région).

Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Nord

Province de naissance	Province de résidence					Poids (%) des natifs résident dans la province
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zonoma	Total	
Loroum	96,4	0,2	3,3	0,2	100,0	86,3
Passoré	0,0	99,0	0,6	0,3	100,0	77,3
Yatenga	0,8	0,5	97,7	1,0	100,0	79,2
Zonoma	0,1	0,8	3,5	95,6	100,0	80,5
Ensemble	12,2	26,7	46,9	14,2	100,0	81,6

8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région du Nord et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Nord ? Où vont les natifs de cette région ?

Les réponses à ces questions sont renseignées dans les sections suivantes.

8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région du Nord et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 97,1 % des résidents, les natifs de la Boucle du Mouhoun, du Centre et des Hauts Bassins (0,5 % chacune) sont les plus nombreux dans la région du Nord. La région de la Boucle du Mouhoun est frontalière du Nord, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait mais pour les régions du Centre et des Hauts Bassins des explications peuvent se trouver ailleurs. Ces deux régions abritant les deux principales villes du pays, on pourrait comprendre que les immigrants du Nord proviennent de ces deux régions. Les trois principales régions de provenance des immigrants sont donc la Boucle du Mouhoun, le Centre et les Hauts-Bassins.

Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Nord connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	5 795	0,5
Cascades	657	0,1
Centre	5 573	0,5
Centre-Est	878	0,1
Centre-Nord	1 465	0,1
Centre-Ouest	4 353	0,4
Centre-Sud	837	0,1
Est	947	0,1
Haut-Bassins	5 632	0,5
Nord	1 087 163	97,1
Plateau Central	1 997	0,2
Sahel	3 906	0,3
Sud-Ouest	926	0,1
Total	1 120 129	100,0

8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région du Nord, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

Tableau 8.4 Répartition des natifs du Nord résident au Burkina selon la région de destination

Région de destination	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	49 458	3,7
Cascades	19 874	1,5
Centre	57 634	4,3
Centre-Est	1 472	0,1
Centre-Nord	8 954	0,7
Centre-Ouest	20 129	1,5
Centre-Sud	1 111	0,1
Est	1 433	0,1
Haut-Bassins	67 922	5,1
Nord	1 087 163	81,6
Plateau Central	3 844	0,3
Sahel	5 198	0,4
Sud-Ouest	7 868	0,6
Total	1 332 060	100,0

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région du Nord et résident au Burkina Faso, seulement près de 19 partent s'installer dans les autres régions du pays.

On remarque aussi que la région des Hauts Bassins est la principale destination des natifs du Nord résident au Burkina (5,1 %). Cette dernière est suivie de la région du Centre (4,3 %). Les autres régions accueillent moins de natifs du Nord.

Ces mouvements de population ont également lieu entre la région du Nord et d'autres pays. Cette analyse fera l'objet de la section suivante.

8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région du Nord et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Nord et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

8.4.1 – Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résident dans la région du Nord au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, l'on observe que la grande majorité des résidents de la région du Nord nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résident dans la région du Nord, près de 93 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Cela pourrait s'expliquer par des faits historiques. En effet, à l'époque coloniale, les chefs traditionnels encourageaient les populations à y aller surtout dans les plantations qui avaient besoin de la main d'œuvre. De plus, la construction du chemin de fer a engendré la « déportation » de populations de cette région. Les 93 % sont surtout des migrants de deuxième et troisième génération. La Côte d'Ivoire est suivie de loin par le Mali où 5,7 % des résidents du Nord sont nés. La proximité du Mali avec la région du Nord pourrait expliquer cela. Les mêmes conclusions sont faites lorsque l'on analyse ces résultats au niveau des provinces de la région du Nord.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Nord nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Provinces de résidence 2006				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zonoma	Ensemble
Côte d'Ivoire	76,0	98,2	89,4	97,9	92,5
Mali	23,1	0,5	7,9	0,9	5,7
Niger	0,1	0,1	0,4	0,1	0,2
Ghana	0,4	0,7	0,9	0,6	0,8
Autres pays africains	0,3	0,6	1,2	0,4	0,8
Autres continents	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région du Nord ? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Mali) des Burkinabé n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des résidents de la région du Nord où plus de 93 % des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 4,7 % des émigrés de la région du Nord. Bien que la Côte d'Ivoire ne soit pas frontalière de la région du Nord, elle reste la principale destination des émigrés de cette région. Cette émigration est favorisée par le fait que la plupart des émigrés ont des parents installés dans ce pays. Ainsi les principales destinations des émigrés de la région du Nord sont la Côte d'Ivoire et le Mali.

Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Nord par pays de destination

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	30 383	93,7
Mali	1530	4,7
Niger	65	0,2
Ghana	92	0,3
Autres pays Afrique	208	0,6
Pays autres continents	91	0,3
ND	50	0,2
Total	32 419	100,0

Ces émigrés, originaires du Nord, partent des différentes provinces de cette région. L'ampleur des départs est différente d'une province à autre comme l'indique le tableau 8.7.

Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Nord par pays de destination selon la province d'origine

Pays de destination	Loroum		Passoré		Yatenga		Zonoma	
	Effectifs	Prop. (%)						
Côte d'Ivoire	2 611	82,3	14690	98,7	8896	88,8	4186	96,3
Mali	492	15,5	84	0,6	848	8,5	106	2,4
Niger	4	0,1	4	0,0	54	0,5	3	0,1
Ghana	16	0,5	25	0,2	39	0,4	12	0,3
Autres pays Afrique	29	0,9	49	0,3	108	1,1	22	0,5
Pays autres continents	11	0,3	21	0,1	50	0,5	9	0,2
ND	8	0,3	14	0,1	18	0,2	10	0,2
Total	3 171	100,0	14 887	100,0	10013	100,0	4348	100,0

Il ressort que les principales destinations des émigrés ne changent pas. La Côte d'Ivoire accueille plus de 82 % des émigrés de chaque province du Nord résident à l'étranger. On

note par ailleurs que les émigrés du Loroum vont plus au Mali (15,5 %) que ceux des trois autres provinces.

CONCLUSION

L'étude de la migration dans la région du Nord a montré que 10 % environ des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que ceux-ci viennent essentiellement de la Boucle du Mouhoun et du Centre. Pour le second cas, il ressort que près de 93 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 6 % environ sont nés au Mali.

La migration inter-provinciale dans la région se fait principalement des autres provinces de la région vers le Yatenga.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région résident au Burkina est la région des Hauts-Bassins qui accueille 5,1 % de ceux-ci. Cette région est suivie du Centre qui accueille 4,3 % des natifs de la région du Nord résident au Burkina Faso. Au titre de l'émigration internationale de la région du Nord, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 93 % de cette population. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 4,7 % des ressortissants du Nord résident à l'étranger.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de vie de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter :

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

0- aucun handicap

- 1- handicap du membre supérieur
- 2- handicap du membre inférieur
- 3- déficient mental
- 4- aveugle
- 5- sourd/muet
- 6- autres handicap

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap : selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 – NATURE DU HANDICAP

La région du Nord compte 16 625 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de 1,4% de la population totale (Tableau 9.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a autant de personnes vivant avec un handicap (1,4 %) que chez les femmes (1,4 %). Par contre, lorsque l'on considère le milieu de résidence, on observe une disparité. On compte en milieu rural, 1,4 % de personnes vivant avec un handicap. Cette proportion est de 1,2 % en milieu urbain.

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Aucun	98,7	98,8	98,8	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6
Avec un handicap	1,3	1,2	1,2	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	68 241	71 344	139 585	486 451	559 760	1 046 211	554 692	631 104	1 185 796

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes en milieu urbain. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est plus forte que celle du milieu urbain. En effet, 89,4 % des personnes vivant avec un handicap vivent en milieu rural contre 10,6 % en milieu urbain. Cette situation serait due aux maladies handicapantes la poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquence chez les ruraux à cause de l'absence de soins ou de la lenteur pour recourir aux soins en cas d'affections.

9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type de handicap permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région du Nord, il ressort que parmi les résidents atteints de handicap, les plus nombreux sont les handicapés de membre inférieur qui représentent 24,0 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les aveugles (17,2 %), les personnes touchées par la « déficience mentale » (16,6 %), les sourds/muets (11,4 %), puis les handicapés de membre supérieur (8,3 %).

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résid.	Sexe	Type du Handicap						Total	Effectifs
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Défici-ence mentale	Aveugle	Sourd/ Muet	Autres		
Urbain	Masc.	5,3	28,9	22,4	11,3	9,9	22,3	100,0	759
	Fém.	3,5	29,5	21,1	12,7	11,2	21,9	100,0	677
	Total	4,5	29,2	21,8	12,0	10,5	22,1	100,0	1436
Rural	Masc.	8,7	22,8	16,4	16,5	12,6	22,8	100,0	7849
	Fém.	8,7	24,3	15,6	18,9	10,2	22,2	100,0	7340
	Total	8,7	23,5	16,1	17,7	11,5	22,5	100,0	15189
Ens.	Masc.	8,4	23,4	17,0	16,1	12,4	22,8	100,0	8608
	Fém.	8,3	24,7	16,1	18,4	10,3	22,2	100,0	8017
	Total	8,3	24,0	16,6	17,2	11,4	22,5	100,0	16625

Les résultats de l'analyse par milieu de résidence conduisent aux mêmes conclusions que celles au niveau régional.

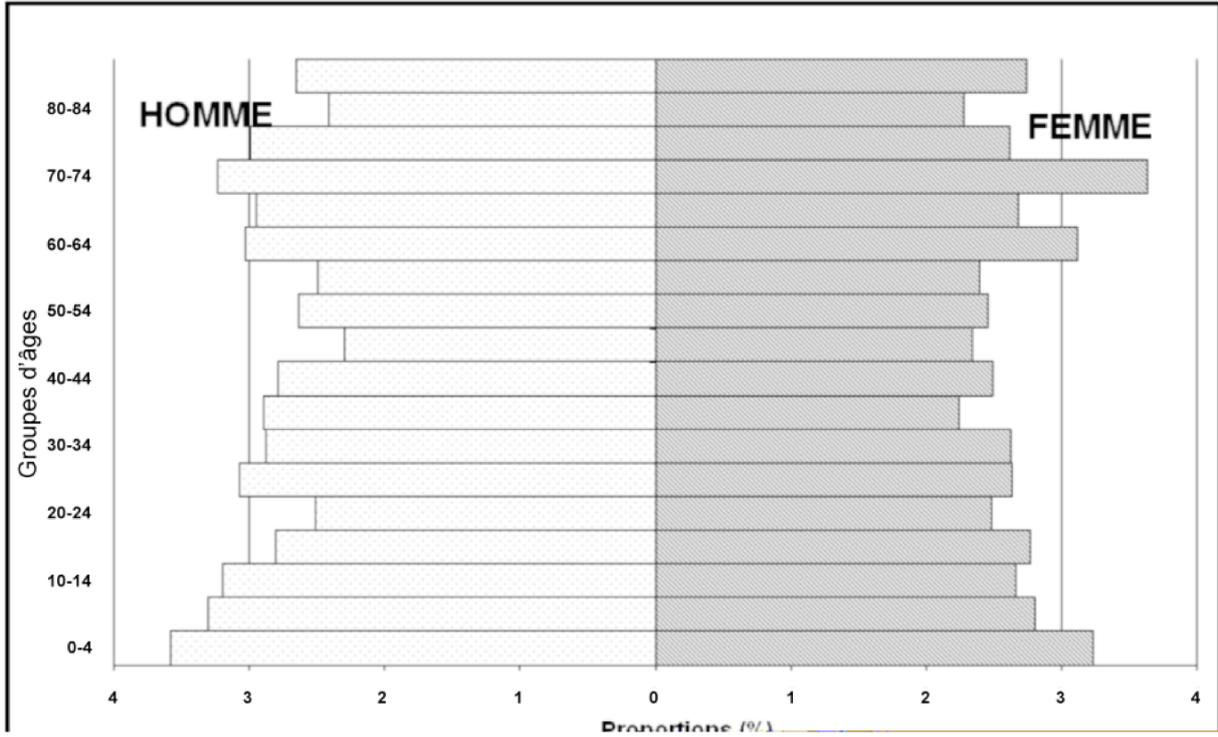
9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux des adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région du Nord est très différente de celle de la population régionale (handicapée ou non). On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées



Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges sauf pour les 70-74 ans. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportions des personnes vivant avec un handicap		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	590	531	1121	6,9	6,6	6,7
5-9	544	461	1005	6,3	5,8	6,0
10-14	526	437	963	6,1	5,5	5,8
15-19	462	456	918	5,4	5,7	5,5
20-24	414	408	822	4,8	5,1	4,9
25-29	506	434	940	5,9	5,4	5,7
30-34	474	432	906	5,5	5,4	5,4
35-39	477	368	845	5,5	4,6	5,1
40-44	459	410	869	5,3	5,1	5,2
45-49	379	385	764	4,4	4,8	4,6
50-54	434	404	838	5,0	5,0	5,0
55-59	411	394	805	4,8	4,9	4,8
60-64	499	513	1012	5,8	6,4	6,1
65-69	485	441	926	5,6	5,5	5,6
70-74	533	598	1131	6,2	7,5	6,8
75-79	493	430	923	5,7	5,4	5,6
80-84	397	374	771	4,6	4,7	4,6
85 et +	437	451	888	5,1	5,6	5,3
ND	88	90	178	1,0	1,1	1,1
Total	8 608	8 017	16 625	100,0	100,0	100,0
âge moyen	43,1	44,2	43,6			
âge médian	41,2	44,2	42,6			

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 43,6 ans et que plus de la moitié de cette population a moins de 42,6 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe masculin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe féminin. L'âge moyen chez les femmes est de 44,2 ans contre 43,1 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 44,2 ans et 41,2 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La province du Loroum regroupe le plus de personnes vivant avec un handicap : 37,7 %. La province du Yatenga, par contre, ne compte que 10,1 % des personnes vivant avec un handicap. Pourtant c'est elle qui abrite le plus d'habitants de la région.

Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap

Provinces	Type du handicap							Total	effectifs
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres			
Loroum	9,2	27,9	12,6	16,4	11,7	22,2	100,0	6 265	
Passoré	9,3	23,8	17,7	19,7	9,9	19,4	100,0	6 053	
Yatenga	7,8	23,9	17,2	14,9	12,7	23,6	100,0	1 686	
Zonoma	6,7	22,3	14,7	17,1	11,7	27,5	100,0	2 621	
Total	8,3	24,0	16,6	17,2	11,4	22,5	100,0	16 625	

D'une manière générale, quelle que soit la province, deux principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur et de la « déficiência visuelle ». En considérant la population des personnes vivant avec un handicap, les personnes atteintes de ces handicaps représentent respectivement 24,0 % et 17,2 %. La modalité « autres handicaps » est assez importante dans chacune des provinces.

CONCLUSION

La population des personnes vivant avec un handicap compte 16 625 individus dans la région du Nord. Les types de handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs et le handicap de la vue. Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe, la province ou la commune. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 44 ans.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région du Nord en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

INTRODUCTION

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente du Nord par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

10.1 - DONNEES GLOBALES

Sur les 1 185 796 résidents interrogés, 701 750 ont répondu avoir un acte de naissance, 451 090 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 13 344 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 19 612 n'ont rien répondu. Les effectifs des deux dernières modalités : « Ne sait pas » et « Non déclarés » ne représentant que 2,8 % de la population, ont été répartis proportionnellement aux deux autres.

Ainsi, dans la région du Nord, 61 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (33 hommes contre 28 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 39,1 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 69,6 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 53,1 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	69,6	30,4	100,0
Féminin	53,1	46,9	100,0
Ensemble	60,9	39,1	100,0

Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que, environ 42 enfants de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (42,7 %) sont plus nombreux que les filles (40,6 %) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région du Nord, comme au niveau du pays. En effet, l'enregistrement des enfants à l'état civil ne concerne qu'une partie de la population et l'autre partie obtient des jugements supplétifs auprès des tribunaux départementaux et d'arrondissement.

Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	42,7	57,3	100,0
Féminin	40,6	59,4	100,0
Ensemble	41,7	58,3	100,0

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu, entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 90,5 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 93,3 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 87,9 % de femmes (Tableau 10.3).

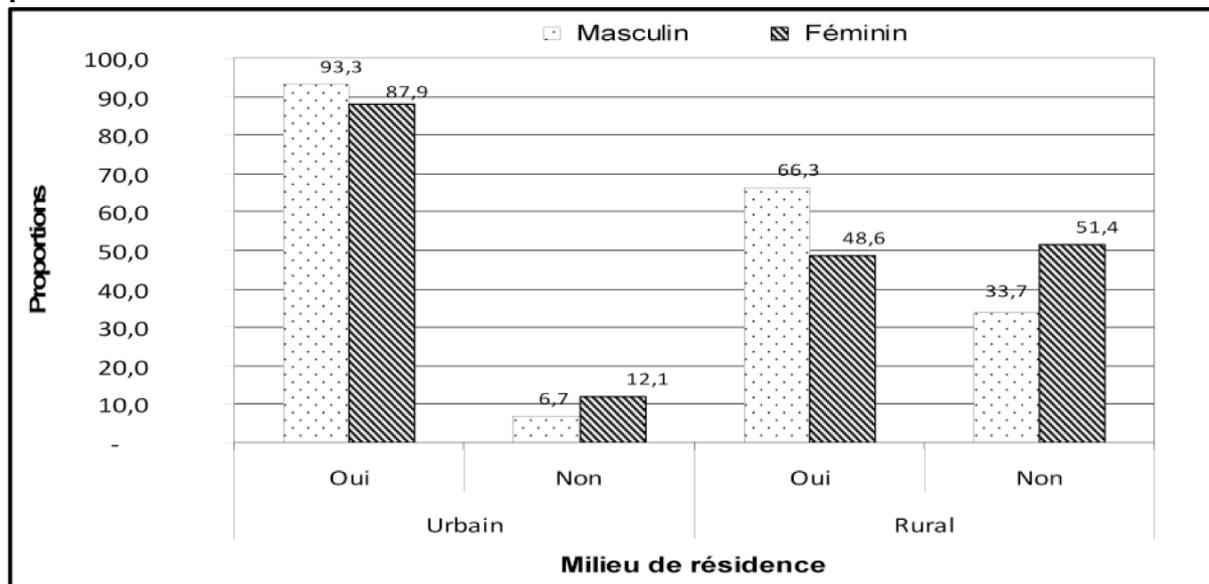
Dans le milieu rural, 56,9 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 66,3 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 48,6 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femmes et hommes en matière de possession d'acte de naissance est de 17 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain. Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			
		Oui	Non	Total	Effectif
Urbain	Masculin	93,3	6,7	100,0	68 241
	Féminin	87,9	12,1	100,0	71 344
	Total	90,5	9,5	100,0	139 585
Rural	Masculin	66,3	33,7	100,0	486 451
	Féminin	48,6	51,4	100,0	559 760
	Total	56,9	43,1	100,0	1 046 211
Ensemble	Masculin	69,6	30,4	100,0	554 692
	Féminin	53,1	46,9	100,0	631 104
	Total	60,9	39,1	100,0	1 185 796

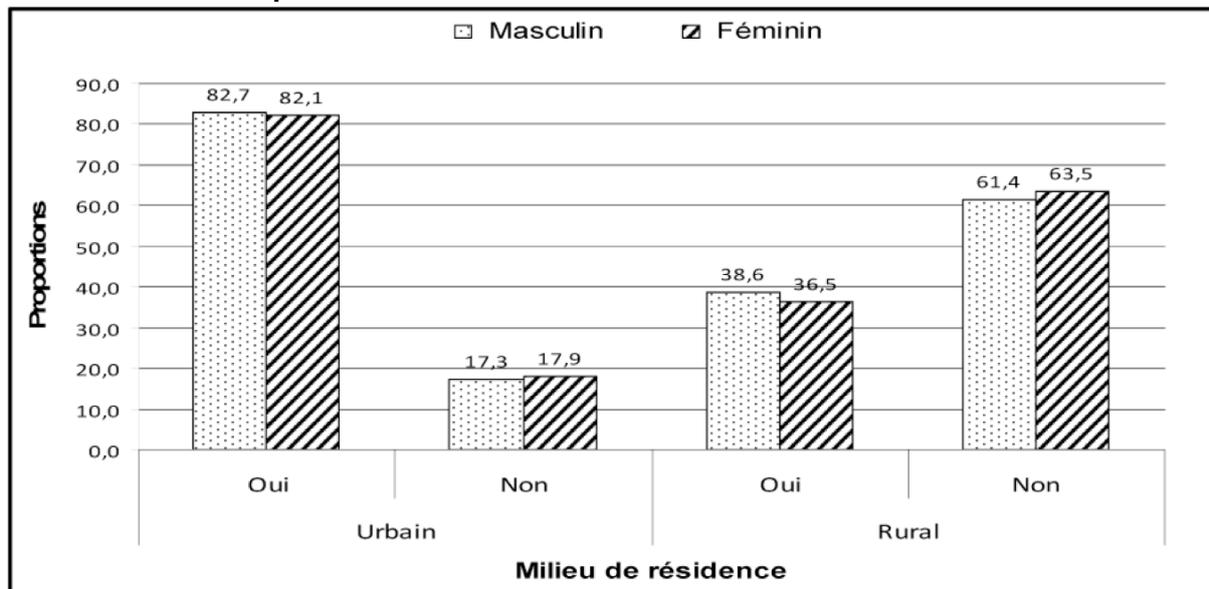
L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région du Nord, il est essentiel de noter qu'au moins 82 % des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 38,6 % et 36,5 % pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.3).

Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par possession d'un acte de naissance selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Sans niveau	Masculin	59,7	40,3	100,0
	Féminin	43,5	56,5	100,0
	Ensemble	50,4	49,6	100,0
Maternel	Masculin	100,0	00,0	100,0
	Féminin	100,0	00,0	100,0
	Ensemble	100,0	00,0	100,0
Primaire	Masculin	100,0	00,0	100,0
	Féminin	100,0	00,0	100,0
	Ensemble	100,0	00,0	100,0
Secondaire	Masculin	100,0	00,0	100,0
	Féminin	100,0	00,0	100,0
	Ensemble	100,0	00,0	100,0
Supérieur	Masculin	100,0	00,0	100,0
	Féminin	100,0	00,0	100,0
	Ensemble	100,0	00,0	100,0
Ensemble	Masculin	72,7	27,3	100,0
	Féminin	54,3	45,7	100,0
	Ensemble	62,9	37,1	100,0

Dans la région du Nord, 31,1 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance (62,9 % en possèdent). En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les garçons sont ceux qui possèdent le plus un acte de naissance soit plus de 7 garçons sur 10 qui possèdent ce document d'état civil. Par contre chez les filles, on note qu'une fille sur deux a un acte de naissance.

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que, une personne sur deux ne possède pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir un acte de naissance.

En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles

n'ayant aucun niveau d'instruction, 56 ne possèdent pas un acte de naissance. Pour les garçons, ce sont 4 sur 10 qui n'en possèdent pas.

A partir du niveau d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a 48 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (52 % en possède). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le meilleur des cas à diminuer le taux net de scolarisation au primaire (mais augmenteraient le taux brut de scolarisation).

Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	54,8	45,2	100,0
Féminin	49,0	51,0	100,0
Ensemble	52,0	48,0	100,0

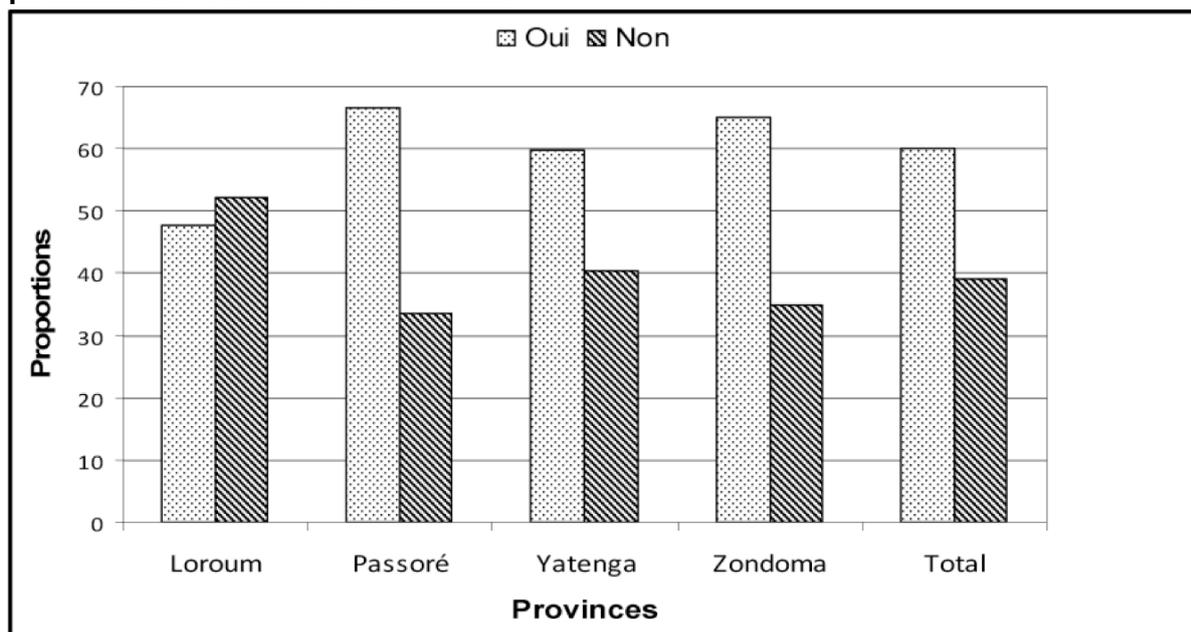
10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle des disparités provinciales dans la possession d'acte de naissance. Alors que dans le Passoré 66,5 % de la population possède un acte de naissance, dans le Loroum cette proportion n'est que de 47,8. Soit un écart de près de 19 points. Les personnes ne possédant pas un acte de naissance représentent au moins le quart de la population dans chaque province. Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance

Province résidence en 2006	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Loroum	47,8	52,2	100,0
Passoré	66,5	33,5	100,0
Yatenga	59,7	40,3	100,0
Zoncoma	65,0	35,0	100,0
Ensemble	60,9	39,1	100,0

Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.



10.5 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Loroum

Le tableau 10.7 montre que, quelle que soit la commune considérée, une personne au moins sur trois possède un acte de naissance.

La commune urbaine de Titao est celle où l'on trouve la plus grande proportion de personnes possédant un acte de naissance (plus de 76 %). Pour les autres communes, cette proportion ne vaut pas 50 %. La commune de Banh a la plus faible proportion de résidents (35,1 %) possédant un acte de naissance.

Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Loroum par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Loroum	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BANH	35,1	64,9	100,0
OUIINDIGUI	46,5	53,5	100,0
SOLLE	42,7	57,3	100,0
TITAO Rural	46,8	53,2	100,0
TITAO Urbain	76,7	23,3	100,0
Ensemble	47,8	52,2	100,0

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les proportions sont encore plus faibles. Mais les tendances restent les mêmes. La commune urbaine de Titao reste toujours en tête avec une proportion de 57,8 % de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.8). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune de Ouindigui (16,2 %). En d'autres termes, dans la commune de Ouindigui, plus de 83 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Loroum par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Loroum	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BANH	20,6	79,4	100,0
OUIDIGUI	16,2	83,8	100,0
SOLLE	24,9	75,1	100,0
TITAO Rural	26,6	73,4	100,0
TITAO Urbain	57,8	42,2	100,0
Ensemble	26,6	73,4	100,0

10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Passoré

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Yako (92,9 %) (Tableau 10.9). Toutes les communes de la province ont plus de 50 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune rurale de Pilimpikou (54,6 %).

Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Passoré par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Passoré	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
ARBOLE	66,7	33,3	100,0
BAGARE	58,1	41,9	100,0
BOKIN	64,7	35,3	100,0
GOMPONSOM	59,2	40,8	100,0
KIRSI	58,7	41,3	100,0
LA-TODIN	65,9	34,1	100,0
PILIMPIKOU	54,6	45,4	100,0
SAMBA	61,8	38,2	100,0
YAKO Rural	72,8	27,2	100,0
YAKO Urbain	92,9	7,1	100,0
Ensemble	66,5	33,5	100,0

Le tableau 10.10 révèle que c'est la commune urbaine de Yako qui occupe toujours le premier rang par la possession d'un acte de naissance. La commune de Pilimpikou occupe toujours le dernier rang dans cette province avec près de 70 % des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Passoré par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Passoré	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
ARBOLE	54,4	45,6	100,0
BAGARE	39,3	60,7	100,0
BOKIN	46,6	53,4	100,0
GOMPONSON	38,8	61,2	100,0
KIRSI	47,3	52,7	100,0
LA-TODIN	48,3	51,7	100,0
PILIMPIKOU	30,3	69,7	100,0
SAMBA	44,3	55,7	100,0
YAKO Rural	66,2	33,8	100,0
YAKO Urbain	84,6	15,4	100,0
Ensemble	51,3	48,7	100,0

10.5.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Yatenga

Le tableau 10.11 montre que, quelle que soit la commune considérée, deux personnes au moins sur cinq possèdent un acte de naissance.

La commune urbaine de Ouahigouya est celle où l'on trouve la plus grande proportion de personnes possédant un acte de naissance (plus de 95,5 %).

La commune de Rambo a la plus faible proportion de résidents (41,1 %) possédant un acte de naissance.

Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Yatenga par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Yatenga	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BARGA	48,7	51,3	100,0
KAIN	43,1	56,9	100,0
KALSAKA	62,4	37,6	100,0
KOSSOUKA	58,0	42,0	100,0
KOUMBRI	42,5	57,5	100,0
NAMISSIGUIMA	60,6	39,4	100,0
OUAHIGOUYA Rural	71,6	28,4	100,0
OUAHIGOUYA Urbain	95,5	4,5	100,0
OULA	62,0	38,0	100,0
RAMBO	41,1	58,9	100,0
SEGUENEGA	44,6	55,4	100,0
TANGAYE	56,0	44,0	100,0
THIOU	47,4	52,6	100,0
ZOGORE	64,0	36,0	100,0
Ensemble	59,7	40,3	100,0

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les proportions sont encore plus faibles. Mais les tendances restent les mêmes. La commune urbaine de Ouahigouya reste toujours en tête avec une proportion de 92,1 % de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.12). Le plus faible niveau d'enregistrement est observé dans la commune de Séguénéga (17,7 %). En d'autres termes, dans la commune de Séguénéga, plus de 82 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Yatenga par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Yatenga	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BARGA	27,0	73,0	100,0
KAIN	27,1	72,9	100,0
KALSAKA	52,5	47,5	100,0
KOSSOUKA	36,9	63,1	100,0
KOUMBRI	19,6	80,4	100,0
NAMISSIGUIMA	37,8	62,2	100,0
OUAHIGOUYA Rural	58,3	41,7	100,0
OUAHIGOUYA Urbain	92,1	7,9	100,0
OULA	40,5	59,5	100,0
RAMBO	23,8	76,2	100,0
SEGUENEGA	17,7	82,3	100,0
TANGAYE	26,0	74,0	100,0
THIOU	27,0	73,0	100,0
ZOGORE	35,6	64,4	100,0
Ensemble	38,9	61,1	100,0

10.5.4 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Zondoma

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Gourcy (84,5 %) (Tableau 10.13). Toutes les communes de la province ont plus de 50 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune de Tougo (53,9 %).

Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population du Zondoma par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Zondoma	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BASSI	60,3	39,7	100,0
BOUSSOU	60,9	39,1	100,0
GOURCY Rural	65,0	35,0	100,0
GOURCY Urbain	84,5	15,5	100,0
LEBA	70,3	29,7	100,0
TOUGO	53,9	46,1	100,0
Ensemble	65,0	35,0	100,0

Le tableau 10.14 révèle que c'est la commune urbaine de Gourcy qui occupe toujours le premier rang par la possession d'un acte de naissance. La commune de Tougo occupe

toujours le dernier rang dans cette province avec près de 68 % des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Zondoma par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Zondoma	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BASSI	38,7	61,3	100,0
BOUSSOU	45,8	54,2	100,0
GOURCY Rural	44,6	55,4	100,0
GOURCY Urbain	78,1	21,9	100,0
LEBA	58,6	41,4	100,0
TOUGO	32,4	67,6	100,0
Ensemble	46,7	53,3	100,0

CONCLUSION

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région du Nord démontre bien cet état de fait. En effet, dans cette région du Burkina Faso, environ 39 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance contre 61 % qui en possèdent. Les garçons (69,6 %) sont plus nombreux que les filles (53,1 %) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : seulement quatre enfants de moins de cinq ans sur dix possèdent un acte de naissance. Ce qui montre que des efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 90,5 % des personnes possèdent un acte de naissance contre 56,9 % dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain (93,3 % contre 87,9 %) qu'en milieu rural (66,3 % contre 48,6 %).

Les disparités provinciales de possession d'un acte de naissance sont assez importantes (66,5% dans le Passoré et 47,8 % dans le Loroum).

Au niveau communal, on note que les communes urbaines sont celles où la possession d'un acte de naissance est la plus importante.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

INTRODUCTION

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vivent habituellement. Au niveau national, cette taille est de 5,9 personnes par ménage. La région du Nord compte 183 134 ménages de taille moyenne de 6,5 personnes.

Le milieu rural concentre 157 539 ménages (soit 86 % des ménages) dont la taille moyenne est de 6,6. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 25 595 avec une taille moyenne de 5,5 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région du Nord ont une taille supérieure à la moyenne nationale.

Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	25 595	14,0	5,5
Rural	157 539	86,0	6,6
Ensemble NORD	183 134	100,0	6,5

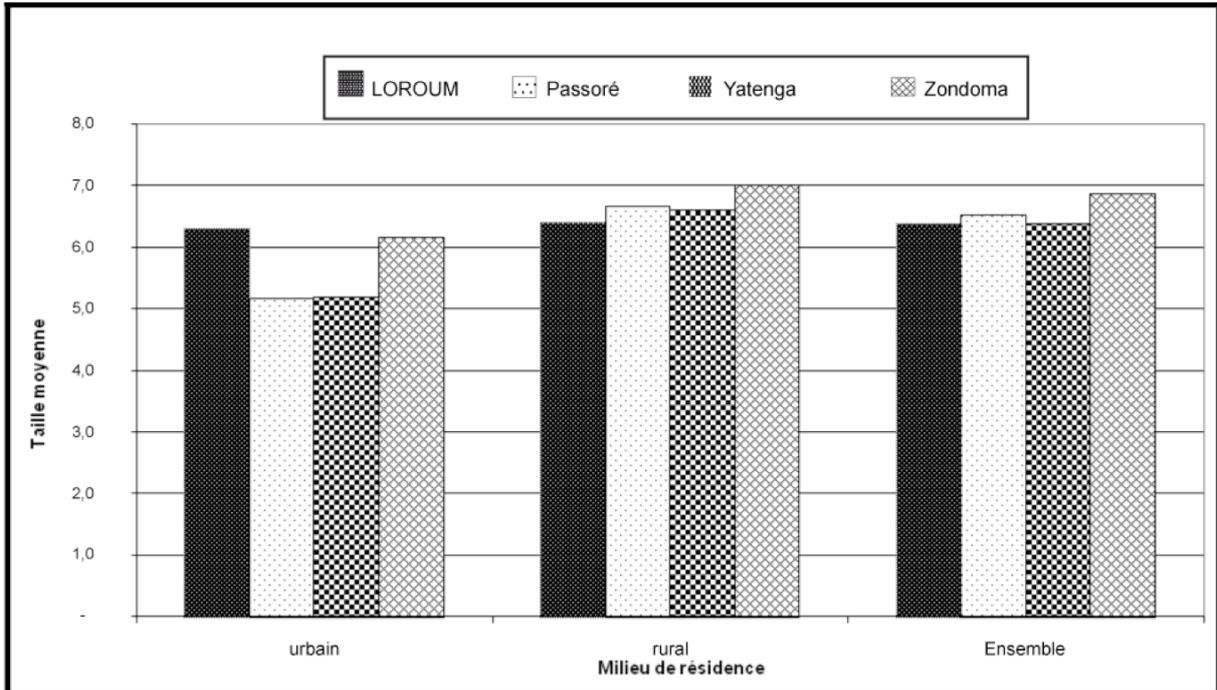
11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le, est de 6,5 personnes dans la région du Nord contre 5,9 au niveau national. Cette moyenne varie entre 6,4 et 6,9 personnes lorsque l'on considère les provinces de la région. La taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain où elle oscille entre 5,2 et 6,3. Elle reste donc élevée par rapport à celle du milieu urbain national. Le graphique 11.1 illustre ces résultats.

Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence

Provinces	Taille moyenne des ménages		
	Urbain	Rural	Ensemble
Loroum	6,3	6,4	6,4
Passoré	5,2	6,7	6,5
Yatenga	5,2	6,6	6,4
Zonoma	6,1	7,0	6,9
Ensemble NORD	5,5	6,6	6,5

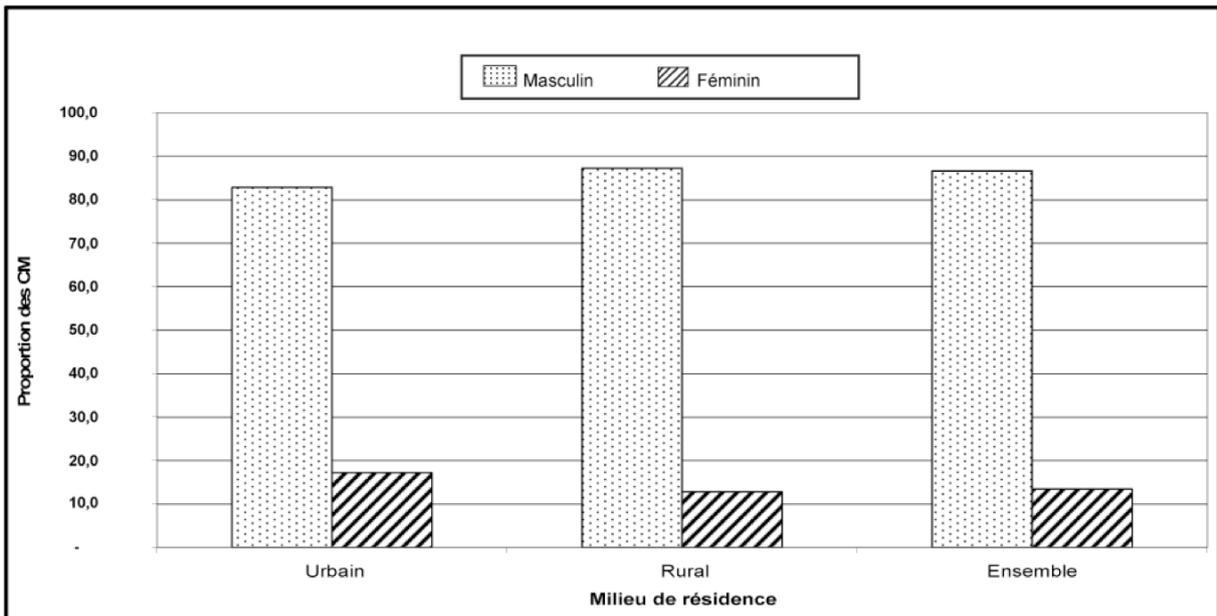
Graphique 11.1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence



11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région du Nord, 13 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu’au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 12,8 % en milieu rural et atteint 17,2 % en milieu urbain (Graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence



Parmi les chefs de ménage, 8,8 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 9,5 % pour le milieu urbain et de 8,7 % pour le milieu rural. C'est par contre en milieu urbain que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 64 ans est de 13,8 % pour l'ensemble de la région, 11,0 % pour le milieu urbain et 14,2 % pour le milieu rural. Les chefs de ménages sont des adultes âgés en moyenne de 43,8 ans. De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 40 ans (Tableau 11.3).

Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	2,4	3,6	2,6	1,0	5,1	1,5	1,2	4,8	1,7
20-24	6,3	8,7	6,7	6,0	13,9	7,1	6,1	13,0	7,0
25-29	12,9	12,5	12,8	13,1	13,5	13,2	13,1	13,3	13,1
30-34	15,7	10,8	14,9	12,7	10,9	12,5	13,1	10,9	12,8
35-39	14,9	10,6	14,2	11,9	10,0	11,7	12,3	10,1	12,0
40-44	11,7	9,9	11,4	11,1	9,9	10,9	11,1	9,9	11,0
45-49	8,5	9,2	8,6	8,9	8,1	8,8	8,8	8,3	8,8
50-54	6,7	8,3	7,0	7,8	7,2	7,7	7,6	7,4	7,6
55-59	5,2	6,3	5,4	6,6	5,1	6,4	6,4	5,3	6,3
60-64	4,8	6,3	5,1	6,1	5,2	5,9	5,9	5,4	5,8
65-69	3,8	4,3	3,9	4,8	3,2	4,6	4,6	3,4	4,5
70-74	2,8	4,0	3,0	4,0	3,3	3,9	3,8	3,4	3,7
75-79	2,0	2,3	2,0	2,9	2,0	2,7	2,7	2,0	2,6
80 et +	1,9	2,9	2,1	3,1	2,5	3,0	2,9	2,6	2,9
ND	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	41,8	43,4	42,0	44,7	40,4	44,1	44,3	41,0	43,8
Age médian	38,0	40,2	38,4	41,0	37,0	40,4	40,5	37,6	40,0

CONCLUSION

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région du Nord, 183 134 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,5 personnes. Cette taille est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (5,9). En milieu rural, la taille moyenne est de 6,6 personnes. En milieu urbain, la taille moyenne est de 5,5. Les ménages ruraux représentent 86,0 % de l'ensemble.

Les femmes chefs de ménage représentent 13,4 % de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importante qu'en milieu rural.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

INTRODUCTION

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politiques en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1 - TYPE D'HABITAT

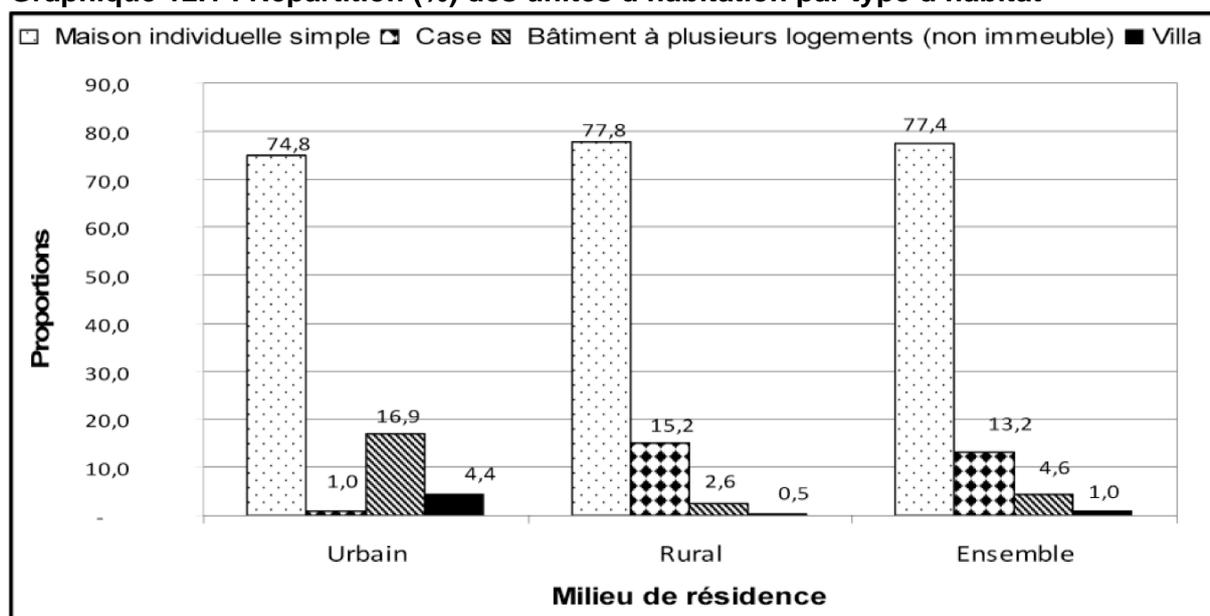
Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

12.1.1 – Données globales

Le type d'habitat dominant de la région du Nord est « maison individuelle simple », il représente 77,4 % de l'ensemble des habitations. Cette catégorie d'habitation est moins importante en milieu urbain (74,8 %) qu'en milieu rural (77,8 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué de cases (13,2 %), suivi des bâtiments à plusieurs logements (4,6 %). En définitive, 95,2 % des habitations du Nord appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone rurale 15,2 % des chefs de ménages habitent dans des cases contre 1,0 % en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), Ils sont plus représentés en milieu urbain (16,9 %) qu'en milieu rural (2,6 %).

Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type d'habitat	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Maison individuelle simple	74,8	77,8	77,4
Case	1,0	15,2	13,2
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	16,9	2,6	4,6
Villa	4,4	0,5	1,0
Immeuble à appartements	0,3	0,1	0,1
Autres	0,8	2,7	2,4
ND	1,9	1,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat

12.1.2 – Type d'habitat par province

Les maisons individuelles sont plus représentées dans le Zondoma que partout ailleurs, leur proportion est de 80,3 %. Elles sont moins représentées dans le Loroum. Globalement, la répartition des habitations par type selon les provinces va dans le même sens que pour l'ensemble de la région. Les Maisons individuelles simples, les cases et les bâtiments à plusieurs logements restent toujours les trois principaux types d'habitat de la région quelle que soit la province considérée.

Par rapport aux autres provinces, les cases sont plus représentées dans le Passoré et les bâtiments à plusieurs logements dans le Zondoma.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province

Type d'habitat	Provinces				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zondoma	Ensemble
Maison individuelle simple	74,3	76,3	78,0	80,3	77,4
Case	14,6	17,3	11,9	8,2	13,2
Bâtiment à plusieurs logements (non	2,2	2,5	5,8	6,4	4,6
Villa	0,8	0,8	1,4	0,4	1,0
Immeuble à appartements	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Autres	6,3	2,0	1,4	3,4	2,4
ND	1,6	0,9	1,4	1,2	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.2 - MODE D'ÉCLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence, et selon la province.

12.2.1 – Données globales

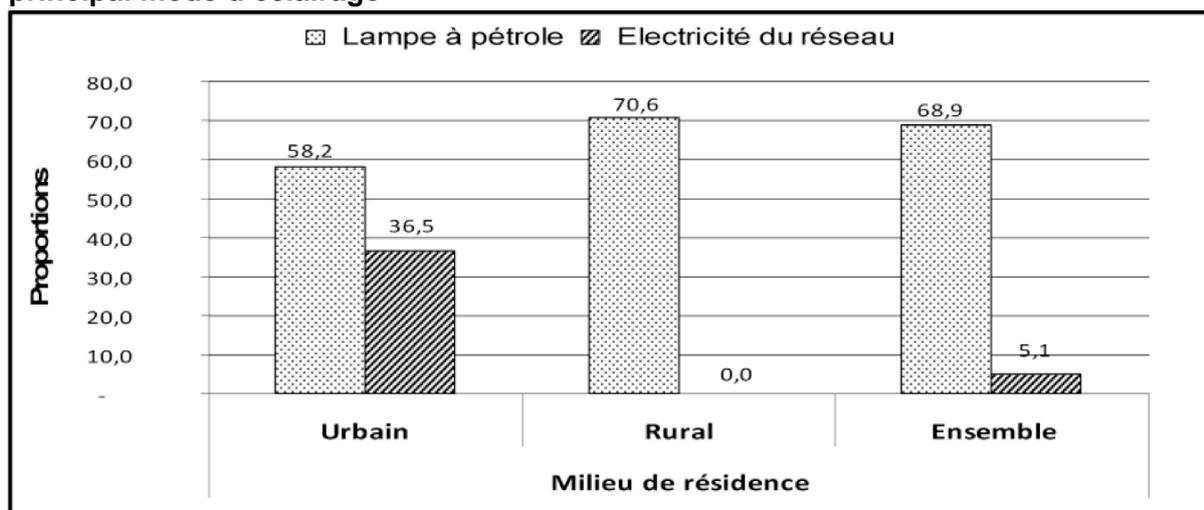
Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans la région du Nord, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (68,9 %) et concerne 58,2 % des ménages du milieu urbain et 70,6 % des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est utilisée par 5,1 % à peine des ménages. Elle est essentiellement utilisée en milieu urbain (36,5 %). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Lampe à pétrole	58,2	70,6	68,9
Electricité du réseau	36,5	0,0	5,1
Lampe torche	2,3	18,5	16,3
Electricité personnelle (Groupe, panneau)	0,4	0,4	0,4
Autres (Lampe à huile, Bois/paille, etc.)	2,5	10,5	9,4
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage



12.2.2 – Mode d'éclairage par province

L'électricité du réseau est utilisée par 8,6 % des ménages dans la Yatenga et n'est pratiquement pas utilisée dans la province du Loroum. Quant au recours à la lampe à pétrole

comme mode d'éclairage, il est plus fréquent dans le Yatenga (71,7 %) que dans les autres provinces de la région (Tableau 12.4).

Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province

Mode principal éclairage	Provinces				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zonoma	Ensemble
Lampe à pétrole	67,3	64,8	71,7	68,6	68,9
Electricité du réseau	0,0	2,4	8,6	2,9	5,1
Lampe torche	15,4	22,2	12,2	19,2	16,3
Electricité personnelle (Groupe, panneau)	0,2	0,5	0,3	0,6	0,4
Autres (Lampe à huile, Bois/paille, etc.)	17,1	10,1	7,2	8,7	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

12.3.1 – Données globales

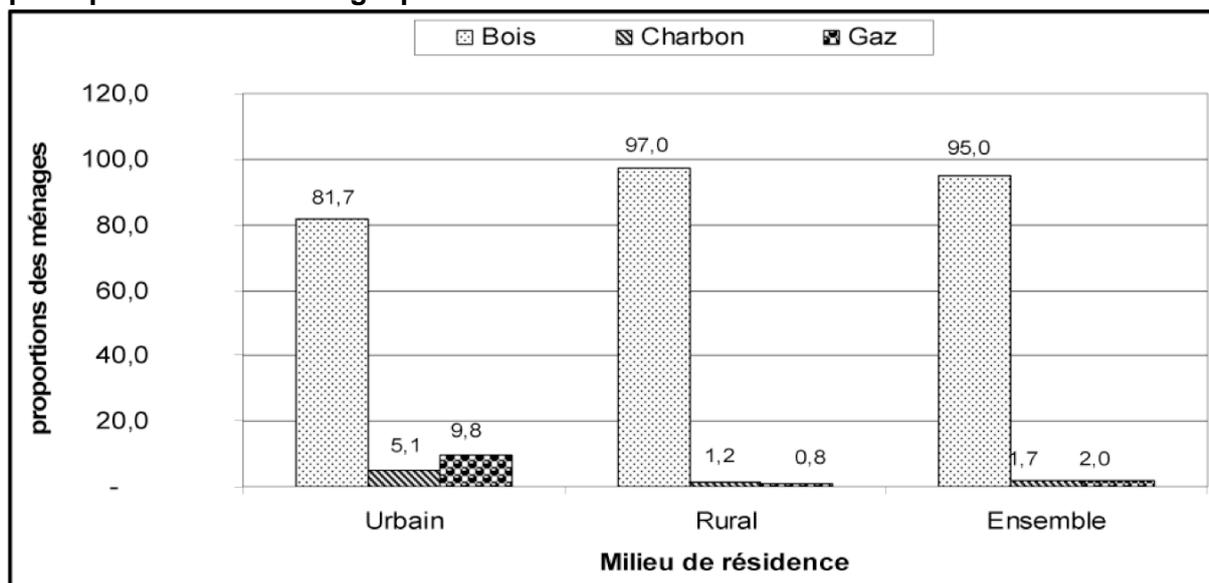
Plus de 9 ménages sur 10 (95 %) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Certains l'utilisent dans de foyers améliorés (3,7 %) et d'autres dans des foyers simples (91,3 %). Viennent ensuite l'utilisation du charbon de bois (1,7 % des ménages) et le gaz (2,0 % des ménages).

Il existe de grandes disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 94,4 % des ménages utilisent les foyers simples contre 71,9 % en milieu urbain. S'agissant des foyers améliorés leur usage est près de quatre fois plus répandu en milieu urbain (9,9 %) qu'en milieu rural (2,7 %). Le charbon de bois et le gaz sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 5,1 % et 9,8 % pour le milieu urbain et de 1,2 % et 0,8 % en milieu rural. Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence.

Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Energie pour la cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bois (foyer simple)	71,9	94,4	91,3
Bois (foyer amélioré)	9,9	2,7	3,7
Charbon de bois	5,1	1,2	1,7
Gaz	9,8	0,8	2,0
Pétrole	0,6	0,2	0,3
Electricité	0,6	0,0	0,1
Autres	1,4	0,3	0,5
ND	0,8	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson



12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces

Les foyers simples sont davantage utilisés dans la province du Loroum (94,4 %) que dans les autres provinces tandis que le foyer amélioré, le charbon de bois et le gaz sont plus accessibles dans le Yatenga (Tableau 12.6).

Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province

Energie pour la cuisson	Province				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zonoma	Ensemble
Bois (foyer simple)	94,4	92,4	89,3	93,3	91,3
Bois (foyer amélioré)	1,7	3,7	4,5	2,6	3,7
Charbon de bois	1,6	1,4	2,0	1,5	1,7
Gaz	1,3	1,6	2,6	1,5	2,0
Pétrole	0,1	0,3	0,3	0,2	0,3
Electricité	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Autres	0,3	0,3	0,6	0,5	0,5
ND	0,6	0,3	0,6	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

12.4.1 – Données globales

Le puits ordinaire est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson de 42,8 % des ménages. Les ménages qui s'approvisionnent à la pompe (forage) représentent 32,8 % et 12,9 % des ménages ont accès à l'eau de puits busé. Pour ce qui est de l'eau des bornes fontaines, seulement 7,3 % des ménages y ont accès. Il y a seulement 2,3 % des ménages qui boivent l'eau courante.

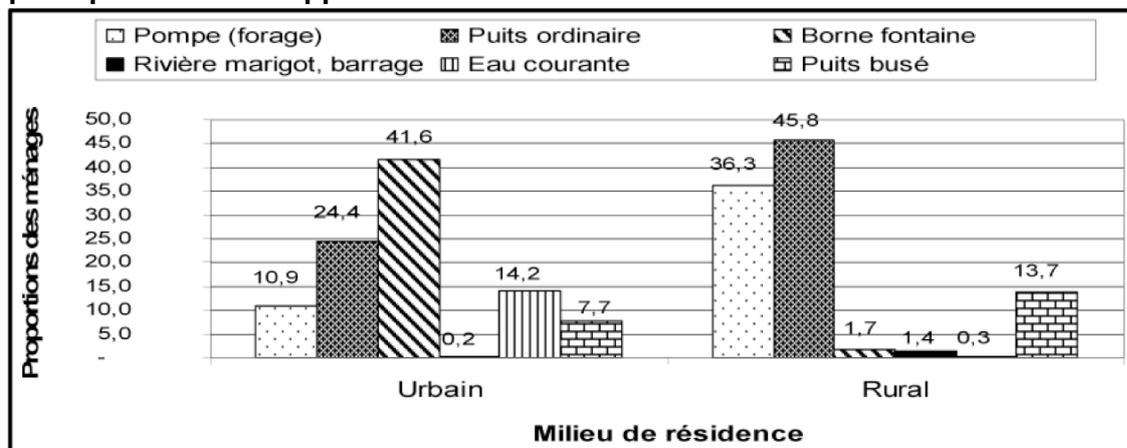
En milieu urbain plus de 41 % des ménages utilisent l'eau des bornes fontaines, et 14,2 % utilisent l'eau courante. L'eau de puits ordinaire concerne 24,4 % des ménages et 10,9 % les forages. En revanche, près de la moitié (45,8 %) des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de puits ordinaire et 36,3 % en de forage.

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé) on note que 55,2 % des ménages dans la région, 74,5 % en milieu urbain et 52,1 % en milieu rural ont accès à celle-ci. L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Sources d'approvisionnement en eau de boisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Pompe (forage)	10,9	36,3	32,8
Puits ordinaire	24,4	45,8	42,8
Borne fontaine	41,6	1,7	7,3
Rivière marigot, barrage	0,2	1,4	1,3
Eau courante	14,2	0,3	2,3
Puits busé	7,7	13,7	12,9
Autres	0,1	0,1	0,1
ND	0,8	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.



12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

Quelle que soit la province les ménages s'approvisionnent principalement au puits ordinaire sauf dans le Passoré où le forage est la principale source d'approvisionnement en de boisson. Les trois principales sources restent le puits ordinaire, la pompe (forage) et le puits busé sauf dans le Yatenga où la borne fontaine vient en troisième position avec 10,3 %. L'eau courante est presque inexistante dans le Loroum (0,3 %).

Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

Sources d'approvisionnement en eau de boisson	Provinces				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zondoma	Ensemble
Pompe (forage)	28,3	42,4	30,0	27,3	32,8
Puits ordinaire	40,1	39,1	44,7	45,9	42,8
Borne fontaine	2,9	5,0	10,3	5,5	7,3
Rivière marigot, barrage	3,8	1,2	0,9	0,4	1,3
Eau courante	0,3	1,0	3,8	1,4	2,3
Puits busé	23,8	10,8	9,6	18,9	12,9
Autres	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
ND	0,7	0,4	0,7	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5 - TYPE D'AISSANCE

Dans ce sous-chapitre, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence et la province.

12.5.1 – Données globales

Dans la région, les deux principaux lieux d'aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. Sept ménages sur dix (71,4 %) utilisent la brousse/nature comme principal lieu d'aisance et 25,5 % utilisent la latrine simple.

En considérant le milieu de résidence, plus de trois ménages sur quatre (79,9 %) des ménages ruraux utilisent la nature et 17,6 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, plus de 7 ménages sur 10 (74,4 %) utilisent la latrine simple comme type principal d'aisance ; la nature vient en deuxième position avec 19,2 % des ménages.

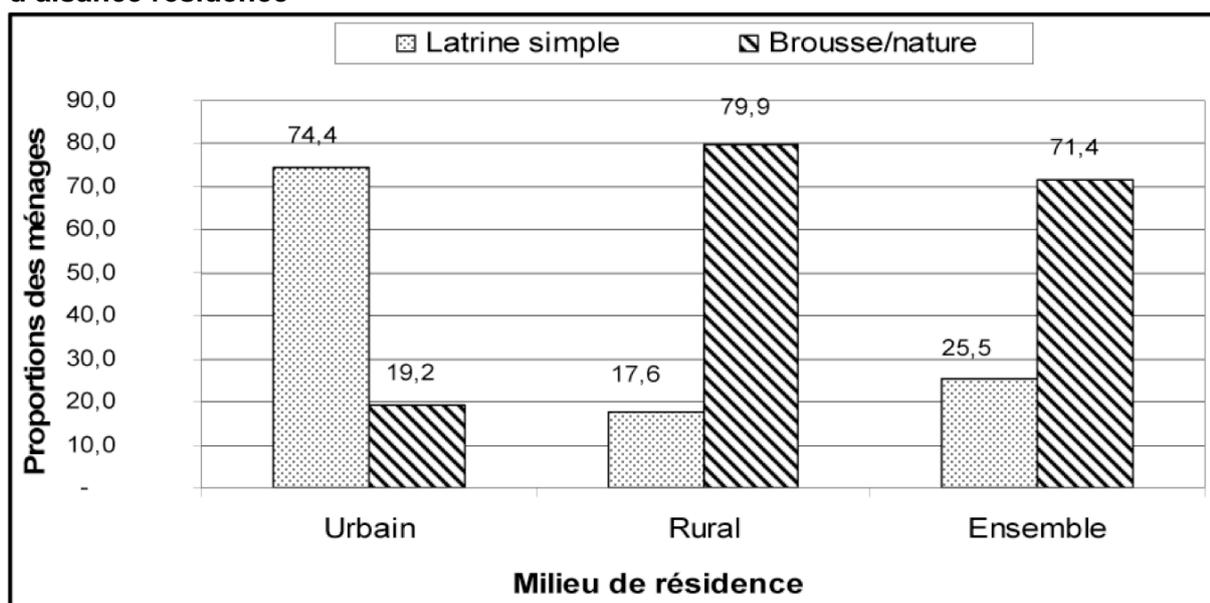
Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Brousse/nature	19,2	79,9	71,4
Latrine simple	74,4	17,6	25,5
Chasse d'eau en commun	1,8	0,5	0,7
Chasse d'eau personnelle	0,7	0,0	0,1
Latrine ventilée	1,3	0,4	0,5
Autres	1,7	0,9	1,0

ND	0,9	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisance les plus utilisés.

Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence



12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces

Les deux principaux types d'aisance restent la brousse/nature et la latrine simple quelle que soit la province considérée. La proportion des ménages utilisant la brousse/nature comme principal type d'aisance va de 64,2 % dans le Yatenga à 82,7 % dans le Passoré. Pour ce qui est de l'utilisation des latrines simples, les proportions de ménages vont de 14,9 % dans le Passoré à 32,1 % dans le Yatenga.

Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Province				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zoundoma	Ensemble
Brousse/nature	73,8	82,7	64,2	71,7	71,4
Latrine simple	23,5	14,9	32,1	25,5	25,5
Chasse d'eau en commun	0,4	0,5	0,9	0,6	0,7
Chasse d'eau personnelle	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1
Latrine ventilée	0,5	0,4	0,6	0,5	0,5
Autres	1,0	0,9	1,1	1,0	1,0
ND	0,8	0,6	0,8	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et selon la province.

12.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la région, trois ménages sur cinq jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans la rue représentent 8,7 % et ceux qui utilisent les fossés 17,3 %. (Tableau 12.11).

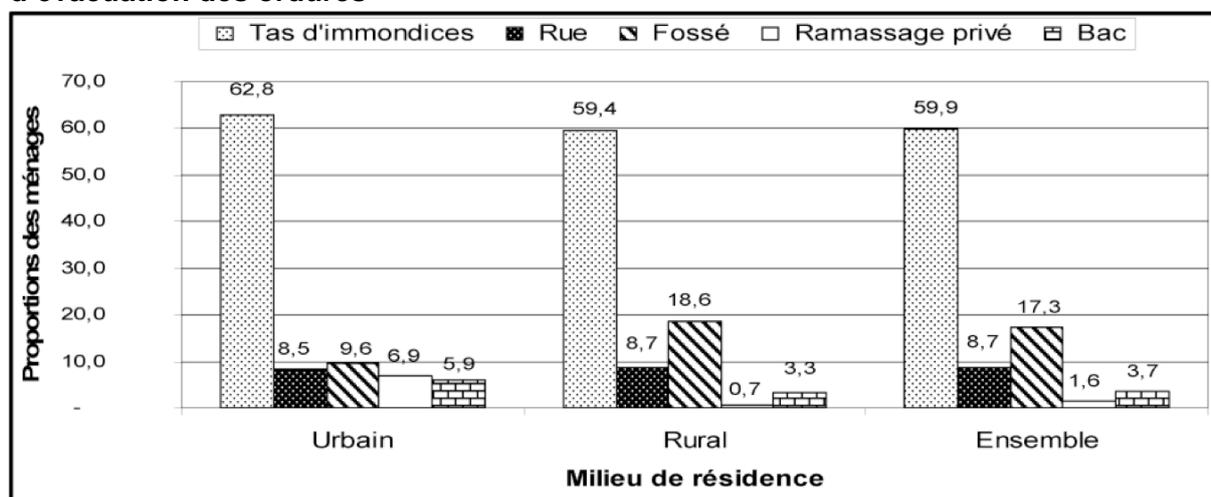
En milieu urbain 62,8 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 8,5 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordures ne concernent que respectivement 6,9 % et 5,9 % des ménages.

En milieu rural, 59,4 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 8,7 % la rue comme mode d'évacuation des ordures. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont en proportions faibles (respectivement 0,7 % et 3,3 %).

Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Modes d'évacuation des ordures ménagères	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Tas d'immondices	62,8	59,4	59,9
Rue	8,5	8,7	8,7
Fossé	9,6	18,6	17,3
Ramassage privé	6,9	0,7	1,6
Bac	5,9	3,3	3,7
Autres	5,6	8,7	8,3
ND	0,8	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures



12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Les modes d'évacuation des ordures ménagères les plus utilisés sont le tas d'immondices et le fossé, ceci quelle que soit la province considérée. Dans la province du Yatenga, par exemple, 58,9% des ménages jettent leurs ordures sur les tas d'immondices et 14,6 % dans le fossé.

Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province

Modes d'évacuation des ordures ménagères	Province				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zonoma	Ensemble
Tas d'immondices	51,8	71,5	58,9	46,9	59,9
Rue	14,1	7,1	9,6	3,6	8,7
Fossé	19,4	14,5	14,6	31,1	17,3
Ramassage privé	0,8	0,4	2,6	1,1	1,6
Bac	3,0	1,8	4,7	4,4	3,7
Autres	10,3	4,3	8,8	12,5	8,3
ND	0,6	0,4	0,7	0,4	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

12.7.1 – Données globales

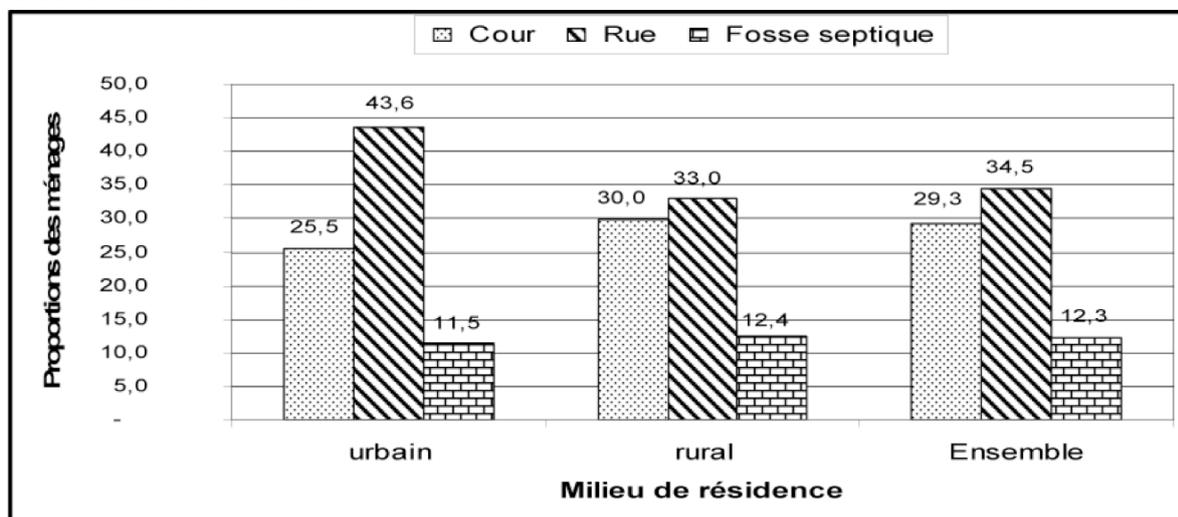
Au niveau régional, la rue (34,5 %) et la cour (29,3 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées (Graphique 12.7).

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la rue ou de la cour pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 43,6 % des ménages utilisent la rue et 25,5 % la cour pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 33,0 % pour la rue et 30,0 % pour la cour (Tableau 12.13).

Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	25,5	30,0	29,3
Rue	43,6	33,0	34,5
Fosse septique	11,5	12,4	12,3
Puits	1,3	0,9	0,9
Caniveau	1,5	0,4	0,5
Autres	14,6	21,6	20,6
ND	2,0	1,7	1,8
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12. 7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans chacune des quatre provinces de la région, plus de 4 ménages sur 10 évacuent les eaux usées dans la cour (30,5 % dans le Loroum et le Passoré, 29,0 % dans le Yatenga et 27,0 % dans le Zondoma) (Tableau 12.14).

Dans la province du Zondoma 22,0 % des ménages évacuent les eaux usées dans la rue contre 40,1 % dans le Passoré.

Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Modes d'évacuation des eaux usées	Province				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zondoma	Ensemble
Cour	30,5	30,5	29,0	27,0	29,3
Rue	35,2	40,1	34,6	22,0	34,5
Fosse septique	11,7	9,5	13,0	15,8	12,3
Puits	1,0	1,4	0,8	0,6	0,9

Caniveau	0,6	0,6	0,6	0,3	0,5
Autres	18,8	16,7	19,9	33,0	20,6
ND	2,2	1,2	2,1	1,3	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.8 – BIENS D'ÉQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

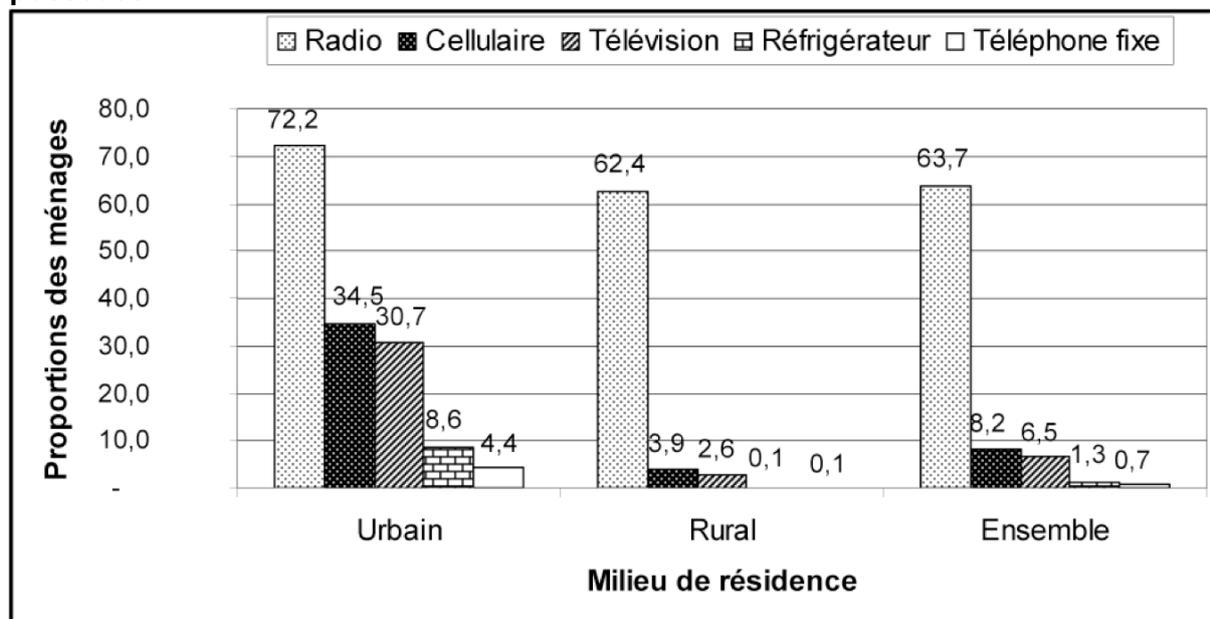
12.8.1 – Données globales

Au niveau régional, le bien d'équipement que le plus de ménages de la région du Nord possèdent est le poste radio (63,7 % des ménages). Viennent ensuite le téléphone cellulaire (8,2 %) et la télévision (6,5 %) (Tableau 12.15).

En milieu urbain 62,4 % des ménages ont au moins un poste radio, cette proportion est de 72,2 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 30,7 % de l'ensemble des ménages alors que seulement 2,6 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en milieu urbain : 34,5 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 3,9 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	72,2	62,4	63,7
Cellulaire	34,5	3,9	8,2
Télévision	30,7	2,6	6,5
Réfrigérateur	8,6	0,1	1,3
Téléphone fixe	4,4	0,1	0,7
Ordinateur	1,2	0,0	0,2
Internet	0,2	0,0	0,0

Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés

12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces

La proportion des ménages disposant de postes radio dépasse 55 % quelle que soit la province. Elle varie entre 55,9 % (dans le Passoré) et 69,5 % (dans le Yatenga). Pour ce qui est du téléphone cellulaire, c'est dans le Yatenga que la proportion est plus élevée (10,2 %). Ceci s'expliquerait en partie par le fait que cette province abrite le chef lieu de la région ; de plus les infrastructures adéquates (électricité, réseau) y sont présentes. C'est également dans le Yatenga qu'il y a plus de ménages possédant au moins un poste téléviseur avec 9,0 % contre 4,8 % dans le Zondoma, 5,2 % dans le Passoré et 1,9 % dans le Loroum (Tableau 12.16).

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province

Biens d'équipement possédés	Provinces				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zondoma	Ensemble
Radio	60,5	55,9	69,5	62,2	63,7
Cellulaire	4,5	6,9	10,2	6,9	8,2
Télévision	1,9	5,2	9,0	4,8	6,5
Réfrigérateur	0,1	0,8	2,0	0,7	1,3
Téléphone fixe	0,3	0,4	1,2	0,2	0,7
Ordinateur	0,0	0,1	0,3	0,1	0,2
Internet	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble près de 80 % des ménages possèdent au moins une bicyclette alors que moins de 30 % de ceux-ci ont une mobylette, 16,2 % des ménages possèdent au moins une charrette et 25,9 % un âne (Tableau 12.17).

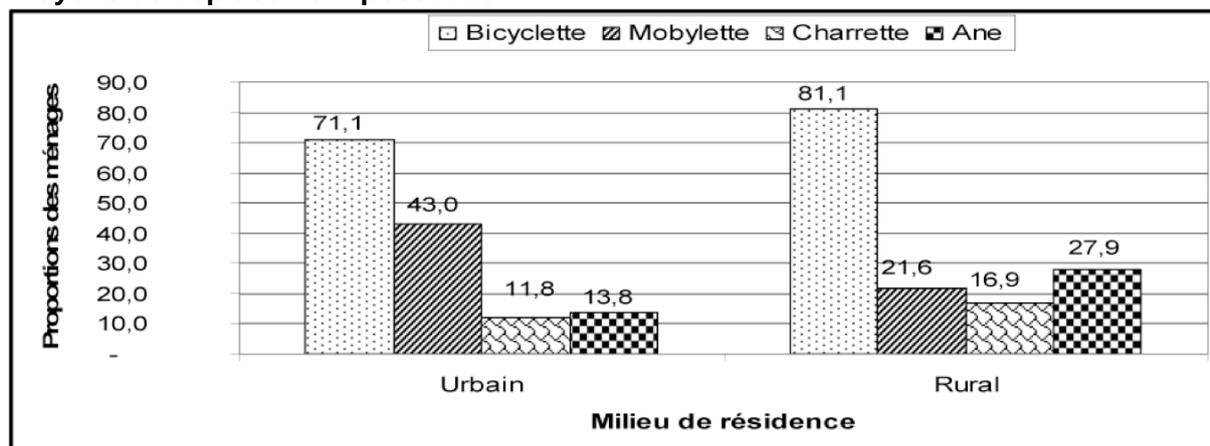
Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (71,1 % en milieu urbain et 81,1 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté en milieu urbain est la mobylette (43,0 %). En milieu rural, c'est l'âne qui est le deuxième moyen de locomotion (27,9 %).

Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 2,6 %. En milieu rural 16,9 % des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion n'est que de 11,8 % en milieu urbain.

Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	71,1	81,1	79,7
Mobylette	43,0	21,6	24,6
Charrette	11,8	16,9	16,2
Ane	13,8	27,9	25,9
Voiture	2,6	0,2	0,5
Autres (pirogue cheval, chameau)	0,1	0,6	0,5

Le Graphique 12.9 montre que les deux principaux moyens de déplacement sont la bicyclette et la mobylette en milieu urbain, la bicyclette et l'âne en milieu rural.

Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés

12.9.2 - Moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre que quelle que soit la province considérée, plus de trois ménages sur quatre possèdent au moins une bicyclette. La possession de mobylette concerne plus les ménages du Yatenga et du Passoré. Près de deux ménages sur cinq du Passoré possèdent au moins un âne. La voiture se retrouve plus dans les ménages du Yatenga (0,7 % des ménages).

Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province

Moyens de déplacement	Province				
	Loroum	Passoré	Yatenga	Zondoma	Ensemble
Bicyclette	76,3	81,6	78,6	82,2	79,7
Mobylette	16,8	23,9	27,8	21,4	24,6
Charrette	16,7	22,3	12,7	15,8	16,2
Ane	19,9	39,4	17,2	34,9	25,9
Voiture	0,2	0,4	0,7	0,4	0,5
Autres (pirogue, chameau, cheval)	0,8	0,4	0,3	1,1	0,5

CONCLUSION

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié (77,4 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples et 13,2 % dans des cases. Cette tendance est aussi observée en milieu rural ; tandis qu'en milieu urbain les bâtiments à plusieurs logements remplacent les cases et viennent en deuxième position. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (68,9 %). Cette proportion atteint 70,6 % en milieu rural. L'électricité du réseau (36,5 % en milieu urbain) est essentiellement dans le Yatenga.

Dans l'ensemble, 55,2 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 74,5 % en milieu urbain et 52,1 % en milieu rural. Les ménages qui ont l'eau courante se retrouvent plus en milieu urbain (14,2 %) et dans la province du Yatenga (3,8 %).

Plus de la moitié des ménages (71,4 %) utilisent la brousse/nature comme principal type d'aisance et 25,5 % la latrine simple. La plupart des ménages (59,9 %) jettent les ordures sur les tas d'immondices.

La radio est le bien d'équipement dont disposent la plupart des ménages, 63,7 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement 6,5 % des ménages possèdent au moins un téléviseur et 8,2% possèdent au moins un téléphone cellulaire. S'agissant des moyens de déplacement, 79,7 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et 24,6 % une mobylette.

CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Les données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006 du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections courent des risques d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections des régions et pour l'ensemble du Burkina Faso.

13.1 – METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2020 du Burkina Faso se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour chacun des aspects suivant : mortalité, migrations internationales et urbanisation ; et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'insusceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'insusceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région du Nord dérivent des projections nationales sans qu'il soit nécessaire d'émettre d'autres hypothèses. Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

13.2 – RESULTATS DES PROJECTIONS

Année 2007				Année 2008			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	28 334	26 788	55 122	0	29 474	28 434	57 908
1	26 281	24 489	50 770	1	26 867	25 522	52 389
2	25 343	23 760	49 103	2	25 586	23 800	49 386
3	24 200	22 928	47 128	3	24 864	23 308	48 172
4	23 047	22 066	45 113	4	23 821	22 586	46 407
5	21 920	21 215	43 135	5	22 723	21 791	44 514
6	20 846	20 392	41 238	6	21 661	20 998	42 659
7	19 798	19 585	39 383	7	20 604	20 199	40 803
8	18 787	18 802	37 589	8	19 556	19 399	38 955
9	17 814	18 039	35 853	9	18 536	18 607	37 143
10	16 899	17 318	34 217	10	17 582	17 861	35 443
11	16 021	16 622	32 643	11	16 677	17 150	33 827
12	15 180	15 954	31 134	12	15 805	16 463	32 268
13	14 374	15 312	29 686	13	14 960	15 803	30 763
14	13 602	14 695	28 297	14	14 139	15 167	29 306
15	13 602	14 201	27 803	15	14 000	15 144	29 144
16	12 578	12 715	25 293	16	12 945	13 263	26 208
17	11 697	12 603	24 300	17	12 146	12 486	24 632
18	10 756	12 654	23 410	18	11 043	12 265	23 308
19	9 799	12 509	22 308	19	10 149	12 346	22 495
20	8 578	11 512	20 090	20	8 994	11 860	20 854
21	7 789	11 111	18 900	21	8 092	11 587	19 679
22	6 971	10 149	17 120	22	7 174	10 751	17 925
23	6 330	9 338	15 668	23	6 497	9 875	16 372
24	6 016	8 965	14 981	24	6 029	9 201	15 230
25	6 067	9 151	15 218	25	5 967	9 249	15 216

Année 2007				Année 2008			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
26	5 946	8 888	14 834	26	5 934	9 017	14 951
27	5 910	8 837	14 747	27	5 963	9 011	14 974
28	5 869	8 843	14 712	28	5 851	9 029	14 880
29	5 767	8 650	14 417	29	5 824	8 946	14 770
30	5 295	7 820	13 115	30	5 494	8 321	13 815
31	5 052	7 458	12 510	31	5 223	7 929	13 152
32	4 726	6 990	11 716	32	4 848	7 335	12 183
33	4 308	6 388	10 696	33	4 491	6 823	11 314
34	4 128	6 007	10 135	34	4 259	6 293	10 552
35	4 194	6 011	10 205	35	4 221	6 103	10 324
36	4 089	5 799	9 888	36	4 140	5 922	10 062
37	4 166	5 771	9 937	37	4 191	5 800	9 991
38	4 193	5 816	10 009	38	4 189	5 757	9 946
39	4 122	5 732	9 854	39	4 196	5 848	10 044
40	3 894	5 414	9 308	40	4 028	5 677	9 705
41	3 863	5 314	9 177	41	3 936	5 481	9 417
42	3 681	5 140	8 821	42	3 751	5 328	9 079
43	3 481	4 824	8 305	43	3 689	5 269	8 958
44	3 231	4 490	7 721	44	3 373	4 768	8 141
45	3 201	4 521	7 722	45	3 218	4 532	7 750
46	3 008	4 323	7 331	46	3 089	4 465	7 554
47	2 901	4 208	7 109	47	2 959	4 298	7 257
48	2 856	4 260	7 116	48	2 836	4 162	6 998
49	2 802	4 237	7 039	49	2 850	4 302	7 152
50	2 602	3 875	6 477	50	2 708	4 121	6 829
51	2 555	3 784	6 339	51	2 588	3 934	6 522
52	2 472	3 584	6 056	52	2 493	3 718	6 211
53	2 291	3 175	5 466	53	2 456	3 606	6 062

Année 2007				Année 2008			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
54	2 122	2 808	4 930	54	2 230	3 099	5 329
55	2 174	2 894	5 068	55	2 133	2 831	4 964
56	2 109	2 795	4 904	56	2 121	2 822	4 943
57	2 087	2 764	4 851	57	2 090	2 793	4 883
58	2 189	3 016	5 205	58	2 089	2 780	4 869
59	2 214	3 148	5 362	59	2 169	2 999	5 168
60	2 084	2 903	4 987	60	2 169	3 070	5 239
61	2 038	2 781	4 819	61	2 102	2 898	5 000
62	1 930	2 613	4 543	62	1 983	2 698	4 681
63	1 752	2 194	3 946	63	1 916	2 549	4 465
64	1 613	1 859	3 472	64	1 712	2 142	3 854
65	1 615	1 882	3 497	65	1 573	1 839	3 412
66	1 552	1 819	3 371	66	1 551	1 807	3 358
67	1 534	1 800	3 334	67	1 544	1 804	3 348
68	1 567	1 955	3 522	68	1 481	1 771	3 252
69	1 564	2 032	3 596	69	1 524	1 916	3 440
70	1 427	1 835	3 262	70	1 496	1 922	3 418
71	1 350	1 741	3 091	71	1 376	1 783	3 159
72	1 251	1 597	2 848	72	1 254	1 613	2 867
73	1 131	1 284	2 415	73	1 250	1 526	2 776
74	1 010	1 058	2 068	74	1 100	1 261	2 361
75	1 014	1 073	2 087	75	984	1 032	2 016
76	961	1 004	1 965	76	951	975	1 926
77	941	998	1 939	77	931	956	1 887
78	886	951	1 837	78	846	868	1 714
79	839	883	1 722	79	847	853	1 700
80 et +	5 217	5 791	11 008	80 et +	5 180	5 698	10 878
Total	559 403	640 510	1 199 913	Total	575 291	659 215	1 234 506

Année 2009				Année 2010			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	29 997	28 936	58 933	0	30 510	29 423	59 933
1	28 014	27 154	55 168	1	28 538	27 640	56 178
2	26 179	24 829	51 008	2	27 318	26 436	53 754
3	25 115	23 357	48 472	3	25 710	24 380	50 090
4	24 485	22 968	47 453	4	24 740	23 021	47 761
5	23 495	22 311	45 806	5	24 158	22 691	46 849
6	22 460	21 571	44 031	6	23 228	22 087	45 315
7	21 414	20 802	42 216	7	22 208	21 371	43 579
8	20 357	20 010	40 367	8	21 161	20 609	41 770
9	19 301	19 201	38 502	9	20 095	19 807	39 902
10	18 299	18 425	36 724	10	19 059	19 016	38 075
11	17 356	17 689	35 045	11	18 068	18 250	36 318
12	16 457	16 987	33 444	12	17 131	17 524	34 655
13	15 581	16 309	31 890	13	16 227	16 830	33 057
14	14 720	15 655	30 375	14	15 336	16 158	31 494
15	14 562	15 631	30 193	15	15 169	16 135	31 304
16	13 331	14 142	27 473	16	13 872	14 594	28 466
17	12 507	13 026	25 533	17	12 885	13 892	26 777
18	11 475	12 153	23 628	18	11 822	12 682	24 504
19	10 427	11 968	22 395	19	10 844	11 861	22 705
20	9 323	11 707	21 030	20	9 585	11 349	20 934
21	8 495	11 940	20 435	21	8 815	11 787	20 602
22	7 461	11 214	18 675	22	7 843	11 556	19 399
23	6 693	10 464	17 157	23	6 970	10 916	17 886
24	6 195	9 732	15 927	24	6 388	10 314	16 702
25	5 983	9 495	15 478	25	6 155	10 047	16 202
26	5 837	9 117	14 954	26	5 856	9 362	15 218

Année 2009				Année 2010			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
27	5 954	9 145	15 099	27	5 859	9 249	15 108
28	5 908	9 209	15 117	28	5 902	9 349	15 251
29	5 810	9 138	14 948	29	5 871	9 323	15 194
30	5 552	8 609	14 161	30	5 540	8 794	14 334
31	5 424	8 441	13 865	31	5 485	8 734	14 219
32	5 017	7 800	12 817	32	5 215	8 305	13 520
33	4 610	7 162	11 772	33	4 774	7 617	12 391
34	4 444	6 723	11 167	34	4 565	7 058	11 623
35	4 359	6 396	10 755	35	4 553	6 836	11 389
36	4 169	6 014	10 183	36	4 309	6 304	10 613
37	4 247	5 924	10 171	37	4 280	6 018	10 298
38	4 216	5 788	10 004	38	4 275	5 914	10 189
39	4 194	5 790	9 984	39	4 224	5 822	10 046
40	4 102	5 793	9 895	40	4 102	5 736	9 838
41	4 075	5 749	9 824	41	4 153	5 867	10 020
42	3 824	5 498	9 322	42	3 962	5 768	9 730
43	3 762	5 464	9 226	43	3 838	5 638	9 476
44	3 577	5 211	8 788	44	3 649	5 404	9 053
45	3 362	4 815	8 177	45	3 570	5 264	8 834
46	3 107	4 477	7 584	46	3 249	4 759	8 008
47	3 040	4 441	7 481	47	3 060	4 454	7 514
48	2 894	4 252	7 146	48	2 976	4 395	7 371
49	2 831	4 204	7 035	49	2 892	4 297	7 189
50	2 756	4 186	6 942	50	2 739	4 091	6 830
51	2 696	4 186	6 882	51	2 745	4 251	6 996
52	2 526	3 867	6 393	52	2 634	4 116	6 750
53	2 479	3 743	6 222	53	2 514	3 894	6 408
54	2 394	3 523	5 917	54	2 416	3 656	6 072

Année 2009				Année 2010			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
55	2 244	3 127	5 371	55	2 412	3 556	5 968
56	2 082	2 761	4 843	56	2 193	3 053	5 246
57	2 103	2 821	4 924	57	2 066	2 760	4 826
58	2 093	2 811	4 904	58	2 108	2 840	4 948
59	2 070	2 764	4 834	59	2 077	2 797	4 874
60	2 126	2 924	5 050	60	2 029	2 694	4 723
61	2 190	3 067	5 257	61	2 146	2 919	5 065
62	2 048	2 815	4 863	62	2 135	2 980	5 115
63	1 971	2 635	4 606	63	2 036	2 749	4 785
64	1 875	2 494	4 369	64	1 929	2 575	4 504
65	1 672	2 123	3 795	65	1 834	2 473	4 307
66	1 512	1 766	3 278	66	1 610	2 045	3 655
67	1 544	1 793	3 337	67	1 505	1 753	3 258
68	1 493	1 776	3 269	68	1 494	1 766	3 260
69	1 440	1 733	3 173	69	1 454	1 742	3 196
70	1 458	1 811	3 269	70	1 377	1 637	3 014
71	1 445	1 870	3 315	71	1 407	1 758	3 165
72	1 280	1 653	2 933	72	1 346	1 736	3 082
73	1 254	1 542	2 796	73	1 282	1 582	2 864
74	1 220	1 508	2 728	74	1 221	1 518	2 739
75	1 076	1 238	2 314	75	1 195	1 481	2 676
76	922	938	1 860	76	1 014	1 134	2 148
77	921	928	1 849	77	894	893	1 787
78	837	831	1 668	78	829	807	1 636
79	807	776	1 583	79	801	745	1 546
80 et +	5 158	5 590	10 748	80 et +	5 106	5 433	10 539
Total	591 689	678 436	1 270 125	Total	608 542	698 077	1 306 619

Année 2011				Année 2012			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	30 956	29 842	60 798	0	31 474	30 327	61 801
1	29 066	28 137	57 203	1	29 530	28 568	58 098
2	27 841	26 914	54 755	2	28 374	27 414	55 788
3	26 843	25 970	52 813	3	27 365	26 442	53 807
4	25 336	24 040	49 376	4	26 461	25 614	52 075
5	24 417	22 749	47 166	5	25 014	23 762	48 776
6	23 887	22 466	46 353	6	24 147	22 526	46 673
7	22 971	21 885	44 856	7	23 627	22 263	45 890
8	21 951	21 176	43 127	8	22 709	21 688	44 397
9	20 894	20 404	41 298	9	21 678	20 967	42 645
10	19 848	19 619	39 467	10	20 641	20 212	40 853
11	18 822	18 837	37 659	11	19 606	19 438	39 044
12	17 838	18 082	35 920	12	18 586	18 666	37 252
13	16 896	17 364	34 260	13	17 596	17 919	35 515
14	15 977	16 677	32 654	14	16 639	17 208	33 847
15	15 811	16 654	32 465	15	16 480	17 190	33 670
16	14 458	15 063	29 521	16	15 077	15 545	30 622
17	13 416	14 338	27 754	17	13 990	14 799	28 789
18	12 186	13 529	25 715	18	12 696	13 966	26 662
19	11 179	12 382	23 561	19	11 531	13 211	24 742
20	9 977	11 249	21 226	20	10 292	11 746	22 038
21	9 070	11 429	20 499	21	9 450	11 331	20 781
22	8 147	11 410	19 557	22	8 390	11 065	19 455
23	7 336	11 251	18 587	23	7 628	11 109	18 737
24	6 661	10 761	17 422	24	7 020	11 093	18 113
25	6 354	10 650	17 004	25	6 633	11 114	17 747
26	6 031	9 909	15 940	26	6 232	10 506	16 738

Année 2011				Année 2012			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
27	5 882	9 501	15 383	27	6 064	10 058	16 122
28	5 810	9 458	15 268	28	5 837	9 719	15 556
29	5 868	9 467	15 335	29	5 778	9 581	15 359
30	5 602	8 974	14 576	30	5 602	9 114	14 716
31	5 477	8 924	14 401	31	5 541	9 109	14 650
32	5 277	8 595	13 872	32	5 271	8 784	14 055
33	4 967	8 112	13 079	33	5 028	8 396	13 424
34	4 732	7 510	12 242	34	4 927	7 999	12 926
35	4 681	7 178	11 859	35	4 856	7 640	12 496
36	4 505	6 740	11 245	36	4 634	7 079	11 713
37	4 427	6 311	10 738	37	4 632	6 748	11 380
38	4 311	6 009	10 320	38	4 463	6 304	10 767
39	4 286	5 951	10 237	39	4 325	6 049	10 374
40	4 134	5 770	9 904	40	4 197	5 898	10 095
41	4 154	5 810	9 964	41	4 189	5 846	10 035
42	4 040	5 887	9 927	42	4 043	5 831	9 874
43	3 979	5 917	9 896	43	4 059	6 040	10 099
44	3 725	5 578	9 303	44	3 865	5 855	9 720
45	3 643	5 460	9 103	45	3 721	5 637	9 358
46	3 452	5 204	8 656	46	3 524	5 398	8 922
47	3 202	4 737	7 939	47	3 405	5 182	8 587
48	2 997	4 409	7 406	48	3 139	4 691	7 830
49	2 976	4 443	7 419	49	2 997	4 457	7 454
50	2 800	4 184	6 984	50	2 883	4 327	7 210
51	2 729	4 155	6 884	51	2 792	4 251	7 043
52	2 683	4 181	6 864	52	2 668	4 087	6 755
53	2 623	4 145	6 768	53	2 673	4 210	6 883
54	2 452	3 805	6 257	54	2 561	4 052	6 613

Année 2011				Année 2012			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
55	2 434	3 690	6 124	55	2 472	3 841	6 313
56	2 359	3 474	5 833	56	2 381	3 603	5 984
57	2 179	3 055	5 234	57	2 345	3 478	5 823
58	2 072	2 780	4 852	58	2 187	3 081	5 268
59	2 093	2 828	4 921	59	2 057	2 768	4 825
60	2 038	2 731	4 769	60	2 055	2 761	4 816
61	2 049	2 690	4 739	61	2 060	2 730	4 790
62	2 091	2 834	4 925	62	1 997	2 612	4 609
63	2 124	2 912	5 036	63	2 080	2 767	4 847
64	1 994	2 688	4 682	64	2 082	2 849	4 931
65	1 885	2 551	4 436	65	1 950	2 665	4 615
66	1 768	2 383	4 151	66	1 817	2 455	4 272
67	1 607	2 036	3 643	67	1 766	2 374	4 140
68	1 456	1 726	3 182	68	1 558	2 012	3 570
69	1 455	1 733	3 188	69	1 419	1 695	3 114
70	1 394	1 651	3 045	70	1 396	1 642	3 038
71	1 328	1 589	2 917	71	1 348	1 607	2 955
72	1 309	1 628	2 937	72	1 236	1 471	2 707
73	1 350	1 663	3 013	73	1 310	1 556	2 866
74	1 250	1 559	2 809	74	1 319	1 641	2 960
75	1 193	1 484	2 677	75	1 223	1 526	2 749
76	1 128	1 357	2 485	76	1 122	1 353	2 475
77	989	1 089	2 078	77	1 102	1 304	2 406
78	804	777	1 581	78	896	958	1 854
79	795	725	1 520	79	770	698	1 468
80 et +	5 060	5 275	10 335	80 et +	5 018	5 127	10 145
Total	625 787	718 110	1 343 897	Total	643 506	738 605	1 382 111

Année 2013				Année 2014			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	31 987	30 804	62 791	0	32 558	31 337	63 895
1	30 067	29 066	59 133	1	30 597	29 555	60 152
2	28 843	27 850	56 693	2	29 385	28 353	57 738
3	27 899	26 944	54 843	3	28 372	27 382	55 754
4	26 982	26 083	53 065	4	27 518	26 585	54 103
5	26 132	25 323	51 455	5	26 653	25 790	52 443
6	24 742	23 532	48 274	6	25 853	25 082	50 935
7	23 888	22 324	46 212	7	24 481	23 326	47 807
8	23 362	22 065	45 427	8	23 625	22 130	45 755
9	22 431	21 477	43 908	9	23 080	21 854	44 934
10	21 419	20 773	42 192	10	22 168	21 281	43 449
11	20 393	20 027	40 420	11	21 166	20 586	41 752
12	19 363	19 263	38 626	12	20 144	19 850	39 994
13	18 338	18 500	36 838	13	19 109	19 094	38 203
14	17 334	17 760	35 094	14	18 069	18 339	36 408
15	17 172	17 738	34 910	15	17 896	18 309	36 205
16	15 722	16 042	31 764	16	16 388	16 552	32 940
17	14 596	15 275	29 871	17	15 228	15 766	30 994
18	13 247	14 418	27 665	18	13 830	14 886	28 716
19	12 023	13 640	25 663	19	12 554	14 085	26 639
20	10 623	12 536	23 159	20	11 086	12 945	24 031
21	9 756	11 834	21 590	21	10 078	12 633	22 711
22	8 750	10 971	19 721	22	9 041	11 461	20 502
23	7 861	10 775	18 636	23	8 207	10 687	18 894
24	7 306	10 955	18 261	24	7 536	10 628	18 164
25	7 001	11 460	18 461	25	7 294	11 321	18 615

Année 2013				Année 2014			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
26	6 513	10 966	17 479	26	6 883	11 311	18 194
27	6 272	10 667	16 939	27	6 563	11 138	17 701
28	6 022	10 292	16 314	28	6 235	10 918	17 153
29	5 808	9 847	15 655	29	5 999	10 431	16 430
30	5 517	9 225	14 742	30	5 549	9 484	15 033
31	5 544	9 254	14 798	31	5 462	9 369	14 831
32	5 337	8 968	14 305	32	5 342	9 113	14 455
33	5 025	8 582	13 607	33	5 090	8 765	13 855
34	4 990	8 281	13 271	34	4 989	8 466	13 455
35	5 061	8 139	13 200	35	5 129	8 428	13 557
36	4 811	7 535	12 346	36	5 018	8 030	13 048
37	4 768	7 089	11 857	37	4 954	7 548	12 502
38	4 673	6 742	11 415	38	4 814	7 084	11 898
39	4 481	6 347	10 828	39	4 695	6 790	11 485
40	4 237	5 996	10 233	40	4 393	6 294	10 687
41	4 255	5 978	10 233	41	4 297	6 079	10 376
42	4 079	5 869	9 948	42	4 145	6 003	10 148
43	4 064	5 983	10 047	43	4 102	6 023	10 125
44	3 945	5 978	9 923	44	3 951	5 923	9 874
45	3 863	5 918	9 781	45	3 945	6 044	9 989
46	3 601	5 574	9 175	46	3 741	5 855	9 596
47	3 477	5 375	8 852	47	3 555	5 552	9 107
48	3 340	5 133	8 473	48	3 412	5 325	8 737
49	3 142	4 744	7 886	49	3 346	5 193	8 539
50	2 905	4 341	7 246	50	3 047	4 623	7 670
51	2 876	4 397	7 273	51	2 899	4 413	7 312
52	2 731	4 183	6 914	52	2 816	4 328	7 144
53	2 660	4 115	6 775	53	2 724	4 214	6 938

Année 2013				Année 2014			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
54	2 611	4 116	6 727	54	2 598	4 023	6 621
55	2 584	4 092	6 676	55	2 635	4 156	6 791
56	2 419	3 752	6 171	56	2 531	3 999	6 530
57	2 367	3 606	5 973	57	2 406	3 757	6 163
58	2 356	3 509	5 865	58	2 378	3 638	6 016
59	2 175	3 072	5 247	59	2 344	3 500	5 844
60	2 020	2 702	4 722	60	2 138	3 003	5 141
61	2 078	2 761	4 839	61	2 043	2 702	4 745
62	2 010	2 654	4 664	62	2 029	2 685	4 714
63	1 986	2 549	4 535	63	2 002	2 594	4 596
64	2 038	2 704	4 742	64	1 947	2 492	4 439
65	2 038	2 826	4 864	65	1 994	2 679	4 673
66	1 881	2 566	4 447	66	1 967	2 723	4 690
67	1 814	2 442	4 256	67	1 879	2 554	4 433
68	1 714	2 347	4 061	68	1 760	2 410	4 170
69	1 522	1 982	3 504	69	1 677	2 314	3 991
70	1 361	1 606	2 967	70	1 464	1 887	3 351
71	1 350	1 599	2 949	71	1 316	1 564	2 880
72	1 257	1 493	2 750	72	1 260	1 486	2 746
73	1 237	1 405	2 642	73	1 262	1 432	2 694
74	1 278	1 530	2 808	74	1 205	1 381	2 586
75	1 293	1 609	2 902	75	1 250	1 496	2 746
76	1 153	1 394	2 547	76	1 221	1 472	2 693
77	1 092	1 292	2 384	77	1 124	1 334	2 458
78	999	1 147	2 146	78	986	1 129	2 115
79	864	870	1 734	79	965	1 041	2 006
80 et +	4 963	4 981	9 944	80 et +	5 010	5 016	10 026
Total	661 694	759 559	1 421 253	Total	680 402	781 028	1 461 430

Année 2015				Année 2016			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	33 075	31 818	64 893	0	33 654	32 357	66 011
1	31 185	30 097	61 282	1	31 722	30 588	62 310
2	29 921	28 846	58 767	2	30 515	29 392	59 907
3	28 917	27 888	56 805	3	29 457	28 385	57 842
4	27 993	27 026	55 019	4	28 541	27 534	56 075
5	27 192	26 294	53 486	5	27 671	26 737	54 408
6	26 373	25 548	51 921	6	26 911	26 052	52 963
7	25 585	24 866	50 451	7	26 104	25 332	51 436
8	24 216	23 128	47 344	8	25 314	24 659	49 973
9	23 345	21 923	45 268	9	23 935	22 916	46 851
10	22 815	21 659	44 474	10	23 082	21 731	44 813
11	21 911	21 094	43 005	11	22 555	21 473	44 028
12	20 912	20 408	41 320	12	21 653	20 916	42 569
13	19 885	19 681	39 566	13	20 648	20 238	40 886
14	18 834	18 932	37 766	14	19 604	19 518	39 122
15	18 664	18 908	37 572	15	19 463	19 523	38 986
16	17 088	17 085	34 173	16	17 829	17 644	35 473
17	15 882	16 271	32 153	17	16 568	16 798	33 366
18	14 438	15 369	29 807	18	15 067	15 865	30 932
19	13 117	14 546	27 663	19	13 703	15 023	28 726
20	11 585	13 371	24 956	20	12 114	13 812	25 926
21	10 526	13 048	23 574	21	11 011	13 481	24 492
22	9 347	12 238	21 585	22	9 773	12 642	22 415
23	8 487	11 167	19 654	23	8 782	11 927	20 709
24	7 877	10 545	18 422	24	8 153	11 023	19 176
25	7 531	10 987	18 518	25	7 880	10 905	18 785
26	7 179	11 177	18 356	26	7 418	10 851	18 269

Année 2015				Année 2016			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
27	6 944	11 491	18 435	27	7 249	11 359	18 608
28	6 531	11 403	17 934	28	6 918	11 769	18 687
29	6 216	11 069	17 285	29	6 518	11 565	18 083
30	5 736	10 050	15 786	30	5 949	10 667	16 616
31	5 497	9 636	15 133	31	5 687	10 214	15 901
32	5 264	9 229	14 493	32	5 301	9 495	14 796
33	5 097	8 909	14 006	33	5 024	9 025	14 049
34	5 057	8 649	13 706	34	5 066	8 794	13 860
35	5 130	8 620	13 750	35	5 204	8 809	14 013
36	5 088	8 317	13 405	36	5 092	8 509	13 601
37	5 170	8 046	13 216	37	5 245	8 336	13 581
38	5 005	7 546	12 551	38	5 228	8 047	13 275
39	4 839	7 137	11 976	39	5 035	7 604	12 639
40	4 606	6 735	11 341	40	4 750	7 080	11 830
41	4 459	6 382	10 841	41	4 678	6 832	11 510
42	4 188	6 106	10 294	42	4 349	6 413	10 762
43	4 172	6 163	10 335	43	4 217	6 270	10 487
44	3 990	5 965	9 955	44	4 059	6 106	10 165
45	3 952	5 990	9 942	45	3 994	6 035	10 029
46	3 821	5 980	9 801	46	3 830	5 928	9 758
47	3 695	5 833	9 528	47	3 777	5 959	9 736
48	3 490	5 502	8 992	48	3 630	5 783	9 413
49	3 419	5 387	8 806	49	3 499	5 568	9 067
50	3 247	5 062	8 309	50	3 319	5 252	8 571
51	3 044	4 702	7 746	51	3 246	5 150	8 396
52	2 839	4 344	7 183	52	2 983	4 631	7 614
53	2 810	4 361	7 171	53	2 835	4 378	7 213
54	2 663	4 123	6 786	54	2 749	4 269	7 018

Année 2015				Année 2016			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
55	2 623	4 064	6 687	55	2 691	4 167	6 858
56	2 582	4 062	6 644	56	2 571	3 973	6 544
57	2 519	4 006	6 525	57	2 571	4 070	6 641
58	2 419	3 791	6 210	58	2 535	4 046	6 581
59	2 366	3 627	5 993	59	2 408	3 782	6 190
60	2 306	3 424	5 730	60	2 328	3 547	5 875
61	2 166	3 008	5 174	61	2 338	3 431	5 769
62	1 995	2 628	4 623	62	2 118	2 930	5 048
63	2 022	2 626	4 648	63	1 989	2 570	4 559
64	1 965	2 540	4 505	64	1 986	2 572	4 558
65	1 904	2 470	4 374	65	1 925	2 522	4 447
66	1 923	2 579	4 502	66	1 837	2 377	4 214
67	1 967	2 713	4 680	67	1 922	2 566	4 488
68	1 824	2 524	4 348	68	1 911	2 682	4 593
69	1 719	2 372	4 091	69	1 784	2 485	4 269
70	1 615	2 203	3 818	70	1 654	2 254	3 908
71	1 421	1 846	3 267	71	1 569	2 156	3 725
72	1 228	1 454	2 682	72	1 330	1 724	3 054
73	1 265	1 425	2 690	73	1 233	1 395	2 628
74	1 235	1 414	2 649	74	1 238	1 408	2 646
75	1 179	1 349	2 528	75	1 212	1 389	2 601
76	1 176	1 363	2 539	76	1 109	1 229	2 338
77	1 193	1 411	2 604	77	1 146	1 302	2 448
78	1 018	1 169	2 187	78	1 083	1 238	2 321
79	948	1 018	1 966	79	981	1 057	2 038
80 et +	5 150	5 207	10 357	80 et +	5 256	5 353	10 609
Total	699 577	802 950	1 502 527	Total	719 283	825 394	1 544 677

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	34 240	32 899	67 139	0	34 847	33 459	68 306
1	32 323	31 139	63 462	1	32 930	31 691	64 621
2	31 060	29 889	60 949	2	31 669	30 444	62 113
3	30 056	28 934	58 990	3	30 606	29 433	60 039
4	29 085	28 033	57 118	4	29 687	28 583	58 270
5	28 222	27 246	55 468	5	28 770	27 746	56 516
6	27 391	26 496	53 887	6	27 944	27 006	54 950
7	26 643	25 837	52 480	7	27 125	26 282	53 407
8	25 834	25 125	50 959	8	26 374	25 630	52 004
9	25 027	24 438	49 465	9	25 548	24 904	50 452
10	23 673	22 721	46 394	10	24 760	24 235	48 995
11	22 826	21 549	44 375	11	23 417	22 535	45 952
12	22 296	21 296	43 592	12	22 570	21 375	43 945
13	21 385	20 745	42 130	13	22 026	21 126	43 152
14	20 363	20 074	40 437	14	21 096	20 581	41 677
15	20 268	20 129	40 397	15	21 062	20 706	41 768
16	18 601	18 217	36 818	16	19 379	18 783	38 162
17	17 296	17 351	34 647	17	18 054	17 918	35 972
18	15 728	16 384	32 112	18	16 429	16 928	33 357
19	14 311	15 512	29 823	19	14 950	16 024	30 974
20	12 666	14 268	26 934	20	13 239	14 737	27 976
21	11 525	13 930	25 455	21	12 062	14 394	26 456
22	10 233	13 065	23 298	22	10 722	13 502	24 224
23	9 192	12 324	21 516	23	9 635	12 739	22 374
24	8 444	11 776	20 220	24	8 847	12 171	21 018
25	8 164	11 404	19 568	25	8 463	12 187	20 650

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
26	7 770	10 774	18 544	26	8 057	11 271	19 328
27	7 497	11 031	18 528	27	7 861	10 958	18 819
28	7 229	11 637	18 866	28	7 482	11 306	18 788
29	6 912	11 939	18 851	29	7 229	11 809	19 038
30	6 243	11 147	17 390	30	6 628	11 510	18 138
31	5 903	10 844	16 747	31	6 201	11 335	17 536
32	5 489	10 068	15 557	32	5 702	10 691	16 393
33	5 062	9 287	14 349	33	5 246	9 851	15 097
34	4 996	8 911	13 907	34	5 037	9 174	14 211
35	5 216	8 959	14 175	35	5 146	9 082	14 228
36	5 167	8 699	13 866	36	5 183	8 850	14 033
37	5 252	8 531	13 783	37	5 333	8 723	14 056
38	5 306	8 339	13 645	38	5 315	8 536	13 851
39	5 263	8 111	13 374	39	5 345	8 407	13 752
40	4 946	7 546	12 492	40	5 173	8 051	13 224
41	4 828	7 184	12 012	41	5 030	7 659	12 689
42	4 566	6 868	11 434	42	4 714	7 223	11 937
43	4 382	6 587	10 969	43	4 604	7 056	11 660
44	4 106	6 213	10 319	44	4 269	6 530	10 799
45	4 066	6 179	10 245	45	4 114	6 290	10 404
46	3 873	5 975	9 848	46	3 945	6 120	10 065
47	3 787	5 909	9 696	47	3 831	5 958	9 789
48	3 712	5 910	9 622	48	3 724	5 861	9 585
49	3 642	5 855	9 497	49	3 726	5 984	9 710
50	3 399	5 430	8 829	50	3 540	5 712	9 252
51	3 319	5 344	8 663	51	3 401	5 526	8 927
52	3 183	5 075	8 258	52	3 257	5 266	8 523
53	2 981	4 669	7 650	53	3 184	5 119	8 303

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
54	2 774	4 286	7 060	54	2 920	4 574	7 494
55	2 779	4 317	7 096	55	2 806	4 335	7 141
56	2 639	4 076	6 715	56	2 728	4 224	6 952
57	2 561	3 981	6 542	57	2 631	4 087	6 718
58	2 587	4 110	6 697	58	2 578	4 021	6 599
59	2 525	4 038	6 563	59	2 578	4 102	6 680
60	2 370	3 699	6 069	60	2 487	3 952	6 439
61	2 359	3 553	5 912	61	2 404	3 707	6 111
62	2 288	3 344	5 632	62	2 308	3 461	5 769
63	2 115	2 870	4 985	63	2 286	3 277	5 563
64	1 953	2 518	4 471	64	2 080	2 817	4 897
65	1 947	2 555	4 502	65	1 915	2 501	4 416
66	1 860	2 433	4 293	66	1 882	2 466	4 348
67	1 836	2 366	4 202	67	1 862	2 426	4 288
68	1 866	2 533	4 399	68	1 783	2 336	4 119
69	1 870	2 644	4 514	69	1 824	2 493	4 317
70	1 718	2 364	4 082	70	1 802	2 517	4 319
71	1 605	2 201	3 806	71	1 668	2 311	3 979
72	1 470	2 015	3 485	72	1 503	2 051	3 554
73	1 341	1 663	3 004	73	1 484	1 943	3 427
74	1 206	1 378	2 584	74	1 317	1 652	2 969
75	1 215	1 382	2 597	75	1 183	1 353	2 536
76	1 145	1 272	2 417	76	1 148	1 266	2 414
77	1 080	1 173	2 253	77	1 121	1 222	2 343
78	1 036	1 137	2 173	78	977	1 024	2 001
79	1 046	1 121	2 167	79	996	1 024	2 020
80 et +	5 381	5 516	10 897	80 et +	5 552	5 719	11 271
Total	739 519	848 347	1 587 866	Total	760 311	871 838	1 632 149

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
Année 2019				Année 2020			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	35 458	34 015	69 473	0	36 081	34 577	70 658
1	33 556	32 261	65 817	1	34 182	32 828	67 010
2	32 283	31 001	63 284	2	32 916	31 574	64 490
3	31 220	29 990	61 210	3	31 839	30 549	62 388
4	30 241	29 084	59 325	4	30 858	29 642	60 500
5	29 376	28 297	57 673	5	29 932	28 799	58 731
6	28 493	27 506	55 999	6	29 101	28 056	57 157
7	27 680	26 791	54 471	7	28 231	27 291	55 522
8	26 858	26 076	52 934	8	27 414	26 585	53 999
9	26 089	25 409	51 498	9	26 575	25 854	52 429
10	25 281	24 699	49 980	10	25 823	25 203	51 026
11	24 498	24 040	48 538	11	25 020	24 503	49 523
12	23 161	22 357	45 518	12	24 236	23 853	48 089
13	22 302	21 208	43 510	13	22 892	22 186	45 078
14	21 735	20 962	42 697	14	22 014	21 046	43 060
15	21 830	21 231	43 061	15	22 501	21 627	44 128
16	20 147	19 320	39 467	16	20 891	19 809	40 700
17	18 819	18 478	37 297	17	19 574	19 009	38 583
18	17 160	17 486	34 646	18	17 896	18 036	35 932
19	15 628	16 560	32 188	19	16 333	17 109	33 442
20	13 841	15 226	29 067	20	14 478	15 738	30 216
21	12 618	14 870	27 488	21	13 202	15 366	28 568
22	11 232	13 954	25 186	22	11 761	14 418	26 179
23	10 104	13 168	23 272	23	10 595	13 611	24 206
24	9 284	12 583	21 867	24	9 747	13 010	22 757

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
25	8 877	12 598	21 475	25	9 325	13 028	22 353
26	8 360	12 048	20 408	26	8 779	12 457	21 236
27	8 159	11 467	19 626	27	8 474	12 261	20 735
28	7 853	11 234	19 087	28	8 158	11 760	19 918
29	7 489	11 476	18 965	29	7 867	11 407	19 274
30	6 938	11 386	18 324	30	7 192	11 068	18 260
31	6 590	11 707	18 297	31	6 904	11 583	18 487
32	5 995	11 177	17 172	32	6 377	11 547	17 924
33	5 454	10 463	15 917	33	5 739	10 941	16 680
34	5 224	9 733	14 957	34	5 435	10 340	15 775
35	5 192	9 352	14 544	35	5 389	9 926	15 315
36	5 115	8 974	14 089	36	5 163	9 243	14 406
37	5 352	8 877	14 229	37	5 284	9 004	14 288
38	5 401	8 731	14 132	38	5 422	8 887	14 309
39	5 357	8 608	13 965	39	5 446	8 806	14 252
40	5 255	8 346	13 601	40	5 269	8 547	13 816
41	5 264	8 173	13 437	41	5 350	8 473	13 823
42	4 915	7 702	12 617	42	5 147	8 220	13 367
43	4 757	7 422	12 179	43	4 962	7 916	12 878
44	4 489	6 997	11 486	44	4 639	7 361	12 000
45	4 281	6 613	10 894	45	4 504	7 088	11 592
46	3 994	6 231	10 225	46	4 158	6 554	10 712
47	3 905	6 105	10 010	47	3 955	6 218	10 173
48	3 769	5 912	9 681	48	3 844	6 060	9 904
49	3 739	5 936	9 675	49	3 787	5 989	9 776
50	3 623	5 839	9 462	50	3 637	5 792	9 429
51	3 544	5 815	9 359	51	3 629	5 945	9 574
52	3 339	5 447	8 786	52	3 482	5 733	9 215

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
53	3 258	5 311	8 569	53	3 342	5 495	8 837
54	3 120	5 016	8 136	54	3 194	5 205	8 399
55	2 956	4 629	7 585	55	3 161	5 078	8 239
56	2 754	4 242	6 996	56	2 905	4 533	7 438
57	2 721	4 237	6 958	57	2 748	4 256	7 004
58	2 651	4 131	6 782	58	2 743	4 284	7 027
59	2 570	4 013	6 583	59	2 645	4 126	6 771
60	2 541	4 015	6 556	60	2 533	3 928	6 461
61	2 524	3 962	6 486	61	2 579	4 025	6 604
62	2 353	3 613	5 966	62	2 474	3 863	6 337
63	2 305	3 390	5 695	63	2 353	3 540	5 893
64	2 251	3 219	5 470	64	2 269	3 328	5 597
65	2 043	2 804	4 847	65	2 213	3 206	5 419
66	1 851	2 413	4 264	66	1 979	2 712	4 691
67	1 885	2 460	4 345	67	1 855	2 407	4 262
68	1 811	2 402	4 213	68	1 835	2 435	4 270
69	1 744	2 299	4 043	69	1 775	2 369	4 144
70	1 757	2 368	4 125	70	1 679	2 184	3 863
71	1 752	2 463	4 215	71	1 706	2 313	4 019
72	1 564	2 157	3 721	72	1 644	2 300	3 944
73	1 515	1 973	3 488	73	1 578	2 077	3 655
74	1 460	1 931	3 391	74	1 487	1 955	3 442
75	1 298	1 633	2 931	75	1 441	1 909	3 350
76	1 118	1 239	2 357	76	1 233	1 507	2 740
77	1 123	1 215	2 338	77	1 093	1 190	2 283
78	1 018	1 074	2 092	78	1 019	1 067	2 086
79	939	923	1 862	79	985	975	1 960
80 et +	5 655	5 808	11 463	80 et +	5 692	5 796	11 488

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
Total	781 661	895 881	1 677 542	Total	803 569	920 496	1 724 065

CONCLUSION GENERALE

Le Nord est une région dont le climat, la végétation et les sols, contrairement à certaines régions du pays sont moins favorables aux activités agro-pastorales. Mais ,au prix d'une organisation de la ressource humaine disponible, elle arrive a tirer son épingle du jeu.

Représentant 8,5 % de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, 1 enfant sur 2 en âge d'aller à l'école y est effectivement. De même, seulement 16 personnes sur 100 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que trois personnes de 15 ans ou plus sur quatre (75%) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 87 % dans les activités agro-pastorales, à 4,5 % dans le service et la vente et à 4,2 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 183 134 ménages dont 13,4 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 6,5 personnes. Plus de la moitié (77,4 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. A défaut d'électricité, plus de 7 ménages sur 10 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 9 ménages sur 10 (95 %). Un ménage sur deux (55,2%) a accès à l'eau potable.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des ménages défèque dans la nature, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour ou dans la rue.

L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent de la radio, mais il demeure que près du tiers des ménages (36,3 %) n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par environ un ménage sur 10 (6,5 %).

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où plus 3 ménages sur 10 (34,5 %) en possèdent. Mais cette présence est dérisoire en milieu rural (3,9 %).

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, La population de l'Afrique. Manuel de Démographie, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

INSD, 1989, analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985, 318p.

INSD, 2000, analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2000, analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2007, La région des Cascades en chiffres, www.insd.bf

INSD, 2009, analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, 54 p.

Kobiané J.F., 2006, Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

Lankoandé O., SEBEGO M., 2005, *Monographie de la province de la Comoé*, Direction Régionale de L'économie et du développement Des cascades, Banfora (Burkina), 131p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, Dictionnaire démographique multilingue, Paris (France), INED, p.77

MEBA, 2007, Annales statistiques de l'enseignement de base 2006-2007, version détaillée, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, Annuaire statistique de santé 2006, 233 p.

Nantchouang R., 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

- Ngwé E.**, 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)
- Ouédraogo D., Piché V.**, 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.
- Pallo F.J.P et al.**, 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.
- Traoré F.**, 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.
- USAID**, 2007, Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire, FEWS NET Ouagadougou
- Wakam J.**, 2007, cours de population scolaire, IFORD, 39p.
- Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S.**, 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.
- Younoussi Z., Piché V.**, 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.
- Zagré A.**, 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe

Commune	Masculin	Féminin	Total
REGION du NORD	554 692	631 104	1 185 796
PROVINCE du LOROUM	67 590	75 263	142 853
BANH	14 776	15 556	30 332
OUINDIGUI	13 065	15 213	28 278
SOLLE	8 321	9 205	17 526
TITAO	22 192	25 394	47 586
VILLE DE : TITAO	9 236	9 895	19 131
PROVINCE du PASSORE	149 146	174 076	323 222
ARBOLE	20 635	25 213	45 848
BAGARE	10 870	12 441	23 311
BOKIN	25 271	29 273	54 544
GOMPONSOM	8 356	9 912	18 268
KIRSI	8 671	10 348	19 019
LA-TODIN	13 156	15 036	28 192
PILIMPIKOU	7 785	9 492	17 277
SAMBA	16 179	19 658	35 837
YAKO	27 102	31 139	58 241
VILLE DE : YAKO	11 121	11 564	22 685
PROVINCE du YATENGA	261 272	291 892	553 164
BARGA	14 352	15 967	30 319
KAIN	5 689	5 601	11 290
KALSAKA	23 992	27 416	51 408
KOSSOUKA	7 916	9 281	17 197
KOUMBRI	20 893	23 642	44 535
NAMISSIGUIMA	16 644	18 260	34 904
OUAHIGOUYA	24 632	27 245	51 877
OULA	20 674	24 018	44 692
RAMBO	15 418	18 601	34 019

Commune	Masculin	Féminin	Total
SEGUENEGA	27 762	32 716	60 478
TANGAYE	15 306	17 306	32 612
THIOU	23 290	25 006	48 296
ZOGORE	8 334	10 050	18 384
VILLE DE : OUAHIGOUYA	36 370	36 783	73 153
PROVINCE du ZONDOMA	76 684	89 873	166 557
BASSI	10 090	11 467	21 557
BOUSSOU	10 821	12 634	23 455
GOURCY	25 786	30 824	56 610
LEBA	4 486	5 295	9 781
TOUGO	13 987	16 551	30 538
VILLE DE : GOURCY	11 514	13 102	24 616

Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Age	Urbain			Rural			Total Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0	1 963	1 900	3 863	17 113	17 295	34 408	19 076	19 195	38 271
1	1 733	1 648	3 381	14 560	14 477	29 037	16 293	16 125	32 418
2	2 234	2 157	4 391	23 081	22 832	45 913	25 315	24 989	50 304
3	1 973	1 977	3 950	20 442	20 017	40 459	22 415	21 994	44 409
4	1 916	1 892	3 808	20 335	20 574	40 909	22 251	22 466	44 717
5	1 856	1 888	3 744	19 841	19 485	39 326	21 697	21 373	43 070
6	1 926	1 981	3 907	20 420	19 915	40 335	22 346	21 896	44 242
7	2 035	2 030	4 065	22 441	22 737	45 178	24 476	24 767	49 243
8	1 960	1 899	3 859	16 971	16 335	33 306	18 931	18 234	37 165
9	1 823	1 935	3 758	17 557	16 876	34 433	19 380	18 811	38 191
10	1 990	2 112	4 102	18 333	17 456	35 789	20 323	19 568	39 891
11	1 601	1 517	3 118	13 479	12 106	25 585	15 080	13 623	28 703
12	1 886	1 975	3 861	15 094	14 000	29 094	16 980	15 975	32 955
13	1 817	1 881	3 698	13 687	12 446	26 133	15 504	14 327	29 831
14	1 897	1 909	3 806	11 417	11 291	22 708	13 314	13 200	26 514
15	1 949	1 907	3 856	12 991	11 639	24 630	14 940	13 546	28 486
16	1 869	1 875	3 744	10 572	10 553	21 125	12 441	12 428	24 869
17	1 971	1 947	3 918	10 167	12 687	22 854	12 138	14 634	26 772
18	1 925	1 775	3 700	7 812	9 187	16 999	9 737	10 962	20 699
19	1 723	1 741	3 464	7 289	10 390	17 679	9 012	12 131	21 143
20	1 968	1 998	3 966	8 859	13 693	22 552	10 827	15 691	26 518
21	1 351	1 348	2 699	5 299	7 356	12 655	6 650	8 704	15 354
22	1 247	1 320	2 567	5 244	8 601	13 845	6 491	9 921	16 412
23	1 069	1 137	2 206	4 762	6 887	11 649	5 831	8 024	13 855
24	972	1 119	2 091	4 297	6 381	10 678	5 269	7 500	12 769
25	1 235	1 361	2 596	6 140	10 351	16 491	7 375	11 712	19 087
26	1 016	1 167	2 183	5 036	7 077	12 113	6 052	8 244	14 296
27	934	1 138	2 072	5 406	9 002	14 408	6 340	10 140	16 480

Age	Urbain			Rural			Total Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
28	884	933	1 817	4 303	6 320	10 623	5 187	7 253	12 440
29	755	822	1 577	4 024	5 634	9 658	4 779	6 456	11 235
30	1 287	1 339	2 626	6 557	11 147	17 704	7 844	12 486	20 330
31	806	794	1 600	3 658	5 144	8 802	4 464	5 938	10 402
32	782	784	1 566	3 492	5 398	8 890	4 274	6 182	10 456
33	712	687	1 399	3 079	4 737	7 816	3 791	5 424	9 215
34	616	556	1 172	2 902	4 132	7 034	3 518	4 688	8 206
35	966	874	1 840	4 057	7 518	11 575	5 023	8 392	13 415
36	805	685	1 490	3 710	5 125	8 835	4 515	5 810	10 325
37	667	607	1 274	3 491	4 788	8 279	4 158	5 395	9 553
38	556	535	1 091	3 022	4 466	7 488	3 578	5 001	8 579
39	532	464	996	3 189	3 914	7 103	3 721	4 378	8 099
40	833	877	1 710	4 675	8 365	13 040	5 508	9 242	14 750
41	496	463	959	2 901	3 411	6 312	3 397	3 874	7 271
42	502	510	1 012	2 934	4 036	6 970	3 436	4 546	7 982
43	437	495	932	2 869	3 739	6 608	3 306	4 234	7 540
44	402	380	782	2 528	3 269	5 797	2 930	3 649	6 579
45	513	626	1 139	3 152	5 579	8 731	3 665	6 205	9 870
46	435	504	939	2 827	3 948	6 775	3 262	4 452	7 714
47	338	414	752	2 463	3 390	5 853	2 801	3 804	6 605
48	307	422	729	2 169	3 050	5 219	2 476	3 472	5 948
49	308	359	667	2 051	2 738	4 789	2 359	3 097	5 456
50	493	652	1 145	3 363	6 728	10 091	3 856	7 380	11 236
51	253	298	551	1 967	2 289	4 256	2 220	2 587	4 807
52	273	346	619	1 970	2 453	4 423	2 243	2 799	5 042
53	233	267	500	1 936	2 441	4 377	2 169	2 708	4 877
54	233	300	533	1 832	2 148	3 980	2 065	2 448	4 513
55	237	388	625	1 837	3 070	4 907	2 074	3 458	5 532
56	322	371	693	2 185	2 896	5 081	2 507	3 267	5 774

Age	Urbain			Rural			Total Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
57	203	268	471	1 923	2 272	4 195	2 126	2 540	4 666
58	196	283	479	1 752	2 160	3 912	1 948	2 443	4 391
59	200	261	461	1 693	1 785	3 478	1 893	2 046	3 939
60	379	632	1 011	2 805	5 681	8 486	3 184	6 313	9 497
61	178	238	416	1 584	1 680	3 264	1 762	1 918	3 680
62	180	224	404	1 486	1 482	2 968	1 666	1 706	3 372
63	188	224	412	1 440	1 457	2 897	1 628	1 681	3 309
64	142	214	356	1 340	1 273	2 613	1 482	1 487	2 969
65	192	252	444	1 394	2 315	3 709	1 586	2 567	4 153
66	214	311	525	1 848	1 889	3 737	2 062	2 200	4 262
67	157	159	316	1 242	1 362	2 604	1 399	1 521	2 920
68	141	182	323	1 233	1 318	2 551	1 374	1 500	2 874
69	139	164	303	1 133	1 018	2 151	1 272	1 182	2 454
70	209	448	657	2 149	4 054	6 203	2 358	4 502	6 860
71	105	148	253	1 110	960	2 070	1 215	1 108	2 323
72	99	118	217	864	831	1 695	963	949	1 912
73	100	119	219	857	730	1 587	957	849	1 806
74	113	104	217	798	648	1 446	911	752	1 663
75	112	174	286	913	1 331	2 244	1 025	1 505	2 530
76	130	184	314	1 323	1 371	2 694	1 453	1 555	3 008
77	63	79	142	698	610	1 308	761	689	1 450
78	74	63	137	729	708	1 437	803	771	1 574
79	65	70	135	638	461	1 099	703	531	1 234
80	64	164	228	941	1 495	2 436	1 005	1 659	2 664
81	83	73	156	642	518	1 160	725	591	1 316
82	33	52	85	474	362	836	507	414	921
83	35	33	68	376	262	638	411	295	706
84	41	24	65	309	278	587	350	302	652
85	28	74	102	370	458	828	398	532	930

Age	Urbain			Rural			Total Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
86	56	55	111	477	462	939	533	517	1 050
87	17	19	36	215	200	415	232	219	451
88	18	20	38	154	149	303	172	169	341
89	8	14	22	125	95	220	133	109	242
90	12	60	72	265	426	691	277	486	763
91	12	14	26	91	84	175	103	98	201
92	3	11	14	54	62	116	57	73	130
93	5	8	13	43	22	65	48	30	78
94	8	6	14	28	32	60	36	38	74
95	4	12	16	62	77	139	66	89	155
96	5	8	13	50	53	103	55	61	116
97	1	7	8	28	30	58	29	37	66
98 +	20	60	80	283	552	835	303	612	915
N.D.	387	425	812	2 724	3 228	5 952	3 111	3 653	6 764
Total	68 241	71 344	139 585	486 451	559 760	1 046 211	554 692	631 104	1 185 796

Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	9 819	9 574	19 393	95 531	95 195	190 726	105 350	104 769	210 119
5-9	9 600	9 733	19 333	97 230	95 348	192 578	106 830	105 081	211 911
10-14	9 191	9 394	18 585	72 010	67 299	139 309	81 201	76 693	157 894
15-19	9 437	9 245	18 682	48 831	54 456	103 287	58 268	63 701	121 969
20-24	6 607	6 922	13 529	28 461	42 918	71 379	35 068	49 840	84 908
25-29	4 824	5 421	10 245	24 909	38 384	63 293	29 733	43 805	73 538
30-34	4 203	4 160	8 363	19 688	30 558	50 246	23 891	34 718	58 609
35-39	3 526	3 165	6 691	17 469	25 811	43 280	20 995	28 976	49 971
40-44	2 670	2 725	5 395	15 907	22 820	38 727	18 577	25 545	44 122
45-49	1 901	2 325	4 226	12 662	18 705	31 367	14 563	21 030	35 593
50-54	1 485	1 863	3 348	11 068	16 059	27 127	12 553	17 922	30 475
55-59	1 158	1 571	2 729	9 390	12 183	21 573	10 548	13 754	24 302
60-64	1 067	1 532	2 599	8 655	11 573	20 228	9 722	13 105	22 827
65-69	843	1 068	1 911	6 850	7 902	14 752	7 693	8 970	16 663
70-74	626	937	1 563	5 778	7 223	13 001	6 404	8 160	14 564
75-79	444	570	1 014	4 301	4 481	8 782	4 745	5 051	9 796
80-84	256	346	602	2 742	2 915	5 657	2 998	3 261	6 259
85 +	197	368	565	2 245	2 702	4 947	2 442	3 070	5 512
N.D.	387	425	812	2 724	3 228	5 952	3 111	3 653	6 764
Total	68 241	71 344	139 585	486 451	559 760	1 046 211	554 692	631 104	1 185 796

Tableau A4 : Répartition de la population de la province du Loroum par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total Loroum		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	1 655	1 541	3 196	12 070	12 095	24 165	13 725	13 636	27 361
5-9	1 642	1 636	3 278	11 666	11 478	23 144	13 308	13 114	26 422
10-14	1 471	1 363	2 834	8 028	7 466	15 494	9 499	8 829	18 328
15-19	1 137	1 022	2 159	5 491	6 114	11 605	6 628	7 136	13 764
20-24	662	790	1 452	3 553	5 455	9 008	4 215	6 245	10 460
25-29	531	677	1 208	3 290	4 867	8 157	3 821	5 544	9 365
30-34	410	479	889	2 515	3 521	6 036	2 925	4 000	6 925
35-39	308	403	711	2 203	2 824	5 027	2 511	3 227	5 738
40-44	275	423	698	2 126	2 652	4 778	2 401	3 075	5 476
45-49	228	365	593	1 519	2 000	3 519	1 747	2 365	4 112
50-54	203	255	458	1 328	1 591	2 919	1 531	1 846	3 377
55-59	181	248	429	1 132	1 316	2 448	1 313	1 564	2 877
60-64	142	238	380	1 032	1 286	2 318	1 174	1 524	2 698
65-69	130	122	252	703	775	1 478	833	897	1 730
70-74	78	105	183	559	698	1 257	637	803	1 440
75-79	66	73	139	417	420	837	483	493	976
80-84	57	55	112	283	252	535	340	307	647
85 +	35	69	104	190	242	432	225	311	536
N.D.	25	31	56	249	316	565	274	347	621
Total	9 236	9 895	19 131	58 354	65 368	123 722	67 590	75 263	142 853

Tableau A5 : Répartition de la population de la province du Passoré par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total Passoré		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	1 489	1 478	2 967	25 875	25 497	51 372	27 364	26 975	54 339
5-9	1 546	1 490	3 036	28 047	26 700	54 747	29 593	28 190	57 783
10-14	1 546	1 610	3 156	22 235	20 433	42 668	23 781	22 043	45 824
15-19	1 891	1 735	3 626	14 891	16 434	31 325	16 782	18 169	34 951
20-24	1 132	1 031	2 163	7 442	11 748	19 190	8 574	12 779	21 353
25-29	672	777	1 449	5 918	10 748	16 666	6 590	11 525	18 115
30-34	606	644	1 250	5 113	9 111	14 224	5 719	9 755	15 474
35-39	526	485	1 011	4 543	8 035	12 578	5 069	8 520	13 589
40-44	400	426	826	4 187	7 307	11 494	4 587	7 733	12 320
45-49	278	373	651	3 626	5 911	9 537	3 904	6 284	10 188
50-54	222	339	561	3 259	4 963	8 222	3 481	5 302	8 783
55-59	177	253	430	2 716	3 760	6 476	2 893	4 013	6 906
60-64	187	295	482	2 571	3 692	6 263	2 758	3 987	6 745
65-69	150	200	350	2 165	2 297	4 462	2 315	2 497	4 812
70-74	127	133	260	1 912	2 095	4 007	2 039	2 228	4 267
75-79	61	114	175	1 307	1 227	2 534	1 368	1 341	2 709
80-84	28	63	91	795	851	1 646	823	914	1 737
85 +	38	57	95	690	876	1 566	728	933	1 661
N.D.	45	61	106	733	827	1 560	778	888	1 666
Total	11 121	11 564	22 685	138 025	162 512	300 537	149 146	174 076	323 222

Tableau A6 : Répartition de la population de la province du Yatenga par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total Yatenga		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	4 737	4 633	9 370	44 394	44 256	88 650	49 131	48 889	98 020
5-9	4 420	4 507	8 927	44 503	44 052	88 555	48 923	48 559	97 482
10-14	4 394	4 690	9 084	31 651	29 599	61 250	36 045	34 289	70 334
15-19	5 103	5 016	10 119	21 862	24 289	46 151	26 965	29 305	56 270
20-24	4 058	4 103	8 161	13 788	20 227	34 015	17 846	24 330	42 176
25-29	2 972	3 106	6 078	12 559	17 697	30 256	15 531	20 803	36 334
30-34	2 600	2 303	4 903	9 655	13 936	23 591	12 255	16 239	28 494
35-39	2 117	1 736	3 853	8 414	11 499	19 913	10 531	13 235	23 766
40-44	1 613	1 375	2 988	7 607	9 851	17 458	9 220	11 226	20 446
45-49	1 085	1 115	2 200	5 731	8 214	13 945	6 816	9 329	16 145
50-54	795	907	1 702	5 114	7 358	12 472	5 909	8 265	14 174
55-59	567	748	1 315	4 188	5 359	9 547	4 755	6 107	10 862
60-64	552	708	1 260	3 862	5 053	8 915	4 414	5 761	10 175
65-69	406	509	915	3 112	3 839	6 951	3 518	4 348	7 866
70-74	292	508	800	2 508	3 451	5 959	2 800	3 959	6 759
75-79	201	269	470	2 042	2 085	4 127	2 243	2 354	4 597
80-84	112	151	263	1 370	1 427	2 797	1 482	1 578	3 060
85 +	88	149	237	1 087	1 181	2 268	1 175	1 330	2 505
N.D.	258	250	508	1 455	1 736	3 191	1 713	1 986	3 699
Total	36 370	36 783	73 153	224 902	255 109	480 011	261 272	291 892	553 164

Tableau A7 : Répartition de la population de la province du Zondoma par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total Zondoma		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	1 938	1 922	3 860	13 192	13 347	26 539	15 130	15 269	30 399
5-9	1 992	2 100	4 092	13 014	13 118	26 132	15 006	15 218	30 224
10-14	1 780	1 731	3 511	10 096	9 801	19 897	11 876	11 532	23 408
15-19	1 306	1 472	2 778	6 587	7 619	14 206	7 893	9 091	16 984
20-24	755	998	1 753	3 678	5 488	9 166	4 433	6 486	10 919
25-29	649	861	1 510	3 142	5 072	8 214	3 791	5 933	9 724
30-34	587	734	1 321	2 405	3 990	6 395	2 992	4 724	7 716
35-39	575	541	1 116	2 309	3 453	5 762	2 884	3 994	6 878
40-44	382	501	883	1 987	3 010	4 997	2 369	3 511	5 880
45-49	310	472	782	1 786	2 580	4 366	2 096	3 052	5 148
50-54	265	362	627	1 367	2 147	3 514	1 632	2 509	4 141
55-59	233	322	555	1 354	1 748	3 102	1 587	2 070	3 657
60-64	186	291	477	1 190	1 542	2 732	1 376	1 833	3 209
65-69	157	237	394	870	991	1 861	1 027	1 228	2 255
70-74	129	191	320	799	979	1 778	928	1 170	2 098
75-79	116	114	230	535	749	1 284	651	863	1 514
80-84	59	77	136	294	385	679	353	462	815
85 +	36	93	129	278	403	681	314	496	810
N.D.	59	83	142	287	349	636	346	432	778
Total	11 514	13 102	24 616	65 170	76 771	141 941	76 684	89 873	166 557

Tableau A.8 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Statut D'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Occupé	28 229	18 971	47 200	248 845	266 101	514 946	277 074	285 072	562 146
Chômeur	269	120	389	845	680	1525	1114	800	1914
En quête du 1er emploi	1695	1003	2698	2470	914	3384	4 165	1917	6 082
Retraité	487	46	533	347	116	463	834	162	996
Occupé au foyer	557	15 397	15 954	3 869	73 143	77 012	4 426	88 540	92 966
Elève ou étudiant	20 906	18 453	39 359	79 608	54 884	134 492	100 514	73 337	173 851
Rentier	44	9	53	235	158	393	279	167	446
Autres inactifs	6 001	7 495	13 496	52 403	66 133	118 536	58 404	73 628	132 032
Total	58 188	61 494	119 682	388 622	462 129	850 751	446 810	523 623	970 433

Tableau A9 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province

Type du Handicap	Sexe	Province				
		Passoré	Yatenga	Loroum	Zondoma	Total
Handicap supérieur	membre Masculin	84	296	264	80	724
	Féminin	71	289	208	96	664
	Total	155	585	472	176	1 388
Handicap inférieur	membre Masculin	230	752	730	299	2 011
	Féminin	241	742	714	285	1 982
	Total	471	1 494	1 444	584	3 993
Déficience mentale	Masculin	110	546	577	228	1 461
	Féminin	102	566	467	156	1 291
	Total	212	1 112	1 044	384	2 752
Aveugle	Masculin	129	610	435	211	1 385
	Féminin	148	626	464	237	1 475
	Total	277	1 236	899	448	2 860
Sourd/muet	Masculin	109	345	447	165	1 066
	Féminin	88	278	320	142	828
	Total	197	623	767	307	1 894
Autres	Masculin	210	629	755	367	1 961
	Féminin	164	586	672	355	1 777
	Total	374	1 215	1 427	722	3 738
Total	Masculin	872	3 178	3 208	1 350	8 608
	Féminin	814	3 087	2 845	1 271	8 017
	Total	1 686	6 265	6 053	2 621	16 625

